

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

DIMANCHE RÉCRÉATIF MUSICAL
15 JUIN 2025 DÈS 11H00 À LA HALLE CANTINE DE PLAGNE

FANFARE MONTAGNARDE & PLAGNE
CONCERT ANNUEL DE LA FANFARE MONTAGNARDE & AMBIANCE MUSICALE AVEC L'ECHO DU SAESSELI

RESTAURATION (FILETS DE PERCHE) DÈS 12H30
DESSERTS - TOMBOLA - ENTRÉE LIBRE - COLLECTE

SONCEBOZ

Gros coup de poisse

Le chantier du pont de la rue des Prés est à l'arrêt. Les travaux, interrompus pour des questions techniques imprévisibles, ne pourront reprendre que lorsqu'un crédit supplémentaire sera libéré par l'assemblée. Suite à la page 6

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Argent ou bronze ?

La première équipe du FC Erguël s'est déplacée sur le magnifique terrain de Boudry où elle a profité pour aligner de jeunes joueurs prometteurs. Pari gagné. Après cette victoire, les jaunes et noirs s'installent à la seconde place du classement, mais avec un match de plus que Saint-Blaise. Suite à la page 24



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Les dessins rouges de Mirjam

Tombée amoureuse du désert du Sinaï lors d'un voyage en 2022, Mirjam Froidevaux n'avait qu'une chose en tête: y retourner. Cela s'est fait plus vite qu'espéré et au retour de son second voyage, dans l'avion, elle sort son crayon rouge et commence à dessiner. Le début d'une belle expérience. Au CIP de Tramelan dès le 13 juin. À découvrir en page 19



Réclame



vendredi 13 et samedi 14 juin 2025

VALSER SERVICE SA
Grand Rue 49
2607 Cortébert

crêpes (samedi sur place)

Venez nous rendre visite ou **commandez dès maintenant** et jusqu'à la fin des Coca-Cola Days le 14.06.2025 toutes les boissons sucrées en format 0,5 L au **prix promotionnel exclusif**.

Sandro De Tomi
sandro.detomi@valserservice.ch
078 621 33 08

*Toutes les variétés de Coca-Cola, Fanta et Sprite 24 x 0,5 L

EN PROMOTION CHF 29.90
— au lieu de CHF 39.60 —



La Collégiale vous invite au chilling à la plage pendant l'Imériale.

Appel aux prêts de vos chaises longues et parasols.

Contact : N. Marschner 076 611 75 11
Communiqué en page 4



Emplois

Nous recrutons !

Comptable en immobilier confirmé(e)

Taux d'activité : 40% à 60%



KUHN CONSTRUCTION MANAGEMENT GMBH
Kuhn Construction Management GmbH
Rue de l'Industrie 3
2720 Tramelan
Téléphone 032 544 67 57
Courriel admin@kuhn-co.ch

COMMUNE DE TRAMELAN Mise au concours

Pour compléter son équipe au service des Infrastructures, le Conseil municipal met au concours un poste de

concierge de la crèche à 35 %

Pour plus d'informations, voir www.tramelan.ch

SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile

Plus que des soins à domicile

Nous vous proposons des solutions personnalisées, remboursées par les caisses maladies pour que vous restiez chez vous

Proche de vous depuis 6 ans

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com



Travaux de peinture Peintre qualifié

Intérieur/extérieur – échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols **078 660 03 41**

COMMUNE DE TRAMELAN Mise au concours

Dans le cadre du départ à la retraite d'un de nos collaborateurs, nous recherchons un(e)

paysagiste/entretien des espaces verts à 100 %

Pour plus d'informations, voir www.tramelan.ch

Cabane des pêcheurs à Frinvillier

Samedi 14 juin dès 11 h
Dimanche 15 juin dès 11 h

Friture de sandres – Grillades

Se recommande
Société des pêcheurs La Suze Bienne et environs

À VENDRE SONCEBOZ

Villa individuelle

en zone constructible H2 (2 étages)
Très belle parcelle de 1375 m². Droit à bâtir de 603 m²
Adresse : Rue de l'Euchette 17, 2605 Sonceboz



- Prix: 645 000 francs, libre de suite
- Plein sud, calme avec accès facile
- Villa de 5 pièces + cuisine
- Balcon
- Surface habitable de 90 m² + dépendances
- Cave et grenier
- Construction 1965 avec quelques petites rénovations
- 2 garages et 2 places de parc extérieures

Informations et offre à adresser à :
jd.oppliger@hotmail.ch

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES

UNE COMMUNE DU Grand Chasseral

Mise au concours

En raison d'un départ, la Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste d'

agent(e) de police administrative à 100%

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction : 1^{er} septembre ou à convenir.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Agent(e) » ou par courriel à rh@saint-imier.ch jusqu'au 23 juin 2025.

Achat et débarras tous genres de voitures
Tél. 079 138 38 38

Fondation la Pelouse
Rue des Jonchères 66
2610 Saint-Imier
032 942 30 14

Offre d'emploi

La Fondation La Pelouse à Saint-Imier met au concours un poste de :

ASE CFC pour le secteur crèche, taux à définir
CDD d'un an avec possibilité de renouvellement.

Lieu de travail : Saint-Imier.
Entrée en fonction : dès que possible.
Délai de postulation : 13 juin 2025.

Tâches principales :

- Assurer un accueil de qualité aux enfants confiés en leur garantissant le bien-être et la sécurité.
- Prendre part aux projets institutionnels et assurer leur mise en œuvre.

Compétences requises :

- Être au bénéfice d'un CFC d'ASE.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Sens de la communication, des responsabilités et de la discrétion.
- De nature dynamique, fiable et motivé(e).

Les dossiers complets (CV, lettre de motivation, certificats de travail et diplômes) sont à envoyer à l'adresse :
Fondation La Pelouse, CP 64, 2610 Saint-Imier
ou johanna.voirol@fondationlapelouse.ch

Seuls les dossiers répondant aux compétences requises seront traités.

97^E FÊTE DE LUTTE DU JURA BERNOIS À NODS

14 JUIN 2025
Jeunes lutteurs

8H00 - DÉBUT DES LUTTES
16H30 - FINALE
18H00 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS

ENTRÉE GRATUITE

15 JUIN 2025
Lutteurs actifs

8H00 - DÉBUT DES LUTTES
15H30 - PARTIE OFFICIELLE
17H00 - FINALE
18H00 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS

ZONE DE FÊTE – ENTRÉE GRATUITE

BILLETTERIE ZONE DE LUTTE

Infos: www.fetedeluttedujaubernois.ch

ÉCOLE / HALLE DE GYM, NODS **GRATUIT À PROXIMITÉ**

NEW LANCER DE LA PIERRE GRAND CHASSERAL

ACHAT EN LIGNE OU SUR PLACE




bechtel-imprimerie.ch

→ Emploi
→ A vendre
→ A louer
→ Concerts
→ Menus
→ etc.

UNE ANNONCE UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

Soins & Accompagnement 24 et Centre d'accueil temporaire (CAT)-OASE

Des soins sur mesure pour vous et vos proches

- Parce que chaque instant compte.
- Nous offrons un accompagnement bienveillant et des soins personnalisés dans un cadre rassurant.
- Un soutien précieux pour les proches aidants.

Prenez soin de vos proches, nous prenons soin d'eux.




À Courtelary, Grand-Rue 7

Vide-maison/grenier-brocante

Samedi et dimanche 14-15 juin de 10h à 16h.

À savoir : environ 1000 livres, encyclopédies, romans, cuisine, jardin, etc. Divers : vaisselle, 30 albums de timbres, anciennes cartes postales. Kärcher, citerne à eau, pompe à eau, tonneau bleu, bonbonnes à schnaps, divers outils.

Quelques articles de brocante : roues, balance, etc.

Venez nous rendre visite.
Jean-Luc & Ambig

Gerber

Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs
Route de Brügg 121
2503 Biel-Bienne
info@pferber.ch

Biel und Umgebung
Brüggstrasse 121
032 365 50 15
www.pferber.ch



Fêt'Orvin'25 : 10^e édition et historique

6 ans de manque: Orvin retrouve enfin sa traditionnelle fête du village, Fêt'Orvin'25. Les festivités se dérouleront du vendredi soir 15 août au dimanche soir 17 août.

Fêt'Orvin'25:

Mémoires d'Ici en vedette

Pour cette 10^e édition, la Municipalité d'Orvin sera de la partie avec un stand chez la famille Philippe Léchet. Elle y accueillera Mémoires d'Ici, de Saint-Imier, pour le vernissage du livre *Si Orvin m'était conté*. Livre richement illustré d'anciennes photographies du village d'Orvin. ■ CM

La première Fêt'Orvin fut organisée en 1986 – il y a bientôt 40 ans – et connut un succès phénoménal. D'éditions originales en succès, Orvin a vécu au rythme de 9 fêtes hautes en couleur au cours desquelles les ânes surent toujours faire montre de leur grand sens de l'accueil.

C'est pour nous l'occasion de nous rappeler des dates (présidents du CO et thème):

- 1986, du 5 au 7 septembre, Rudi Hediger, 1120^e anniversaire d'Orvin
- 1990, du 7 au 9 septembre, Roger Mutti, ... et la fête continue!
- 1995, du 18 au 20 août, Roger Mutti, La fête nous rajeunit!
- 1999, du 20 au 22 août, Roger Mutti, L'agriculture
- 2003, du 24 au 26 août, Jean-Luc Léchet, Faites la fête!
- 2007, du 24 au 26 août, Jean-Luc Léchet, Youpiiii, c'est la fête!
- 2011, du 19 au 21 août, présidence collégiale, La bande dessinée
- 2015, du 21 au 23 août, Jean-Claude Aeschlimann, Orvin en 1815...



- 2019, du 16 au 18 août, Jérémy Flaig, Le far-west
- 2025, du 15 au 17 août, Jérémy Flaig, Las Vegas – Orvegas

C'est l'occasion de remercier ici tous les comitards des 10 éditions et leurs vaillants présidents d'organisation

(avec une pensée particulière au regretté Roger Mutti qui nous a quittés très récemment): des heures et des heures de bénévoles pour mettre sur pied de belles fêtes.

Sans oublier nos nombreuses sociétés locales et les particuliers qui se donnent chaque fois à fond pour que la fête soit belle! ■ CO FÊT'ORVIN'25S

Balade découverte

Samedi 21 juin dès 13 h 15

Pour la troisième année, nous vous invitons à une balade découverte de notre beau village. Le rendez-vous pour le départ de cette balade est fixé au samedi 21 juin et débutera à partir de 13 h 15 sur la place du village d'Orvin (devant la banque Raiffeisen). La balade d'une durée d'environ 3 h 30 est accessible à tous (chaussures de marche recommandées). Un parking est disponible à l'école. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Yves Donzel, membre de la commission d'embellissement, par téléphone au 032 358 20 29 (18 h 30-20 h 30 tous les jours) ou par email à l'adresse yvesdonzel@gmail.com (avec objet *balade découverte*). Une inscription est nécessaire et le nombre de places est limité. ■ LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT



Vide-grenier à Plagne

Le samedi 14 juin, André Voiblet organise un vide-grenier à la halle des fêtes aux Écovot à Plagne. Une belle occasion pour chacun d'y dénicher des trésors parmi les nombreux objets proposés. ■ CM

NUL BAR AILLEURS VAUFFELIN

Report de date

Soirée paëlla

La paëlla prévue au 21 juin est annulée et reportée au vendredi 22 août. Veuillez prendre note de la nouvelle date. D'autres informations suivront en temps voulu.

Entretemps, le team Nul bar ailleurs vous souhaite un bel été et se réjouit de vous revoir. ■ MYA

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

bechtel-imprimerie.ch

ORVIN

Succès et bonne humeur pour la traditionnelle course aux œufs

Fidèle à la tradition, la Fanfare Harmonie Orvin et l'EJMO ont une nouvelle fois ravi petits et grands lors de leur incontournable course aux œufs, qui s'est tenue le dimanche 25 mai à la cantine sous Les Roches.

La journée a débuté en musique à 10 h 45 avec un concert chaleureux offert par la fanfare, salué par les applaudissements enthousiastes d'un public matinal.

À 11 h 30, la première course a mis en scène deux jeunes concurrents, Ellie Vicenzi et Nino Chatelain, qui se

sont affrontés avec énergie et détermination, chacun armé de 20 œufs à lancer avec précision. Sous les encouragements de plus de 100 spectateurs, Nino a pris l'avantage et s'est imposé, remportant ainsi l'édition 2025 chez les juniors.

Entre les deux temps forts sportifs, les visiteurs ont pu se régaler autour de savoureuses grillades dans une ambiance conviviale.

L'après-midi, à 14 h, place à la course des adultes. Cette fois, Byron Liechti et Silvan Schläppi se sont lancés

dans une épreuve exigeante de 2 km, avec 50 œufs chacun à lancer dans le van (corbeille). Dans une atmosphère mêlant rivalité amicale, humour et performance, Silvan Schläppi a franchi la ligne d'arrivée avec environ 20 secondes d'avance, remportant une victoire méritée sous les applaudissements nourris du public.

La fête s'est poursuivie avec l'ouverture des jeux pour enfants, dont les résultats seront révélés dans un prochain article. La journée s'est clôturée sur une note florale avec la

traditionnelle roue des fleurs, qui a réuni de nombreux amateurs de botanique sur le parvis de la cantine.

Un immense merci aux membres de la société et à toutes les personnes bénévoles ayant œuvré tout au long de cette belle journée. Merci également au public fidèle et chaleureux pour sa présence.

Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2026, qui promet, une fois encore, rires, musique et œufs en folie!

■ FHO / EJMO



Byron Liechti et Silvan Schläppi, accompagnés de leurs enfants



Nino Chatelain et Ellie Vicenzi, course des enfants

Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville** Messes : vendredi 6 juin, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17h); samedi 7 juin, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 8 juin, 10h, messe confirmation, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 10 juin, pas de messe, Christ-Roi, Bienne; mercredi 11 juin, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 12 juin, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 13 juin, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):** 032 329 56 01, communaute.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura** Messe: dimanche 6 juillet, 10h15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 St-Imier. Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:** samedi 7 juin, 18h, Corgémont, messe de la Pentecôte; dimanche 8 juin, 10h, Saint-Imier, messe de la Pentecôte; mardi 10 juin, pas de messe; jeudi 12 juin, 19h, Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement:** dimanche 8 juin, 17h30, Corgémont. **Shibashi:** mercredi 11 juin, 9h30, Saint-Imier. **Groupe des retraités du Vallon:** jeudi 12 juin, 10h30, Courtelary, messe et repas. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.**

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine** Messes: samedi 7 juin, 17h30, messe de la Pentecôte; dimanche 8 juin à 10h messe et fête de la première communion à Tavannes; jeudi 12 juin à 9h messe et à 15h messe au Home les Lovières. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.**

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** **Église pour Christ Week-end de Pentecôte:** du vendredi 6 juin au dimanche 8 juin, convention de Pentecôte à Reconvilier, convention-pentecote.gfc.ch. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

■ **CORMORET** **La fontaine** **Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel** **Culte autrement:** 10 Uhr mit Julia. **Soirée de prière:** mercredi 11 juin, 20h, chez Suzanne et Marcel Sauser, Tavannes. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.**

■ **ORVIN** **Église mouvement** **Culte:** dimanche 8 juin, 10h, thème: *Hors-série*. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Eric Naegele 079 816 95 51, contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique **Culte:** dimanche 8 juin, 10h, prédication: Rolf Maier, garderie et école du dimanche assurées. **Club d'enfants (5-11 ans):** jeudi 12 juin, 12h. **Groupe de jeunes (11-19 ans):** samedi 14 juin, 15h à 21h. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.**

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania **Culte de Pentecôte:** dimanche 8 juin, 9h30, avec Roland Gerber. **Fourchoux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

Église le Roc Mini camps de Quartier libre et d'Antizone à la Chaux d'Abel: du vendredi 6 juin au dimanche 8 juin. 40 enfants (6-12 ans) et ados (12 ans et +) inscrits pour un week-end de découverte et de joie avec plein d'activités. Responsable: Renate 079 662 04 76. **Célébration:** dimanche 8 juin à 10h, avec le pasteur Luc Normandin. Un programme est prévu pour les enfants et une garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, www.egliseroc.wordpress.com.**

Église néo-apostolique de Suisse **Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Église Évangélique du Pierre-Pertuis** **Culte:** dimanche 8 juin, Pentecôte, 10h, partage biblique. **Rencontre de prière:** mardi 10 juin, 20h. **Espace rencontre:** mercredi 11 juin, 14h30. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

■ TRAMELAN

Armée du Salut Groupe Ados: vendredi 6 juin, 19h30. **Flambeaux de l'Évangile, week-end de printemps:** du samedi 7 juin au lundi 9 juin. **Célébration:** dimanche 8 juin, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration intergénérationnelle. Avec la participation du Clown Jöli (Joël Bussy), qui apportera le spectacle *Là-bas le bonheur?!* **Prière 29B12:** lundi 9 juin, 19h30. Nous prions pour vous. **Caté, instruction biblique pour jeunes:** jeudi 12 juin, 18h, pour les jeunes de 3^e année. **Meet & move:** samedi 14 juin et dimanche 15 juin à Huttwil (pas de célébration le dimanche dans nos locaux). Sport, convivialité, contenus spirituels. Plus d'infos sur meet-and-move.armeedusalut.ch. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch, [tramelan.armeedusalut.ch](http://www.tramelan.armeedusalut.ch).**

Église Évangélique Baptiste, Oratoire **Groupe de jeunes:** vendredi 6 juin, 19h, Bienne. **Culte:** dimanche 8 juin, 9h30 avec Paul Harrison, suivi d'un apéritif. **Étude biblique:** mardi 10 juin, 20h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

Église Évangélique du Figuier **Étude biblique:** vendredi 6 juin, 20h-21h. Sur le thème *Le chemin de l'espérance*. Via Zoom. **Flambeaux de l'évangile de Tramelan:** samedi 7 au lundi 9 juin. Week-end de printemps. **Culte de Pentecôte:** dimanche 8 juin à 9h30, message apporté par Daniele Zagara et partage de la sainte cène. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguier.ch.**

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg **Culte:** dimanche 8 juin, 10h, aux Mottes. Groupe juniors, garderie. **Moment de prière et de silence:** mardi 10 juin, 13h30, rue des Prés. **Couture:** mardi 10 juin, 14h, Mont-Tramelan. **Bible et sandwich:** mardi 10 juin, 19h, rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration)** **Culte:** samedi 7 juin, sainte cène des confirmands, Sonvilier, 19h. Dimanche 8 juin, Pentecôte, culte des confirmations, 10h, collégiale de Saint-Imier. Apéritif à l'issue de la cérémonie. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, 14h-16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 3 juillet. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuilées):** mercredi 25 juin, 18h30-20h, rue du Collège 19 Sonceboz. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. **Services funèbres (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch.**

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Cultes:** samedi 7 juin, 19h, Sonvilier, sainte cène des confirmands; dimanche 8 juin, 10h, Saint-Imier, culte de la Pentecôte et confirmations. **Prière œcuménique:** une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, 19h15-19h40, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24, www.referguel.ch.**

■ **COURTELARY-CORMORET** **Confirmations:** Saint-Imier, voir rubrique de la collaboration. Dimanche 8 juin, covoiturage au 076 713 39 55. **Assemblée de paroisse:** jeudi 12 juin, 19h30, salle de paroisse.

Envie ou besoin d'une visite? contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch, www.referguel.ch. **Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.**

■ **LA FERRIÈRE** **Culte:** dimanche 8 juin, 10h, collégiale de Saint-Imier, Pentecôte, célébration des confirmations, apéritif offert. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechi, 078 811 25 64. 📞📱 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.**

■ **RENAN** **Sainte cène:** samedi 7 juin, avec les confirmants, 19h, temple de Sonvilier. **Culte de confirmation:** dimanche 8 juin, 10h, collégiale de Saint-Imier, suivi d'un apéritif. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.**

■ **SAINT-IMIER** **Culte:** dimanche 8 juin, Pentecôte, culte des confirmations à 10h à la collégiale. Offrande: USBJ. Officiants: équipe catéchétique. Apéritif à l'issue du culte. **Transport pour les cultes à l'extérieur:** D. Bongo, 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. **Jardin participatif de la cure:** venez mettre la main à la terre avec nous! Prochain rendez-vous: mercredi 18 juin à 17h. Pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant, 9h30-11h à la cure. Souper annuel, précédé de l'assemblée, jeudi 19 juin, 18h. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 17 juin, 14h30-17h30 à la cure. **Cultes:** plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse-st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Culte des confirmations:** dimanche 8 juin à Saint-Imier (voir rubrique de la collaboration). **Aînés:** le mardi à 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: Carinne Tièche 032 489 24 72. **Rencontre Éveil à la foi:** samedi 21 juin, 9h-11h, église de Villeret. **Accompagnement de la pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.**

■ **SONVILIER** **Célébration de la sainte cène:** samedi 7 juin, 19h, église de Sonvilier, sainte cène pour les catéchumènes de 11H; ouverte à toutes et tous. **Dimanche de Pentecôte:** dimanche 8 juin, confirmation des catéchumènes de 11H, 10h, collégiale de Saint-Imier. Voir aussi la rubrique commune. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch.**

Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroisses-sonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ **VILLERET** **Culte des confirmations:** dimanche 8 juin, Saint-Imier: voir rubrique de la collaboration. **Rencontre éveil à la foi:** samedi 21 juin, 9h-11h, église de Villeret. **Repas des aînés:** mercredi 18 juin, métairie des plânes, inscription au secrétariat au 032 941 14 58 jusqu'au samedi 14 juin. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch www.referguel.ch.**

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel** **Culte:** dimanche 8 juin, Pentecôte, 10h, à l'église d'Orvin, culte des confirmations et baptêmes. Organiste: Marie-Claire Charpiloz. Avec la participation de Cédric Bovet au saxophone, Rubín Delgado à la guitare et la contrebasse et Marco Scarinzi à la batterie. **Sujet de prière hebdomadaire:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Porrentruy. **Catéchisme cycle III, 11H:** vendredi 6 juin, 18h-20h, répétition culte confirmations et baptêmes à l'église d'Orvin, repas de 20h-22h suite de la rencontre autour d'un repas convivial. Dimanche 8 juin, rendez-vous à 9h à l'église d'Orvin, culte des confirmations et baptêmes. **Fruits TerrEspoir:** les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au jeudi 12 juin. Livraisons mercredi 25 juin à Péry, jeudi 26 juin à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boilat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Site internet:** notre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure. **Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondant, déposer un message. **À votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-ronchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16 (en congé d'études du jusqu'au 30 juin 2025), Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. **Catéchisme, cycle I et II:** Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noveraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-ronchatel.ch.**

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Pfingstgottesdienst:** 8. Juni, 10 Uhr, Corgémont, mit Abendmahl. Anmeldung zur Herbstreise bis 15. Juni im Sekretariat. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée** **Culte des confirmations:** dimanche 8 juin, 10h, église, sainte cène. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 076 586 12 16. Verre de l'amitié à l'issue du culte. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétaires des homes. **Cible missionnaire 2025:** la cible est fixée à 39 255 francs. Au 30 avril, 5130.10 francs ont été récoltés. Si vous le pouvez, nous vous invitons à verser votre don sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Un grand merci de votre soutien envers les plus démunis. **Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evlyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.**

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunion de semaine:** le mardi à 19h15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Une si jolie petite plage

Du vendredi 27 juin à 20h jusqu'au bout de la nuit du samedi 28 juin, vous serez accueillis pour chiller en bonne compagnie.

C'est une invitation dans la frénésie festive de l'Imériale à venir vous la couler douce, à chiller au soleil de la Collégiale, sur une si jolie petite plage.

Des chaises longues, des parasols, le bruit de la mer, des jus de fruits, les couleurs des vacances vous attendent. Quoi de plus reposant!

Petit-déj

À 8h, samedi matin, un café ou un thé gourmand vous sortiront de la nuit.

Events flash

Toutes les heures tapantes, pile à l'heure, des animations surprises de quelques minutes viendront égayer et surprendre votre nuit du vendredi 27 juin, 21h au samedi 28 juin. Venez découvrir nos Guests Stars de la plage! Nous vous invitons à la plage de la

Collégiale, ouverte toute la soirée et nuit de l'Imériale.

Besoin de vous

Pour nous prêter vos chaises longues et parasols. Pour vous annoncer et

en savoir plus sur cette nuit à la plage, prendre contact avec N. Marschner au 076 611 75 11 ou nadine.marschner@referguel.ch.

■ NM



Fête de la Fusion Péry-La Heutte : un succès probant



Les membres du comité de gauche à droite: Manuel Evalet, Thierry Egger, Marjorie Oppliger, Cindy Rohrer, Rachel Krähenbühl, Mégane Zürcher, Mélanie Mirante, Sofia de Matos Morais, Daniele Andriani, Lydia Reymond, Julie Lienhard, Thomas Sutter. Membres du comité excusés: Marion Veugeois, Jamie-Lee Schwendeler et Elodie Vuilleumier.

La Fête de la Fusion de Péry-La Heutte qui s'est déroulée les 16 et 17 mai peut être qualifiée de réel succès. Le soleil avait été commandé en son temps, mais le comité d'organisation avait oublié de mentionner également les températures, qui se sont révélées un peu *frisquettes* pour la saison. Toutefois ce fait n'a pas empêché la venue de nombreux quidam au centre communal de Péry.

Une fête pour tous

Avec une implication forte de l'École à journée continue EJC (jeux et activités diverses pour les enfants), du Centre

d'animation jeunesse CAJ (disco sirop et surtout animation Jukebox Party), de l'école primaire (flûtes et danse & mouvements), du conseil des parents (grimage et barbapapa), et de la famille Bessire de Péry (balade à Poneys). La manifestation mise sur pied a fait une part belle aux plus jeunes, mais pas que. En effet, diverses prestations des sociétés locales (Jodleurs, Accordéonistes, Tüttli's et la Concordia) ont été très appréciées par tout un chacun. Si la soirée de vendredi aurait pu accueillir plus de monde pour la prestation des Seriously Serious, le samedi soir, l'application Jukebox, qui permet à chacun

de choisir ses morceaux de musique préférés, a été un franc succès. À voir les nombreux danseurs de tout âge se trémousser dans le centre communal, aux sons de musiques des années 1980, le comité d'organisation ne peut que se féliciter d'avoir fait confiance au CAJ de Péry-La Heutte et environs pour cette soirée.

Une seule victime

Passant au mauvais endroit et à la mauvaise heure, un sanglier est la seule victime à déplorer. Il a été cuit durant 6 heures par Laurent Soldati de Cortébert et a fait le régal de près de

100 intéressés. Jamais dépassée par les événements, la cantine a livré approchant 800 assiettes sur le site du centre communal.

La balade des gens heureux

Grande première, une balade gourmande a été mise sur pied sous la responsabilité de Manuel Evalet et Thomas Sutter. Avec la participation de 221 personnes, cette promenade gustative dans les environs de Péry et de La Heutte est un franc succès. Avec des produits régionaux de qualité, cette balade n'a enregistré que des compliments de la part des participants.

De grands mercis

Si la venue des habitants de Péry-La Heutte et des environs à la manifestation est une condition *sine qua non* à son succès, elle ne pourrait pas être mise sur pied sans une implication importante autant de la municipalité de Péry-La Heutte, que des sociétés locales. En mettant son personnel administratif au profit du comité, en l'occurrence Julie Lienhard et Cindy Rohrer, le travail des autres membres en a été nettement facilité. Un grand merci à ces deux jeunes femmes qui ont accompli un grand labeur. À relever également le travail de l'ombre effectué autant par le service de voirie que par les concierges pour le montage et le démontage de toutes les infrastructures utilisées durant le week-end.

Autre satisfaction, l'implication des sociétés locales qui ont fourni près de 500 heures de travail grâce à leurs bénévoles, impliqués à la buvette, à la cantine, au bar, à divers postes de la balade gourmande, à la caisse et à la vaisselle. En effet, l'utilisation de vaisselle réutilisable est à mentionner au niveau écologique, mais cela provoque un travail supplémentaire considérable. Petit bémol, pour une raison de simplification il a été décidé par le comité de supprimer la caution habituelle pour la vaisselle. Certaines personnes n'ayant pas joué le jeu, il est à déplorer la perte de près de 200 gobelets réutilisables, qui sont refacturés naturellement par les propriétaires du stock.

Si le comité a effectué un travail considérable dans son ensemble, un merci tout particulier à Sofia de Matos Morais, qui, pour une découverte de cette activité, a géré le programme des bénévoles de main de maître. Ce poste est capital pour le bon fonctionnement de la manifestation et dans ce domaine Sofia a accompli un travail de premier ordre.

Le bénéfice de la manifestation sera partagé entre toutes les sociétés locales qui ont fourni du personnel. À relever encore la participation financière de la municipalité pour les animations, la décoration et autres frais inhérents à une telle manifestation.

■ LE COMITÉ D'ORGANISATION

Journée de lutte contre les plantes invasives

Venez nous rejoindre le 28 juin, départ 9 h du centre communal (retour vers 11 h 30), pour une tournée d'arrachage des plantes invasives qui fleurissent sur les talus de la commune. Équipez-vous de gants, éventuellement d'un petit sarcloret (ou serfouette) et de tout votre courage ! Les enfants sont les bienvenus et un apéritif récompensera les valeureux bénévoles en fin de matinée. Que ce soit la Renouée du Japon, la Vergerette, l'Impatiente glanduleuse ou encore le Sénéçon de Jacob, ces quatre espèces, présentes dans notre commune, font partie de la liste des plantes invasives. Ces néophytes sont dites envahissantes, car elles se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses espèces caractéristiques d'un milieu naturel. Certaines représentent même un véritable danger pour la santé humaine, pour l'économie agricole, ou pour l'environnement. Ces plantes peuvent se propager très facilement par dispersion des graines, mais elles peuvent aussi se former efficacement à partir de bouts de racine ou de tige. Si elles ne sont pas correctement éliminées, les espèces peuvent rapidement se répandre, par exemple dans la forêt ou au bord des plans et cours d'eau et supplanter les espèces indigènes. Bien des parties de ces plantes survivent à leur compostage, tant dans les installations de jardin que dans les installations professionnelles. L'utilisation du compost contribue ensuite à la dissémination des néophytes. C'est pourquoi il convient d'éliminer les fleurs ainsi que toutes les parties des néophytes susceptibles d'assurer leur reproduction avec les ordures ménagères. Les parties souterraines doivent également toujours être éliminées par incinération. ■ CM



Sénéçon jacobée



Vergerette annuelle

le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

MULTIPLES AGRESSIONS APRÈS LA NETTE VICTOIRE DU PSG

ON LES A ÉCRASÉÉÉÉÉS !!!



Gros coup de poisse sur le chantier du pont!

Les travaux ne pourront pas reprendre avant qu'un crédit supplémentaire ne soit libéré par l'Assemblée municipale

Nul n'ignore que les réfections de nos ponts, qui doivent supporter les nouvelles conditions climatiques, seront onéreuses. Il n'était en revanche guère prévisible qu'une mauvaise surprise augmente sensiblement la facture sur le chantier de la rue des Prés.

Cinq perçages, puis la guigne

Le bureau d'ingénieurs engagé pour les travaux du pont de la rue des Prés avait déterminé, rappelons-le, la nécessité incontournable de démolir l'ouvrage pour le remplacer par un nouveau, plus élevé et surtout plus solide.

Sur ses plans, ledit bureau avait prévu le creusage et coulage de dix micropieux, à savoir cinq sur chaque berge; ces piliers devaient mesurer 15 mètres de longueur et 20 cm de diamètre.

Avant de lancer le chantier, les spécialistes avaient effectué trois percements préparatoires, afin de vérifier la stabilité du sol concerné. Tous se sont parfaitement déroulés et il en est allé de même pour le percement et le coulage des deux premiers micropieux définitifs.

Malheureusement, lorsque l'entreprise a lancé le troisième percement définitif, les machines sont arrivées dans une poche d'eau inattendue; le liquide étant sous pression, un jet violent s'est produit, haut et puissant.

Les travaux ont donc dû être stoppés immédiatement le 10 avril dernier, les ingénieurs soulignant qu'il s'agit là d'un vilain coup de poisse.

Le captage de l'administration bloqué lui aussi

Il n'est pas possible, à ce stade, de garantir que cette poche d'eau n'est pas en lien avec la nappe phréatique, dans laquelle le Sester (Syndicat d'alimentation en eau des communes municipales



Calme plat sur le chantier du pont, interrompu pour des questions techniques imprévisibles

de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier) capte l'eau de nos robinets.

Aussi ce dernier captage a-t-il été stoppé immédiatement lui aussi, l'alimentation ne provenant plus, actuellement, que de la source de la Cuchatte.

Des analyses sont en cours sur l'eau du captage bloqué, afin de vérifier que la nappe n'a pas subi la moindre atteinte. L'Office cantonal des eaux et des déchets (OED) chapeaute et surveille évidemment de très près toutes les analyses.

Le captage ne sera pas relancé avant que les spécialistes aient la certitude parfaite d'une totale absence d'atteinte.

Quoi qu'il en soit, précisons que les consommateurs d'eau n'ont couru absolument aucun danger.

Études et coûts supplémentaires

Pour ce qui touche au futur pont, une délégation du Conseil municipal a tenu plusieurs séances avec les ingénieurs en charge du dossier, afin de définir les solutions applicables, solutions qui ont ensuite été soumises à l'OED.

Décision a finalement été prise d'opter pour un nouveau système de pieux, en forme de flèches et qui seront forcés dans le sol au moyen d'un pousse-tube. Préfabriqués, ils mesureront 30 cm de diamètre, pour une profondeur de 12 mètres. On en plantera cinq sur la berge nord et six sur la berge sud.

Ce système est sensiblement plus onéreux et exige donc un crédit supplémentaire de 220 000 francs, lequel

sera soumis à l'approbation de l'assemblée municipale, le 30 juin prochain.

La loi exigeant que les fonds nécessaires soient disponibles, le chantier demeure à l'arrêt jusqu'à la libération de ce montant supplémentaire.

Dans le meilleur délai

L'arrêt des travaux impliquera évidemment un retard conséquent de la mise en fonction du nouveau pont. À l'heure actuelle, il apparaît qu'on ne peut en tous les cas pas espérer un achèvement de cet ouvrage avant la fin octobre.

Quoi qu'il en soit, les travaux de réalisation du dépose-minute, destiné à la Maison de l'Enfance, seront lancés dès que le chantier du pont le permettra. ■ CM

Sécurité renforcée

Dans l'optique de renforcer la sécurité du bâtiment et de l'alimentation énergétique, deux coffres électriques seront prochainement remplacés, au centre communal, par des installations aux normes les plus pointues. L'un est situé à l'intérieur et l'autre sur une façade de l'immeuble Prés 5.

Un crédit de 3243 francs vient d'être libéré par le Conseil municipal pour ces travaux qui seront réalisés au plus vite. ■ CM

Rencontre de communes

La Commune bourgeoise et la Commune municipale tiendront leur traditionnelle rencontre annuelle le jeudi 3 juillet prochain. Consacrées à des échanges nourris sur toutes les questions qui concernent les deux collectivités, ces séances sont toujours très constructives. ■ CM

Course surprise

La traditionnelle course des aîné(e)s, version 2025, se déroulera dans le courant du mois d'août. Le conseiller municipal Sacha Calegari organise cette sortie dont le but demeure une surprise; il accompagnera les invités de la commune.

Un courrier personnel sera adressé tout prochainement à toutes et tous les habitants ayant déjà soufflé septante bougies. ■ CM

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch

ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAS-VALLON (AABA)

Nos dernières activités avant la pause estivale

Avant de nous laisser bercer par les douces journées d'été, nous vous invitons à partager quelques instants chaleureux avec nous. Voici notre programme de juin et juillet:

Séances de cinéma

Mardi 10 juin à 14 h 30 – Tramelan: *L'attachement*.

Sandra, une femme indépendante et solitaire, se voit contrainte de partager son quotidien avec son voisin et ses

deux enfants. Peu à peu, une relation inattendue se tisse entre eux...

Lundi 16 juin à 14 h – Tavannes: *Des jours meilleurs*.

Après un accident de voiture, Suzanne perd la garde de ses enfants. Elle doit entamer un parcours de soin dans un centre spécialisé. Un film émouvant sur la reconstruction, l'espoir... et la force intérieure.

Jeudi 10 juillet à 14 h 30 – Tramelan: *La Cache*.

Mai 68, Paris. Christophe, 9 ans, est caché chez ses grands-parents. Entouré de sa famille, il découvre les secrets enfouis d'une mystérieuse cache... Une chronique sensible et touchante.

Après-midi pétanque

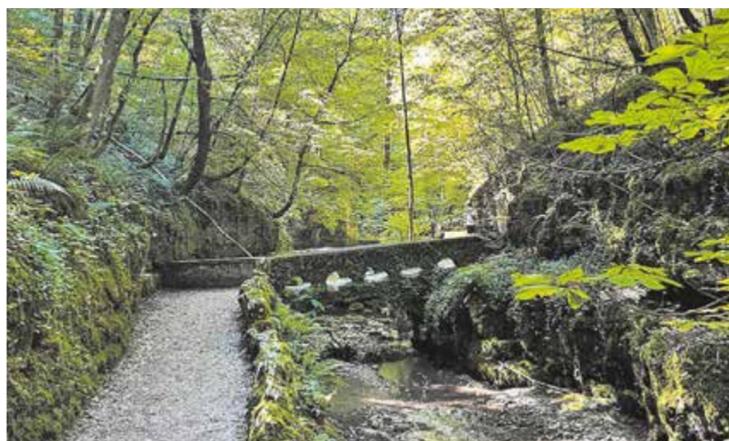
Mercredi 11 juin de 14 h à 17 h – Patinoire de Péry. Débutant(e) ou joueur(se) expérimenté(e)? Peu importe! Venez partager un moment de détente et de rires en lançant quelques boules sous le soleil. Gratuit pour les membres, 5 francs pour les non-membres.

Excursion à la Verenaschlucht

Mercredi 25 juin de 14 h à 17 h. Départ depuis la Place du Village, Romont.

Une balade facile, au cœur d'un paysage enchanteur entre falaises et forêt. Laissez-vous porter par la magie de la Verenaschlucht, un lieu qui semble tout droit sorti d'un conte. Gratuit.

Dès le mois d'août, nous vous retrouverons avec de nouvelles activités riches en découvertes et en bonne humeur. En attendant, toute l'équipe d'AABA vous souhaite un été rayonnant, plein de douceur, de repos et de belles aventures. À tout bientôt. ■ AABA



Verenaschlucht

QUAI 29

Exposition de Petra Tschersich

Le vendredi 13 juin à 18 h, Quai 29 à la gare de Sonceboz a le plaisir d'ouvrir ses portes pour le vernissage d'une exposition aussi personnelle que précieuse. L'artiste Petra Tschersich y présente une série de tableaux abstraits, réalisés à partir de tissus et de papiers patinés par le temps, collés sur du vieux bois, avant d'être retravaillés à l'acrylique, parfois rehaussés de feuille d'or. Ces compositions sont ensuite montées sur de la tôle noire ou encadrées d'aluminium, conférant à l'ensemble un éclat sobre et contemporain.

Issue de l'École cantonale d'art visuel de Bienne, Petra Tschersich conjugue depuis 1995 son activité d'artiste avec un rôle de formatrice chez Caran d'Ache à Genève. Elle expose régulièrement dans la région, notamment à la Gewölbegalerie de Bienne et chez Uniart à Nidau. Son travail, profondément ancré dans la matière, la mémoire et le geste, trouve naturellement sa place au sein de l'univers de Quai.

Un prénom, une présence

Chaque tableau porte un prénom. Un élément tangible, lettre, tissu, carte postale ou petit objet appartenant à

une personne portant ce prénom est intégré à la surface de l'œuvre. D'abord mis en évidence, ce fragment est ensuite partiellement recouvert, puis relégué en arrière-plan, parfois jusqu'à disparaître. Mais comme la mémoire, un détail peut resurgir à tout moment.

Certaines œuvres anciennes sont sciées, recomposées, transformées, un geste de réappropriation artistique et personnelle. « C'est ma manière de faire la paix avec mon vécu », confie Petra Tschersich.

Une esthétique du recyclage et de l'émotion

Au-delà de leur esthétique raffinée, les œuvres de Tschersich touchent par leur charge émotionnelle. Elles racontent des liens, des pertes, des transmissions. Elles parlent aussi de transformation: celle des matériaux, des souvenirs, et de soi-même.

À travers ces compositions non figuratives, pensées comme une multitude de petits tableaux réunis en constellation, le visiteur est invité à ralentir, observer, ressentir. Quai 29 se réjouit d'accueillir cette exposition et de partager avec vous l'univers singulier de Petra Tschersich. ■ SP

ASSOCIATION SONCEBOZ-SOMBEVAL D'EMBELLISSEMENT ET D'ANIMATION

Le Sounds'Boz Festival revient pour une 3^e édition haute en couleur



Photo: Anthony Delanoix, unsplash.com

Le rendez-vous musical de Sonceboz-Sombeval est de retour! Du 20 au 22 juin, le Sounds'Boz Festival animera à nouveau la commune pour une troisième édition placée sous le signe de la fête, de la diversité musicale et de la convivialité. Porté par l'Association Sonceboz-Sombeval d'Embellissement et d'Animation (AS-SEA), cet événement à entrée libre séduit

chaque année un public toujours plus nombreux, en proposant une alternative rafraîchissante aux traditionnelles fêtes de village.

Une programmation éclectique et généreuse

Les festivités débuteront dès vendredi à 18 h. Le groupe local Suze Tonik ouvrira la scène à 19 h, posant

les bases d'un week-end musical riche en découvertes. Suivra le duo vaudois Aliose, dont les compositions sensibles et mélancoliques ont déjà conquis le public du Paléo. Serge Band prendra ensuite le relais avec un rock percutant, avant de laisser place à Wave2Back, un duo de DJs bien décidé à faire vibrer la tente électro jusqu'au bout de la nuit.

Le samedi s'annonce tout aussi festif, avec un programme d'activités pour petits et grands. La police cantonale et les pompiers de la Suze proposeront diverses animations, ponctuées par un discours du maire à l'occasion de la présentation du nouveau véhicule des sapeurs-pompiers. Le Centre Animation Jeunesse (CAJ) de Péry-La Heutte orchestrera plusieurs animations ludiques, tandis qu'un éclairage sera porté sur le projet 4L Trophy de deux jeunes de la région, porteurs d'un beau message solidaire.

Sur scène, la journée débutera à 16 h avec le rock entraînant de The Clasp, suivi des emblématiques Crazy Vecchios, enfants du village et figures incontournables du festival. Deux découvertes prometteuses viendront ensuite enrichir la soirée: LyOsun, compositeur électro aux sonorités envoûtantes, et le groupe déjanté Estelle Zamme, qui mêle humour, énergie brute et folie douce. La soirée se terminera en beauté avec Abraxas Revival On Tour, qui avait enflammé le nombreux public présent l'année passée sur les hits cultes des années 80 et 90.

Un dimanche sous le signe de la famille

Le dimanche, place à FestiJeux, une journée résolument familiale dédiée aux enfants... et à leurs parents! Entre disco sirop et défis à relever en équipe, les animations promettent de jolis moments de complicité et de rires. De nombreux lots sont à gagner: entrées pour Payernland, Prehistopark, le Cirque Knie, la Maison Camille Bloch, places de cinéma... et bien d'autres surprises tout aussi magiques.

Animations, food trucks et ambiance garantie

Tout au long du week-end, les festivaliers pourront profiter d'une ambiance chaleureuse et d'animations en continu, avec des trampolines et un rodéo mécanique. Cinq food trucks seront présents pour ravir les papilles, avec une offre culinaire venue des quatre coins du monde, pour tous les goûts et toutes les bourses. Tous les ingrédients sont réunis pour un week-end festif, gourmand... et inoubliable.

Appel aux bénévoles: l'événement a besoin de vous!

Avec près de 3000 visiteurs attendus, un tel événement ne peut exister sans le soutien des bénévoles. Pas moins de 80 personnes sont nécessaires pour faire vivre le festival. L'association lance donc un appel à toutes les bonnes volontés: vous avez quelques heures à offrir? Rejoignez-nous! Contact par email à info@as-sea.ch.

Le week-end s'annonce festif, convivial... et radieux. On compte sur vous!

■ AS-SEA



CORGÉMONT

Eddy Mitchell à Corgémont, c'était il y a 60 ans

Faire venir une vedette de la chanson française dans les années soixante: pari fou, mais pari réussi par la Fanfare de Corgémont et son président Émile Hügi. C'était extraordinaire car à cette époque, les vedettes se produisaient dans les grandes villes et pas dans les campagnes comme c'est le cas des festivals aujourd'hui.

Extrait paru dans l'Écho du Bas-Vallon: «Vendredi soir, bien avant que se lève le rideau, la halle-cantine était envahie par 1400 fans plus quelques non-initiés aux mystères yé-yé. Corgémont n'avait encore jamais vu pareil rassemblement de jeunesse. L'orchestre Les Sparks fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements couvrant le crépitement des guitares électriques. Les coups de sifflet des juvéniles auditeurs et auditrices manifestaient à leur manière leur plaisir. Romuald, la vedette en



second, fit encore monter le baromètre de plusieurs degrés et pourtant on n'avait pas encore tout entendu et tout vu!

Eddy Mitchell était en scène. À son entrée, comme soulevés par une vague de fond, les premiers rangs yé-yé se levèrent pour mieux voir puis la vague amplifia son mouvement et bientôt les 1400 paires de pieds foulaient les plateaux de tables et la scène.

Le soussigné se souvient. Il était en dernière année scolaire et pas question d'avoir la permission des parents pour assister à ce concert. Néanmoins un groupe d'écoliers s'était regroupé aux alentours de la halle-cantine pour entendre le chanteur, mais sans voir Eddy Mitchell.

Le lendemain, les organisateurs ont constaté quelques tables cassées et une montagne de verre brisé, mais quel spectacle! ■ ROLAND GREUB, ARCHIVISTE MUNICIPAL

GROUPE STOP 5G - SONCEBOZ-SOMBEVAL

Projet d'une antenne 4G et 5G au Brassiège

En mars de cette année, de nombreux citoyens et citoyennes (110) se sont regroupés pour s'opposer à l'implantation d'une nouvelle installation de communication mobile sur le bâtiment de l'ancienne Bienna.

Or, la pose des gabarits réglementaires avait été omise par la requérante (Sunrise GmbH) et le vice de forme porté à la connaissance de la Préfecture.

Les gabarits ont été posés depuis lors et par lettre du 22 mai la Préfecture nous informe que le projet fera l'objet d'une nouvelle publication. La première a été effectuée le vendredi 30 mai, la deuxième dans la présente édition de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary. La Préfecture ajoute que les oppositions formées lors du premier dépôt public demeurent valables et que la requérante ainsi que la municipalité

de Sonceboz-Sombeval seront invitées ultérieurement à une prise de position.

Rappelons ici que plusieurs antennes arrosent déjà la totalité de la localité et que les besoins de la population et des entreprises sont largement couverts. Par ailleurs, nos autorités communales avaient donné un préavis défavorable à la délivrance du permis de construire pour cette nouvelle antenne. Nous saluons leur prise de position face à un projet posant potentiellement des problèmes de santé publique et écologiques.

En effet, tant que la non-toxicité du rayonnement électromagnétique artificiel sur les organismes vivants n'aura pas été établie par la communauté scientifique, le simple bon sens veut que le principe de précaution soit appliqué. ■ POUR LE GROUPE STOP 5G SONCEBOZ-SOMBEVAL, ROLAND MESSERLI

Réclame

Clientis
Votre banque

Asseyons-nous et discutons.
Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds
cec.clientis.ch

Assemblée municipale du 23 juin

Le Conseil municipal convie la population à la prochaine assemblée municipale, au cours de laquelle plusieurs points seront abordés, notamment l'approbation des comptes 2024 et une proposition d'ajustement des effectifs de l'administration communale.

Le message complet relatif à cette séance est disponible au secrétariat municipal, sur le site internet de la commune, ainsi qu'en scannant le code QR ci-joint.

Nouvelles règles de contrôle du droit de vote

Conformément aux recommandations de la Préfecture, une nouvelle procédure de vérification du droit de vote sera mise en place dès cette assemblée. À l'entrée, un contrôle d'identité sera effectué à l'aide du registre officiel des électeurs. En cas de doute, une pièce d'identité pourra être demandée. Cette mesure vise à garantir que seules les personnes disposant du droit de vote communal puissent participer aux décisions.

Comptes municipaux 2024

Le résultat de l'exercice 2024 est fortement impacté par la mise à jour de la comptabilité, qui a été nécessaire, afin de rétablir une image conforme à la réalité financière de la Municipalité. Il est ainsi difficile de s'appuyer sur le résultat de l'exercice pour évaluer la situation financière de la Municipalité.

Résultat du compte global

Le compte global qui regroupe les éléments du compte général ainsi que des financements spéciaux (alimentation en eau, assainissement des eaux et élimination des déchets) se solde par un excédent de produits de 202 623 fr. 07. Ce dernier se répartit de la manière suivante:

- Financement spécial *Alimentation en eau*: 85 292 fr. 35
- Financement spécial *Assainissement des eaux*: 141 693 fr. 42



- Financement spécial *Élimination des déchets*: -24 362 fr. 70
- Compte général: 0 franc

Résultat du compte général

Le compte de résultat, avant attribution aux fonds de réserve, se solde par un excédent de produits de 1294 639 fr. 38, dû en grande partie aux éléments suivants:

- Pour 500 000 francs à des recettes fiscales supplémentaires, au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui ne seront pas renouvelées.
- Pour 220 000 francs à des recettes fiscales ordinaires supplémentaires au niveau de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.
- Pour 410 000 francs à des revenus de transfert résultants de corrections au niveau des valeurs d'immobilisations.
- Pour 380 000 francs à des rectifications de valeurs d'immobilisations corporelles du patrimoine financier.
- Pour 512 000 francs de rectification des valeurs de l'actif avec l'enregistrement de comptes bancaires ainsi que d'actions ne figurant pas au bilan d'entrée du 1 janvier 2024.

S'agissant d'un résultat exceptionnel, le Conseil municipal a pris la décision d'attribuer 500 000 francs au

fonds spécial *Fluctuation de la fiscalité communale*, en vue de la rétrocession probable des recettes extraordinaires liées aux personnes morales et du renforcement de la réserve.

Le Conseil propose également à l'Assemblée municipale d'attribuer 500 000 francs au fonds spécial *Relatif aux bâtiments communaux*, entre autres en vue de l'aménagement extérieur de la salle de spectacles.

Le solde de 299 639 fr. 38 a été capitalisé en amortissement supplémentaire conformément aux obligations légales.

Conclusion

Malgré la gestion exotique des comptes ces dernières années, et grâce au travail exemplaire de l'administration communale depuis juin 2024, la situation patrimoniale de la commune est claire: la commune investit dans son patrimoine administratif (par exemple réseau d'eau) et financier (Fondation Grosjean), ce qui provoque un endettement plus élevé et des charges d'amortissement plus conséquentes.

La situation des financements spéciaux est moins claire: les revenus des financements spéciaux liés à la gestion des déchets et à l'alimentation en eau ne couvrent pas complètement les charges; une analyse plus fine sera nécessaire en 2025.

Globalement, la santé financière de la commune ne change pas, mais une meilleure vue d'ensemble sera présentée lors du budget 2026 en décembre 2025 et lors de la présentation des comptes 2025 en juin 2026.

Renforcement des effectifs de l'administration communale: une nécessité pour garantir la qualité des services

L'administration communale fonctionne actuellement avec un taux de 2,80 équivalents plein temps (EPT), fixé en 2014 sur la base d'une étude cantonale qui en recommandait pourtant 3,22. Depuis, les besoins ont considérablement évolué, comme l'appuie un récent sondage comparatif avec d'autres communes de taille similaire.

Face à une charge de travail croissante et des exigences administratives toujours plus complexes, le Conseil municipal propose d'augmenter l'effectif avec un plafond allant jusqu'à maximum 4,5 EPT. Cette estimation réaliste se base sur les besoins actuels et permettrait de mieux répondre aux attentes des autorités cantonales et de la population.

Cette adaptation s'explique notamment par:

- de nouvelles exigences légales et administratives;

- l'augmentation de la population;
- de nouvelles tâches (chauffage à distance, subventions Kibon, etc.);
- l'introduction de services numériques (e-déménagement);
- la mise en œuvre du plan d'action de la Préfecture;
- la révision du plan d'aménagement local.

L'objectif n'est pas une hausse rigide des effectifs, mais une gestion flexible, avec des fourchettes d'occupation par domaine (Administration des finances 50-70 %, secrétariat 70-100 %, administration générale 200-300 %). À moyen terme, ce réajustement permettrait également de réduire le recours à des prestataires externes.

Ajustement de la contribution à Erguël Sports SA

Le Conseil municipal propose d'approuver l'augmentation de la contribution annuelle par habitant versée à Erguël Sports SA, qui passerait de 10 francs à 13 fr. 50 dès le 1^{er} janvier 2026.

Cette adaptation vise à soutenir la gestion durable de la Clientis Arena à Saint-Imier, face à l'augmentation des coûts d'exploitation et aux résultats déficitaires récents. Elle s'inscrit dans une démarche régionale concertée pour garantir l'accessibilité et la qualité des infrastructures sportives, essentielles au tissu associatif local, aux écoles et à la jeunesse.

Les Conseils municipaux de toutes les communes concernées ont émis un préavis favorable.

Le Conseil municipal remercie les citoyennes et citoyens pour leur compréhension et leur collaboration. Il espère que les informations présentées lors de l'assemblée permettront à chacune et chacun de mieux connaître les projets en cours.

Le Conseil municipal vous donne rendez-vous le lundi 23 juin à 20 h à la salle de spectacles. ■ CM/IAQA



Promotions civiques 2025

La commune de Corgémont informe les jeunes qui ont déjà ou auront 18 ans en 2025 qu'ils seront invités à participer à la cérémonie des promotions civiques, qui se tiendra le vendredi 31 octobre à Sonceboz.

Cette manifestation est organisée en collaboration avec les communes voisines de Cortébert et Sonceboz. Les jeunes concernés sont donc invités à réserver la date dès maintenant. Des informations détaillées sur le programme et les invitations suivront en temps voulu. ■ CM/IAQA

Délégations diverses

La commune sera représentée par Damien Hügi à l'assemblée générale de Sasdoval, à Saint-Imier le 11 juin. Ce dernier participera également à l'assemblée générale 2025 du Parc régional Chasseral, qui se déroulera le 19 juin à Loveresse.

Martin Tschan, Thomas Turi, Martin Gerber et Jacques Mühlethaler se rendront, en tant que délégués, à l'assemblée du Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de Saint-Imier (SEBV), qui se tiendra le 11 juin à Courtelary. ■ CM/IAQA

Travaux de goudronnage

Forte perturbation du trafic du 10 au 18 juin

Les travaux sur les routes du Chaumin, Champs-Fornats, Bel-Air et Le Clos arrivent à leur terme. Le Conseil communal informe que la pose de la couche finale de goudron est prévue du 10 au 18 juin.

La route menant de Tramelan à Corgémont par le Jeanbrenin sera fermée à la circulation les 12, 13, 16 et 17 juin.

Cette étape nécessite la fermeture complète de la route sur l'ensemble du tracé, afin de garantir un résultat optimal et durable. La couche finale sera réalisée en une seule opération, dans le but de limiter les désagréments, les travaux avanceront progressivement par secteur.

Malgré ces précautions, des perturbations importantes de la circulation locale sont à prévoir. L'accès aux habitations sera restreint pendant plusieurs jours. Il est donc recommandé

aux résidents de stationner leurs véhicules sur les parkings publics de la commune dès le début des travaux.

Le Conseil communal invite à la plus grande vigilance face à la signalisation de déviation, qui sera mise à jour au fil de l'avancement du chantier. Les délais pourraient également être ajustés en fonction des conditions météorologiques ou d'éventuels aléas techniques.

Ce chantier marque la dernière phase d'un projet partiel ambitieux de réfection et d'amélioration du réseau d'eau local. Une fois achevés, ces travaux offriront une infrastructure modernisée, plus confortable et plus sûre pour l'ensemble des usagers.

Conscient des désagréments occasionnés, le Conseil communal remercie les riverains pour leur patience, leur compréhension et leur coopération tout au long de cette période. ■ CM/IAQA

Course Juracime

Passage sur le territoire communal

Le Conseil communal informe la population que, comme lors des éditions précédentes, la course pédestre Juracime traversera une partie du territoire de Corgémont cette année encore. L'édition 2025 se déroulera du 6 au 9 juin, et la cinquième étape, prévue le

9 juin, reliera Mont-Soleil à Tavannes (23 km). Le tracé empruntera principalement des pâturages et des chemins pédestres, avec quelques passages ponctuels sur les routes de montagne.

■ CM/IAQA

Quatre modules d'accueil à l'EJC



L'EJC proposera quatre modules d'accueil les lundis, mardis et jeudis, couvrant la plage horaire de 11 h 45 à 17 h. Pour toute question, vous pouvez contacter Jessica Fochesato à ejc@cortebert.ch ou au 078 202 28 21. Les demandes de subvention via Kibon sont à adresser et à remplir sur le site

internet Kibon.ch jusqu'au 27 juin 2025. Un apéritif de l'EJC aura lieu le 19 juin dès 17 h 30, destiné aux familles déjà inscrites ainsi qu'aux futures familles qui intégreront l'EJC. Des temps d'intégration pour les futurs enfants de 1H sont proposés et auront lieu durant le mois de juin. ■ JF

La Municipalité n'est pas une agence immobilière

Les autorités proposent à l'Assemblée de vendre l'immeuble Fleur-de-Lys 5, avant de devoir le rénover à grand prix

Au menu de l'Assemblée municipale, qui se réunira le lundi 16 juin prochain, figure notamment une proposition de l'Exécutif, à savoir la vente du bâtiment sis Fleur-de-Lys 5.

Primauté au SASC

Cet immeuble abrite actuellement le SASC (Service d'action sociale Courtelary, dont sont membres les communes de Corgémont, Cormoret, Cortébert, La Ferrière, Orvin, Péry-La Heutte, Renan, Romont, Sauge, Sonceboz-Sombeval, Sonvillier, Villaret et évidemment Courtelary); en cas d'aval donné par le Législatif, ce service aura la primauté de l'achat, aux prix correspondant à la valeur vénale.

Ladite valeur vénale (en l'état, terrain compris), fixée par des experts en architecture, se monte à 980 000 francs.

Elle a été établie au terme d'une expertise complète, à partir d'une valeur à neuf estimée à 2,43 millions de francs.

Des travaux conséquents en perspective

La location de cet immeuble rapporte aujourd'hui et annuellement quelque 65 000 francs à la Municipalité, dont à déduire 30 000 à 35 000 francs de



Le charme et le passé de cet immeuble ne doivent pas faire occulter les charges financières importantes qu'il ne manquera pas d'induire tout bientôt, notamment pour sa très nécessaire amélioration énergétique

charges. Le bénéfice est donc moindre. Par ailleurs et surtout, il ne faut pas perdre de vue que de conséquents travaux de rénovation deviennent urgents.

En effet, le locataire a manifesté le besoin, d'ailleurs compréhensible, d'améliorations intérieures devisées à 83 000 francs; ces aménagements, dénués de tout luxe, augmenteraient la

sécurité d'utilisation et apporteraient un confort normal. Leur réalisation ne permettrait qu'une très légère augmentation de la location. À ces travaux s'ajoute la nécessité, urgente elle aussi,

d'améliorer l'efficacité énergétique de l'immeuble, dont l'isolation est inexistante. Trois variantes ont été proposées par les spécialistes de ce domaine, dont les coûts fluctuent entre 125 000 et 450 000 francs.

Chacune des variantes exercerait un effet positif sur les charges de chauffage, mais leur rentabilisation demanderait des années, voire de nombreuses années...

Des frais élevés

Très minoritairement répercutables sur le prix de location, les coûts prévisibles de tous ces travaux pèseraient lourd sur les finances communales.

En conséquence, pour se prémunir de frais élevés et tout en gardant à l'esprit que la Commune n'a pas à endosser le rôle d'agence immobilière, le Conseil municipal propose de mettre cet immeuble en vente.

Au cas où l'assemblée approuve cette manière de faire, et si le SASC renonce à son droit de primauté, ladite vente sera confiée à des spécialistes de l'immobilier.

Quel qu'il soit, le prix de vente du bâtiment permettra de réduire d'autant la dette à conclure pour la rénovation du collège. ■ CM

Comptes municipaux 2024: une belle amélioration grâce aux impôts

Le compte général est équilibré, après attribution de 1,25 million de francs au FS des bâtiments du patrimoine administratif. Le contrôle strict des coûts et une belle surprise fiscale expliquent l'embellie par rapport au budget.

Eu égard au budget qui prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 150 000 francs, les comptes 2024 de la commune présentent une embellie énorme, de quelque 1,4 million de francs. Celle-ci s'explique par deux facteurs principaux: d'une part le contrôle strict des dépenses, d'autre part une hausse sensible des rentrées fiscales, qu'on craignait de voir érodées par la situation géopolitique.

L'amortissement du collège réduit sensiblement

Au vu de ces très bons résultats, le Conseil municipal propose au Législatif d'attribuer 1,25 million de francs au Financement spécial des bâtiments du patrimoine administratif. Un FS qui s'élèvera ainsi à 2,1 millions de francs et permettra de réduire d'un cinquième les charges d'amortissement du collège rénové, lesquelles pèseront durant 33 ans, rappelons-le.

Pour parvenir à l'équilibre parfait du compte général, un amortissement obligatoire de quelque 27 000 francs a encore dû être consenti, sur un compte dont on précisera qu'il s'ajoutera à la fortune communale, à fin 2026.

La péréquation comme les glaciers

En matière de péréquation financière, notre commune est toujours bénéficiaire, avec un indice de rendement harmonisé de 91,09, mais tout de même supérieur à la moyenne du Jura bernois, laquelle s'établit à 81,68.

En 2024, nous avons touché 133 000 francs au titre de la réduction des disparités, mais à la suite des exercices positifs vécus en 2023 et 2024, il ne fait aucun doute que cette aide diminuera en 2025, et même sans doute nettement.

Les écarts par rapport au budget

Rubrique par rubrique, voyons les différences les plus marquantes.

En ce qui concerne l'administration, on relève une baisse de charges de 29 000 francs, sur un total budgété de 688 000 francs. Elle est due à plusieurs reculs de dépenses en termes de votations, délégations et autres réceptions.

Rien de spécial à signaler à la police, mais en revanche une hausse de charges sensible à la rubrique de la formation; elle s'explique essentiellement par l'attribution spéciale au FS des bâtiments (voir ci-dessus). Ce virement excepté, l'augmentation de charges se limite à 50 000 francs, sur un total de quelque 2,56 millions.

Reports de travaux et réflexion maintenue

À la rubrique Culture-sports-loisirs, les charges sont inférieures de 11 000 francs (181 000 francs au budget), en raison de variations sur plusieurs postes.

On relèvera que des travaux d'entretien ont été repoussés (préau nord-ouest), induisant une baisse d'échanges de 25 000 francs, tandis que le projet Magie de Noël a coûté 10 000 francs qui n'étaient pas budgétés.

La santé n'enregistre aucun changement notable, tandis que la Sécurité sociale présente une diminution de charges de 9 000 francs, sur un total budgété de 1,373 million.

L'administrateur des finances, Vincent Fleury, souligne que les coûts de la crèche municipale sont toujours relativement élevés. «La réflexion se poursuit pour les réduire, notamment en échangeant avec d'autres crèches. Nous cherchons en particulier à remplir mieux l'institution durant des créneaux horaires où le personnel doit être au complet, puisqu'il est basé sur

la capacité de la crèche, alors que les enfants sont peu nombreux.»

Diverses autres pistes se dessinent, telles que l'internalisation de la conciergerie et l'augmentation de l'attractivité durant les heures creuses. À suivre...

Merci à Clientis

À la rubrique Transports et télécommunication, une variation de 6 000 francs peut être qualifiée d'insignifiante, sur un total budgété à 590 000 francs.

En matière de Protection de l'environnement et aménagement du territoire, les charges sont inférieures de 48 000 francs, par rapport aux 114 000 francs budgétés. Une économie due essentiellement à la baisse des coûts d'entretien du cimetière, les voyers ayant réduit leurs interventions sur le secteur qui sera désaffecté cette année.

À la rubrique Économie publique, une augmentation des revenus est due surtout au don annuel de Clientis CEC (supérieur de 8 000 francs à nos prévisions), à une réduction des charges d'aménagement par le report dans le temps de divers projets pour lesquels les entreprises mandatées n'avaient pas les disponibilités, ainsi que par des reclassements comptables.

1,3 million de plus aux impôts

«En matière fiscale, et particulièrement pour ce qui touche aux personnes morales, les prévisions s'apparentent à de la devinette. Pour établir le budget 2024, nous nous sommes basés essentiellement sur les recettes 2022, sur l'historique des dernières années ainsi que sur les incertitudes liées aux effets potentiels de la situation mondiale alarmante», souligne Vincent Fleury

en s'arrêtant sur la hausse d'environ 1,33 million de recettes entre budget et comptes.

Les rentrées liées aux personnes morales sont supérieures d'environ un million de francs, grâce à plusieurs bons contribuables, qui n'ont subi aucun impact négatif de la situation géopolitique générale.

Quant aux personnes physiques, l'embellie atteint quelque 300 000 francs et découle directement de la bonne conjoncture régionale.

Unanimes

Le Conseil municipal a approuvé sans réserve ces comptes -vérifiés par la fiduciaire Soresa- et propose à l'Assemblée de faire de même, en y incluant le versement de 1,25 million de francs au Financement Spécial pour les bâtiments du patrimoine administratif. ■ CM

Il serait prématuré de toucher à la quotité

Une amélioration énorme par rapport au budget, une fortune de 3,8 millions de francs, des capitaux propres de 7,4 millions et aucun nouvel emprunt en 2024 (la dette financière est passée de 5,25 millions à 5,08 millions entre fin 2023 et fin 2024): les voyants sont au vert et la situation de Courtelary est plutôt confortable, qui permet d'appréhender avec une certaine sérénité les futurs gros investissements indispensables, collège et ponts en priorité.

Il n'empêche qu'on ne touchera pas à la quotité fiscale, même si elle est élevée, en comparaison avec les autres communes du canton. «Il serait parfaitement déraisonnable de diminuer cette quotité, pour devoir la remonter quasi immédiatement», souligne l'administrateur des finances en rappelant qu'un emprunt conséquent devra être consenti l'année prochaine pour le collège, et que la réfection des ponts n'a pas encore été chiffrée.

«Lorsque ces gros projets auront été réalisés, les autorités n'hésiteront pas à poser la question d'une baisse de quotité, si cela s'avère possible».

Du côté des investissements...

Revenons à l'exercice 2024 pour s'arrêter aux investissements, dont le total atteint 638 000 francs et correspond à une dépense normale, pour une commune qui se prépare à de très gros projets. Les postes:

- 251 000 francs pour le mandat d'architecture portant sur la première phase, soit jusqu'à l'obtention du permis de construire, dans le projet collège;

- 47 000 francs pour les mesures de sécurisation nécessaires à l'installation de la crèche municipale dans ses nouveaux locaux;
- 69 000 francs pour l'éclairage public dans le secteur des Planchettes, dont le décompte sera présenté à l'assemblée;
- 271 000 francs pour le nouveau véhicule de la voirie, dont le décompte sera présenté à l'assemblée.

... des eaux et des déchets

Aucune inquiétude pour les deux comptes autofinancés. Pour l'épuration des eaux usées, le budget prévoyait un léger excédent de recettes (27 000 francs), alors qu'on boucle sur un excédent de dépenses de 30 000 francs.

Les liquidités ad hoc sont cependant tout à fait suffisantes pour voir venir, puisque l'équilibre de la tâche compte encore 436 000 francs après cet exercice.

Le compte des déchets boucle quant à lui sur un excédent de recettes de 2600 francs, quasi identique au montant budgété.

Avec 59 000 francs pour l'équilibre de la tâche, la commune a tout à fait de quoi laisser se mettre en place le nouveau système des conteneurs semi-enterrés et l'étude pour la déchetterie intercommunale.



Confiance renouvelée

Les autorités ont renouvelé, pour la période 2026-2033, le contrat d'engagement du bureau spécialisé Sigeom, qui prend en charge les mensurations officielles sur notre territoire.

La confiance en ces spécialistes a été renouvelée, après l'obligatoire appel d'offres pour ce mandat. ■ **CM**

Délégations

Le conseiller municipal Roberto Previtali participera le 11 juin prochain à l'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon (SEBV).

Benjamin Rindlisbacher, maire, nous représentera pour sa part à l'assemblée générale des actionnaires du Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil, qui se déroulera le 18 juin.

Gloria Locatelli participera à l'assemblée générale annuelle du Parc Chasseral, laquelle se tiendra le 19 juin à Loveresse, dans les locaux de la FRI. ■ **CM**

Don

Le Conseil municipal a décidé la semaine passée d'allouer un don de cent francs à l'association des Samaritains de Saint-Imier et environs, qui va fêter son 125^e anniversaire. ■ **CM**

Comptes OK

La fiduciaire Soresa a transmis à l'Exécutif son rapport succinct, relatif à sa vérification des comptes 2024. Elle a trouvé ces documents parfaitement en ordre et propose à l'Assemblée municipale de les valider. ■ **CM**

Bienvenue à elles

Les autorités locales et le personnel de la Commune adressent de concert une chaleureuse bienvenue aux deux nouvelles employées de l'administration municipale, Lara Cazzaro et Céline Wüthrich, habitantes de Courtelary. Et de souhaiter que leurs nouveaux postes leur donnent beaucoup de satisfaction! Engagées à temps partiel, ces deux personnes ont pris leurs fonctions le lundi 2 juin. Leurs tâches

principales concernent le contrôle des habitants, la facturation et d'autres travaux basiques de comptabilité, la gestion administrative, ainsi que la tenue du guichet et des appels téléphoniques.

Il va de soi que l'arrivée simultanée de deux nouvelles employées exigera un temps d'adaptation et de mise au courant. La population est par avance remerciée de sa compréhension et de sa patience. ■ **CM**

Réservez le 28 juin!

Les autorités invitent chaleureusement la population à réserver la date du samedi 28 juin prochain, en particulier la mi-journée.

C'est en effet ce jour-là que la Municipalité procédera à l'inauguration-porte ouverte de la nouvelle place aménagée sur la terrasse ouest du Centre communal.

Organisée par la Commission culturelle, que préside Isabelle Gauchat,

cette inauguration sera agrémentée de diverses animations offertes à toutes et tous les habitants.

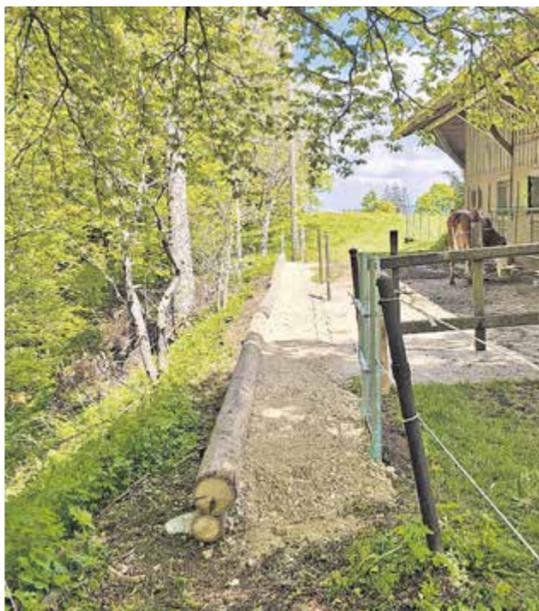
Une belle ambiance régnera sur cette place accueillante, où l'apéritif sera gracieusement servi à tous les visiteurs(les).

Tous les détails sur le programme vous seront présentés dans ces colonnes, le vendredi 20 juin.

D'ores et déjà, bienvenue! ■ **CM**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COURTELARY

Le GR 2608 en pleine forme



Un aménagement particulier au Pletz



En ce début d'année, le GR 2608 est en pleine forme et pour en faire la démonstration, voici le fruit d'une belle et utile réalisation dans le secteur du Pletz, à proximité de la Petite Douanne.

Déplacement d'un tronçon du chemin jaune

En accord avec Berne Rando et l'agriculteur exploitant les pâturages et le bâtiment du Pletz, nous avons entrepris sur 3 jours un gros travail qui consistait à déplacer un tronçon du chemin jaune et à aménager des passages métalliques. En effet, depuis plusieurs saisons il était constaté par D. Bühler qu'il y avait un conflit entre le

bétail venant s'abreuver en nombre au seul bassin du secteur et le chemin jaune et ceci surtout au moment où des promeneurs, souvent accompagnés d'un chien se retrouvaient sur le même emplacement.

Le GR 2608, sous les conseils avisés des spécialistes de Berne Rando, a donc entrepris la construction d'un tracé qui permet maintenant de séparer entièrement les deux activités. L'entreprise La Goule SA a pu nous remettre gracieusement des anciens poteaux d'une ligne aérienne refaite dernièrement et Wyssbrod SA nous a prêté une génératrice performante. Merci aussi à M. Bühler qui, avec son tracteur, a manoeuvré et posé ces

lourdes charges. Sur les 3 journées de travail, 22 personnes se sont activées plus de 150 heures pour mener à bien cette réalisation.

La suite des engagements

La saison va se poursuivre avec l'entretien des chemins, fauchages, élagages et pourquoi pas la réalisation de quelques bancs puisqu'ils sont souhaités par la population qui pourrait ainsi tout en se reposant observer notre magnifique village.

Intéressé(e) à rejoindre le groupe? N'hésitez pas de contacter Ronald Ermatinger, par courriel à l'adresse ronald.ermatinger@bluewin.ch ou par téléphone au 079 689 73 06. ■ **RE**

SEL DE LA SUZE

Soirée cinéma éco-solidaire

L'association du Sel de la Suze vous convie à sa soirée film éco-solidaire mercredi 11 juin prochain dès 19 h à la salle communale de Sonvilier

Les Ruchers d'Ergüel de Sonvilier seront présents et proposeront une animation autour de la ruche avec des explications sur les secrets de fabrication du miel et des autres

substances, avec en prime dégustation de miel directement sur les opercules.

S'en suivra la diffusion du documentaire *Des abeilles et des hommes*, et si les abeilles disparaissaient faisant intervenir des apiculteurs et des scientifiques des quatre coins de la planète, en particulier des Alpes suisses et autrichiennes. Au moyen de nombreux témoignages, on comprend mieux pourquoi et comment, depuis quelques années, ces sentinelles de l'environnement disparaissent, parfois mystérieusement.

Soirée ouverte à toutes et tous, bienvenue pour partager ce moment convivial. ■ **SEL DE LA SUZE**



Salle communale, La Ruetta 24,
2615 Sonvilier
Mercredi 11 juin
19h: animation des Ruchers d'Ergüel
et AG de l'association
19h30: diffusion du documentaire
Tisane et douceurs offertes

16 communes
12 500 ménages



La bibliothèque a besoin de vous !

Institution précieuse pour favoriser à la fois la lecture, la culture, la détente et les échanges humains, notre bibliothèque a urgemment besoin de nouvelles forces !

Cet été en effet, le personnel actuel mettra un terme à ses activités et la Municipalité lance un appel pressant à toutes les personnes disposées à s'engager pour faire fonctionner ce lieu dès la rentrée d'août.

Au plus vite

Pour ce qui concerne les ouvertures au public, l'entrée en fonction de la nouvelle équipe se fera officiellement après les vacances scolaires estivales.

Cependant, des employés-bénévoles sont recherchés au plus vite, afin qu'ils/elles puissent acquérir une formation auprès des sortantes, ce mois encore ou en juillet prochain si possible.

Important : pour faire fonctionner cette institution, il n'est pas indispensable de posséder une formation de bibliothécaire.

Les seules qualités indispensables sont les suivantes : apprécier la lecture et les contacts humains, faire preuve d'ouverture d'esprit.

Chaque mardi

Le travail confié consiste d'une part à assurer les ouvertures au public, chaque mardi de 17 h à 18 h 30, à l'exception de toutes les semaines de vacances scolaires, d'autre part à faire un choix de nouvelles acquisitions et à préparer les ouvrages (couverture, entrée dans les listes, contrôle de l'état des livres, tri et renouvellement, etc.).

Une collaboration est établie également avec les classes du collège local.

Selon son bon vouloir, le personnel assure par ailleurs l'organisation annuelle de la Nuit du Conte. Les employé(e)s sont défrayé(e)s pour une partie de leur travail. Pour exemple concret : durant l'année écoulée, 210 heures ont été payées,



La bibliothèque scolaire et municipale a besoin de nouvelles forces, elle qui perdra cet été tout son personnel

tandis que 135 ont été assumées bénévolement.

Un lieu de rencontre

La bibliothèque de Cormoret est un lieu fréquenté chaque semaine par une clientèle extrêmement intergénérationnelle.

Les plus petits s'y rendent avec leurs parents, pour emprunter les ouvrages qui les amènent gentiment à la lecture et favorisent leur imagination.

Les écoliers dénichent de nombreux romans adaptés à leurs âges et à leurs goûts, ainsi que des documentaires précieux pour leur ouvrir l'esprit, pour enrichir leurs découvertes et pour les accompagner dans leurs travaux

scolaires. Les adultes trouvent dans les rayons quantité de romans, biographies et autres ouvrages de tous genres, qui enrichissent leurs loisirs et leur information.

Par ailleurs, toutes et tous les utilisateurs de cette institution en profitent pour se rencontrer, échanger, élargir et densifier leurs réseaux sociaux.

Incontestablement, notre bibliothèque mérite de perdurer ! ■ CM

Toutes les informations auprès de l'administration municipale ou de la conseillère municipale en charge notamment de la bibliothèque, **Chrystel Herren, par courriel à des@cormoret.ch**

Merci pour la créativité !

La sécurité est évidemment capitale, sur la place de jeux de la Cour-à-Moret, où les chutes sont courantes et doivent être amorties par un revêtement ad hoc.

Or ledit revêtement avait subi les affres du temps, qui se fissurait ce printemps en plusieurs endroits, sous l'effet conjugué des variations de température et des précipitations.

La Municipalité a donc mandaté le spécialiste incontesté en la matière, la société Proxylon Sàrl, du Landeron,

laquelle a dépêché sur place ses techniciens, durant le mois de mai dernier.

Désormais, les autorités tiennent à adresser leurs remerciements à cette entreprise, qui ne s'est pas contentée de réparer soigneusement les revêtements. En effet, Proxylon a fait preuve d'une belle créativité, pour enjoliver notre place de jeux par de sympathiques dessins colorés.

La sécurité est donc à nouveau assurée pleinement et l'esthétique simultanément améliorée grandement. ■ CM

En course, en septembre !

La traditionnelle course annuelle des aîné(e)s de la commune a été fixée au mercredi 17 septembre prochain.

Le conseiller municipal Luc Ummel, en charge notamment de la politique du troisième âge, accompagnera la balade qui emmènera ses participants en Oberland bernois, très précisément à Hofstetten bei Brienz, pour y visiter la célèbre fabrique Trauffer.

C'est de là que sortent depuis bientôt un siècle les fameuses petites

vaches de bois et autres jouets qui font la réputation d'une entreprise connue dans le monde entier, ou peu s'en faut.

Une invitation personnelle, pour cette magnifique journée, sera adressée prochainement à chaque habitante et habitant de 65 ans ou plus.

Ne manquez pas de vous inscrire à cette sortie toujours baignée d'une chaleureuse ambiance !

■ CM

Patience à la gare

Les Chemins de fer fédéraux ont organisé récemment une séance d'information consacrée à l'offre ferroviaire dans le Jura bernois et à laquelle nous étions évidemment représentés.

À cette occasion, la grande régie a dispensé notamment des informations quant aux travaux d'amélioration prévus sur l'ensemble de notre région, lesquels sont soumis à un nouveau calendrier. Nous avons appris ainsi que la mise en conformité

de notre gare, aux exigences de la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand), ne sera pas effectuée avant les années 2027-2028. Ledit chantier sera en effet ouvert parallèlement à d'autres travaux prévus sur les infrastructures ferroviaires du Vallon de Saint-Imier.

La patience est donc de mise à Cormoret, pour toutes les personnes avec handicap et autres usagers avec poussettes d'enfants.

■ CM

Assemblée municipale

Le cahier d'information est en ligne

Les autorités et l'administration informent les citoyens que le cahier d'information en vue de l'assemblée municipale du 16 juin est mis en ligne sur le site internet de la commune www.cormoret.ch sous officiel / assemblée municipale.

Pour rappel, depuis décembre 2022, ce cahier n'est plus distribué dans les ménages, mais pour les intéressés, quelques exemplaires sont à disposition à l'administration communale aux heures d'ouverture.

■ CM

RECETTE D'ICI

Tarte au mascarpone et aux framboises



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



INGRÉDIENTS

Base

1 pâte sablée
250 g de mascarpone
2 dl de crème bien froide
60 g de sucre glace

Curd aux framboises

250 g de framboises (fraîches ou surgelées)
2 œufs
80 g de sucre
1 cs de maïzena
30 g de beurre

PRÉPARATION

Cuisson de la pâte : préchauffer le four à 180 degrés. Étaler la pâte sablée dans un moule à tarte, piquer le fond avec une fourchette. Cuire à blanc 10-12 minutes jusqu'à ce qu'elle soit légèrement dorée. Laisser refroidir complètement.

Crème au mascarpone : monter la crème bien froide en chantilly ferme. Dans un autre bol, mélanger le mascarpone avec le sucre glace, incorporer la chantilly. Étaler cette crème sur la pâte refroidie, lisser et mettre au réfrigérateur.

Curd aux framboises : mixer les framboises (éventuellement passer au tamis pour enlever les graines). Dans une casserole, fouetter les œufs avec le sucre, puis ajouter la purée de framboises et la maïzena. Faire chauffer à feu doux en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Retirer du feu, incorporer le beurre en morceaux et mélanger.

Montage : laisser tiédir le curd, puis verser délicatement sur la crème mascarpone, lisser avec une spatule.

Mettre au moins 1 h 30 au réfrigérateur avant de servir.



Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire du jeudi 15 mai 2025, tenue dès 19 h 30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence: M. Michel Ruchonnet, président.

Secrétaire: M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier.

M. Michel Ruchonnet, président: « Monsieur le maire, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers de ville, Madame la chancelière, Monsieur le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs. Il est 19 h 30 et j'ai le plaisir d'ouvrir cette troisième séance du Conseil de ville 2025. »

M. Michel, président « Je tiens à souhaiter au nom du Conseil de ville la bienvenue à M. Marc Houriet, PLR, qui remplace M^{me} Christelle Bobillier, en tant que nouveau conseiller de ville. Il est absent et excusé ce soir. On lui souhaite beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Le Bureau du Conseil de ville compte une personne absente et excusée également ce soir. Il s'agit de notre secrétaire M^{me} Elisabeth Beck, PS, qui participe à une autre importante séance (*Quel avenir pour nos retraites?* 15 mai 2025, La Couronne, Sonceboz). Je prie le parti socialiste de proposer un secrétaire pour la séance de ce soir. »

M. Vital Carnal, PS, propose M^{me} Isabelle Gambetta, PS.

... M^{me} Isabelle Gambetta, PS, prend place à la table du Bureau du Conseil de ville, et officiera comme secrétaire...

M. Michel Ruchonnet, président: « Ce soir, nous sommes dans la Grande salle de la Salle de spectacles. Nous avons quelque peu resserré les tables. Comme vous le savez, l'acoustique n'est pas des meilleures, alors je vous prie de parler bien fort. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, au niveau du rôle des scrutateurs, afin de bien compter les voix, étant donné que la visibilité n'est pas évidente, les scrutateurs se lèveront pour compter les voix. Ils communiqueront les chiffres à notre secrétaire, qui me fera part du résultat des votes. C'est une nouvelle phase d'essai, avant le vote électronique. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Très bien, passons à l'appel. »

... M^{me} Isabelle Gambetta, PS, procède à l'appel...

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, nous sommes 23 conseillères et conseillers de ville ce soir, la majorité est à 12. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Maintenant, concernant l'ordre du jour, y a-t-il des demandes de modifications? »

M. Vital Carnal, PS: « Nous demandons une modification de l'ordre du jour. Point 4.3. Attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier: décision. En lieu et place du patrimoine administratif. Nous souhaiterions valoriser notre immeuble Clef 37. Pour cela nous demandons que l'attribution se fasse sur le FS du patrimoine financier. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je mets au vote cette modification de l'ordre du jour. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Les conseillers et conseillères de ville qui approuvent l'entrée en matière sur cette modification de l'ordre du jour... »

... M. Christian Tharin, PLR, et M^{me} Delphine Boillat, PLR, interrompent M. Michel Ruchonnet, président...

M^{me} Delphine Boillat, PLR, M. Christian Tharin, PLR: « Nous demandons une suspension de séance. »

M. Michel Ruchonnet, président « Avant donc de voter l'entrée en matière? »

M^{me} Delphine Boillat, PLR: « Oui. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je suspend la séance 5 minutes. »

... Suspension de séance: 19 h 38...

... Reprise de séance: 19 h 43...

M. Michel Ruchonnet, président: « Souhaitez-vous que M. Vital Carnal, PS, relise la proposition de modification, ou tout est clair? »

... Personne ne demande une relecture...

M. Christian Tharin, PLR: « J'aimerais juste une précision. Une question technique. Est-ce que nous pouvons avoir plus de renseignements? Quel bâtiment est dans quel état? Quels bâtiments figurent dans le patrimoine financier, et quels sont ceux figurant au patrimoine administratif? Quel bâtiment a le plus besoin? Et finalement, quel est l'état des comptes? »

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: « Je n'ai pas tous les chiffres en tête. En termes d'alimentation des fonds spéciaux, nous avons environ 470 000 francs qui rentrent dans le fonds du patrimoine administratif pour l'entretien total des bâtiments. Pour le patrimoine financier, on parle de 67 000 francs à l'année pour l'entretien du patrimoine financier. À l'heure actuelle, si l'on veut *retaper* un tant soit peu le patrimoine financier, on doit pouvoir l'alimenter, car avec 67 000 francs on ne rénove même pas un appartement. Dans le patrimoine financier, nous avons Jacques-David, Sonvilier 3, le Cube à la gare, la Salle de spectacles, les Abattoirs. Dans le patrimoine administratif, il y a les écoles, les halles de gymnastique, le bâtiment de la Municipalité de Saint-Imier, l'Ancien manège. Maintenant, vous dire lequel nécessite le plus d'entretien, je serais tenté de vous dire les Abattoirs et l'Ancien manège. Par contre, si l'on veut valoriser le patrimoine bâti, il reste Clef 37. L'idée serait d'alimenter le fonds du patrimoine financier pour Clef 37, puisque nous avons justement là, un appartement à rénover. Je ne sais pas si ceci répond à votre question. »

M. Christian Tharin, PLR: « Merci, cela répond à nos interrogations. Je redemande une suspension de séance. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je suspend la séance. Nous reprenons dans 5 minutes. »

... Suspension de séance: 19 h 46...

... Reprise de séance: 19 h 48...

M. Michel Ruchonnet, président: « Nous nous apprêtons à voter oui ou non pour une modification de l'ordre du jour, y a-t-il encore des remarques ou modifications? »

M. Michel Ruchonnet, président: « Les conseillers et conseillères de ville qui acceptent cette modification de l'ordre du jour, l'argumentaire viendra après, sont priés de le faire par un lever de main. »

M. Michel Ruchonnet, président: « C'est à l'unanimité que cette proposition de modification de l'ordre du jour est acceptée. »

L'ordre du jour se présentera de la manière suivante:

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Immeuble sis Marne de la Coudre 6 (hangar des pompes):
 - 4.1 Vente de l'immeuble au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguel pour le prix de 300 000 francs: décision
 - 4.2 Cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguel: décision
 - 4.3 Attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier: décision
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 900 000 francs pour la réfection des réseaux souterrains de la rue du Vallon entre les carrefours avec les rues Saint-Martin et Châtillon
6. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 200 000 francs pour la rénovation des réseaux souterrains de la partie aval de la rue Saint-Martin
7. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 150 000 francs pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse pour les Travaux publics
8. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 300 000 francs pour la mise sous terre de la ligne MT sud entre les stations route de Villeret et Longines
9. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 200 000 francs pour la rénovation de la station transformatrice de la rue de Tivoli
10. Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M^{me} Aurélie Juillerat, démissionnaire
11. Nomination d'un membre au sein de la Commission des bâtiments et infrastructures sportives, en remplacement de M. Théo Brand, démissionnaire
12. Motions, postulats et interpellations
 - 12.1. Motions
 - 12.2. Postulats
 - 12.3. Interpellations
13. Divers et imprévu

1. Appel

Sont présents: M. Yves Rochat (PLR), M^{me} Delphine Boillat (PLR), M. Ludovic Barras (PLR), M^{me} Ophélie Krebs Mushahar (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Ludovic Huguenin-Elie (PLR), M. Sébastien Ehl (PLR), M. Patrick Grobéty (PLR), M. Marcel Gilomen (PLR), M. Marc Pasquier (PLR), M. Johan Wermeille (PLR), M^{me} Edanur Gauchat (ARC), M^{me} Jessica Froidevaux (ARC), M^{me} Martine Bourquin (ARC), M^{me} Chiara Voisin (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M. Ali Assaf (ARC), M. Laurent Egloff (ARC), M. Loan Tultak (ARC), M^{me} Isabelle Gambetta (PS), M. Vital Carnal (PS), M. Michel Ruchonnet (PS) et M^{me} Mélanie Lambert (PS).

Sont excusés: M. Marc Houriet (PLR), M^{me} Sandra Moszczanski (PLR), M. James Souchon (PLR), M. Anthony Vale (PLR), M^{me} Paula Tanner (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M^{me} Elisabeth Beck (PS) et M. Sylvain Ndonfack (PS).

Conseil municipal: M. Corentin Jeanneret (maire), M^{me} Josika Iles (vice-maire), M. Etienne Geiser, M. Samuel da Silva, M^{me} Gisèle Tharin, M. Olivier Zimmermann, M. Gérard Dessaulles et M^{me} Annick Chatelain (chancelière municipale).

Excusés: -

Presse: M. Anthony Montandon (*RJB*) et M^{me} Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurassien*).

Public: 2 personnes sont présentes dans la salle.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025

M. Christian Tharin, PLR: « Je demande une modification en page 18 du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025. Au 6^e paragraphe, après le (... Brouhaha...), il est écrit: M^{me}, au lieu de M. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Monsieur Rodrigues, je vous laisse en tenir compte. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Est-ce que quelqu'un souhaite encore la parole? »

M. Michel Ruchonnet, président: « Cela ne semble pas être le cas. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, en tenant compte de la remarque de M. Christian Tharin, PLR, je considère que le procès-verbal de la séance du Conseil de ville du 20 mars 2025 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier. »

3. Communications du président et du Conseil municipal

M. Michel Ruchonnet, président: « Je porte à votre connaissance que j'ai représenté notre Conseil le 21 mars dernier aux 25 ans d'existence de Mémoires d'Ici. Puis, le lendemain, j'ai pris part à la visite de leurs nouveaux locaux d'archivage. Les travaux d'agrandissement ont été impressionnants, et nous avons là maintenant de très beaux espaces et conditions optimales de conservation. Il y a eu beaucoup de monde à cette inauguration. Le résultat a été très agréable à voir. Et encore mentionner que nous avons là des personnes très motivées dans leur fonction. »

Le 1^{er} mai 2025, j'ai également pu visiter et nous représenter à l'EXPO ELECTRO (située dans un des bâtiments de la Société des Forces Electriques de La Goule.) La totalité de l'exposition consacrée à l'électricité est terminée et prête à accueillir son public. Je vous encourage à aller voir tous ces anciens appareils. Il faut réserver avant de s'y rendre. Il y a des objets datant de 1830 pour le plus vieux (électroaimant), et une dynamo de 1896. Je vous encourage à vous y rendre et soutenir cette belle mise en valeur.

M. Corentin Jeanneret, maire: « Monsieur le président du Conseil de ville, Mesdames et Messieurs les membres du conseil de ville, Chers collègues du Conseil municipal, Madame

la chancelière, Monsieur le vice-chancelier, Chers membres du public, Chers représentants de la presse. Tout d'abord, je tiens à vous adresser à toutes et tous au nom du Conseil municipal mes meilleures salutations.

J'ai quelques communications à vous adresser ce soir.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, le comité d'organisation, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulé du Prologue du Tour de Romandie qui a eu lieu le 29 avril dernier. La météo était de la partie, le public au rendez-vous et les images de Saint-Imier ont fait non seulement le tour de la Romandie, mais aussi du monde! Les atouts qui font notre attractivité ont ainsi été mis à l'honneur: cadre naturel préservé, vie culturelle, urbanisme horloger, etc. Le Conseil municipal marquera le coup pour remercier les membres du comité d'organisation juste avant l'été, pour saluer cet engagement bénévole qui a permis une journée sans fausses notes!

Lors de votre dernière séance, vous avez pris connaissance du rapport intermédiaire de la commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel, ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25 avril 2024 (PLR et ARC). Dans ce rapport, il est indiqué, je cite: « Depuis sa formation, la commission temporaire multipartite a eu pour objectif principal d'écouter l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes impliquées dans divers aspects de l'administration. » L'Exécutif a rencontré la Commission du personnel ce mardi et ce rapport intermédiaire a été évoqué. Je me dois de rectifier l'affirmation que je viens de citer. En effet, seule une partie du personnel a été écoutée jusqu'ici. Environ le quart du personnel a été entendu selon la Commission. Il me semblait important de vous apporter cette rectification, afin qu'elle figure au procès-verbal.

En ce qui concerne nos finances communales, vous avez d'ores et déjà reçu les comptes 2024 qui seront soumis à votre approbation en juin prochain. Ces comptes ont été présentés à la presse hier matin lors d'une conférence. En effet, le résultat nettement meilleur que prévu méritait bien quelques éclaircissements. Nous aurons l'occasion d'en débattre lors de notre prochaine rencontre. Cette première conférence de presse a été l'occasion de lancer la communication en vue de l'élaboration du budget 2026, qui sera débattu et adopté cet automne. Il est dès maintenant clair que la quotité sera au cœur des débats. Le plan de communication qui a souvent été évoqué devant votre Autorité sera soumis à votre approbation en juin prochain, afin que chacune et chacun puisse se prononcer et adhérer à celui-ci. Les demandes aux départements pour l'élaboration du budget 2026 partiront en début de semaine prochaine. Il est bien clair qu'étant donné que l'audit nous sera rendu en juin, il ne sera pas possible d'intégrer les conclusions dans les documents en vue du budget. Il faut en être conscient, la mise en œuvre prendra du temps et il ne sera pas possible, si l'on part sur une augmentation d'impôt, de pouvoir démontrer le plein potentiel de l'audit. Toutefois il sera évidemment possible d'informer le Corps électoral à la rentrée d'août sur le contenu de l'audit et sa mise en œuvre.

J'ai le plaisir de vous donner connaissance de la réponse du Conseil-exécutif à l'interpellation déposée au sujet de la priorisation des projets ferroviaires et routiers Transports '45. Pour rappel, le 28 janvier dernier, le DETEC annonçait donner un mandat à l'EPFZ pour tous les projets routiers et ferroviaires en Suisse. Nous avions eu la désagréable surprise de découvrir que la halte de la Clef figurait dans la liste des priorisations. Je me permets de vous citer une partie de la réponse du Gouvernement bernois: « Entre-temps, le DETEC a indiqué aux cantons que les projets pour lesquels la procédure d'approbation des plans à l'OFT a débuté jusqu'en janvier 2025 ne seront pas examinés. Le projet de halte ferroviaire de La Clef se trouve dans cette situation. Cela signifie que le projet peut être poursuivi sans modification et qu'il n'y a aucun risque qu'il soit retardé ou annulé en raison du contrôle Transports '45 ».

M. Gérard Dessaulles, chef du Département urbanisme et mobilité: « Je vais vous apporter une information du Conseil municipal concernant le cimetière. L'entretien du cimetière demande de plus en plus de temps, depuis l'interdiction d'utilisation de certains produits. Il est donc nécessaire de consacrer plus de personnel et de moyens pour effectuer cette tâche, ainsi que l'entretien des espaces verts. Il est clair qu'un certain déficit a été concédé dans ce domaine en raison de la précocité et la variation des saisons, le printemps en particulier, ainsi qu'une charge de travail inhabituelle. Depuis le 7 mai 2025, et jusqu'à hier, il y a quatre hommes à plein temps au cimetière pour rattraper le retard accumulé. La situation est rentrée dans l'ordre et un suivi régulier mis en place conformément aux discussions et décisions survenues mardi passé en séance commune entre le Département urbanisme mobilité et le Département bâtiments et infrastructures sportives. En parallèle à cela, les deux mêmes départements travaillent de concert pour revoir l'aménagement du cimetière et concentrer les interventions dans une portion plus adaptée aux surfaces trop étendues de notre cimetière. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Merci. Il ne semble pas y avoir d'autre communication, nous allons pouvoir passer au point suivant de notre ordre du jour. »

4. Immeuble sis Marne de la Coudre 6 (hangar des pompes):

4.1. Vente de l'immeuble au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël pour le prix de 300 000 francs: décision

4.2. Cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël: décision

4.3. Attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier: décision

Rapport du Conseil municipal:

Le hangar des pompes, sis Marne de la Coudre 6, appartient à la Municipalité de Saint-Imier (immeuble feuillet N° 773 de Saint-Imier). Un droit de superficie a été constitué sur cet immeuble et concerne la partie supérieure du bâtiment, accessible depuis la rue du Midi. Le reste du bâtiment est actuellement loué au Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël. Cette parcelle se situe en zone d'utilité publique (ZUP W) et est affectée au service de défense.

Le Service des bâtiments et des infrastructures sportives préconise de ne pas vendre l'entier de la parcelle, mais de procéder à une mutation, afin que le parcage sur la place des Abattoirs reste en mains communales. La surface proposée à la vente figure sur le schéma en p. 4 du Rapport du Service des bâtiments et des infrastructures sportives.

Actuellement, le hangar est entièrement amorti et sa valeur comptable est de 0 franc. Les loyers annuels encaissés sont les suivants:

- Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël: 40400 francs.
- Droit de superficie: 2200 francs.

Les charges, quant à elles, s'élèvent à 33000 francs (montant arrondi) par année.

Le hangar des pompes souffre d'un déficit d'entretien et nécessitera d'importants travaux. Les futurs travaux à prévoir figurent en détail en p. 5 du Rapport du Service des bâtiments et des infrastructures sportives. Le montant de ces travaux avait été chiffré en 2016, selon deux variantes: entretien uniquement ou entretien, assainissement et transformation. La première variante était chiffrée à 579000 francs, la seconde à 1636500 francs. Ces deux montants ne tiennent pas compte de l'inflation. Ils ne tiennent pas compte non plus d'autres travaux rendus nécessaires (plots de verre, mise aux normes SIA et bernoises) depuis 2016, mais qui n'ont pas été chiffrés pour ne pas engendrer des coûts supplémentaires d'étude. Le projet d'assainissement prévoit un agrandissement, afin de tenir compte des nouveaux besoins, notamment la halle des camions qui devra permettre d'accueillir les futurs camions de pompiers qui n'entreront plus dans la halle actuelle.

Une expertise réalisée en mai 2013 estimait la valeur du bien à 620000 francs. Un premier prix de vente avait été arrêté provisoirement à 600000 francs en 2015, lors des premières discussions entre le Service des bâtiments et infrastructures sportives, le Service et la Commission des finances. Étant donné les travaux importants à prévoir, les dépréciations du bâtiment depuis 2015 et en tenant compte des négociations avec le Syndicat des Sapeurs-pompiers, un montant de 300000 francs a finalement été retenu. Il y a lieu de relever que la Municipalité de Saint-Imier étant également membre du Syndicat des Sapeurs-pompiers, le prix d'achat, de même que les coûts d'assainissement, reviendront en partie à la Municipalité de par sa participation financière au Syndicat. Dès lors, un prix de vente plus élevé représenterait certes une rentrée supplémentaire, mais équivaudrait à des dépenses supplémentaires du point de vue du Syndicat... De plus, il ne faut pas minimiser les contraintes liées à la procédure d'octroi du permis de construire. En effet, le bâtiment se trouve à proximité des anciens Abattoirs. Ce dernier bâtiment étant protégé, le projet devra être préavisé par le Service des Monuments historiques ainsi que la CPS. Le permis sera accordé par la Préfecture.

Le droit de superficie prendra fin en 2038. Le titulaire est actuellement M. Massimo Vantaggiato, qui s'acquitte d'un montant annuel de 2200 francs pour l'exercice de ce droit. Dans la mesure où il s'agit d'une servitude inscrite au registre foncier, c'est le propriétaire de l'immeuble qui est grevé par ce bien. En cas de vente, ce sera donc le Syndicat des Sapeurs-pompiers qui reprendra ce droit de superficie.

En première lecture du dossier, la Commission des finances a souhaité renvoyer le dossier en demandant des compléments. Lesdits compléments ont été apportés et figurent dans le dossier en rouge. Sur la base de ces compléments, la Commission des finances a préavisé favorablement la vente par 3 voix pour et 2 abstentions. Les compléments portaient notamment sur l'explication de la baisse du prix de vente intervenue entre 2013 et 2025. Un autre point relevé par la Commission des finances est que le bâtiment des anciens Abattoirs est situé à proximité et qu'en cas de nouvelle affectation, il faudrait éviter des futures oppositions du propriétaire

du hangar des pompes. Une clause dans l'acte de vente ou la constitution de servitudes devrait permettre de réduire ce risque, afin de ne pas entraver les futurs projets de réaffectation des anciens Abattoirs.

Compte tenu de ce qui précède, sur préavis unanime de la commission des bâtiments et infrastructures sportives, sur préavis favorable de la commission des finances par 3 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal propose au Conseil de ville:

- la vente de l'immeuble Marne de la Coudre 6 au Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël au prix de vente de 300000 francs selon mutation présentée d'une surface au sol estimée à 1800 m²;
- la cession du droit de superficie au Syndicat des Sapeurs-pompiers avec la gestion y relatifs avec le superficière actuel;
- l'attribution du bénéfice y relatif au FS du patrimoine administratif.

Ouverture de la discussion:

M. Michel Ruchonnet, président: « Je vous propose de traiter cet objet point par point. Nous allons prendre tout d'abord le 4.1. Je vous donne la parole. »

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: « Conformément aux articles 11 et 12 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, je vous informe que je suis déléguée au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Vous nous indiquez cela, en raison du conflit d'intérêts? »

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: « Oui. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Donc, vous ne voterez pas? »

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: « Si, j'ai le droit de voter, mais selon notre règlement, nous devons indiquer lorsqu'il pourrait y avoir un conflit d'intérêts, puisque je suis déléguée dans ce Syndicat. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Nous vous croyons sur parole. »

... M. Christian Tharin, PLR, prend la parole...

M. Tharin Christian, PLR: « C'est juste. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Très bien, M. Christian Tharin, PLR, confirme. »

M. Christian Tharin, PLR: « C'est l'Oacot qui a confirmé. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Nous sommes donc au point 4.1., je donne la parole. »

4.1. Vente de l'immeuble au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël pour le prix de 300 000 francs: décision

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: « Avenir de l'immeuble « Hangar des pompiers ». C'est avec intérêt que nous avons étudié le dossier que vous nous avez transmis. Après mûre réflexion, voici nos propositions:

N'ayant pas les moyens de remettre aux normes cette infrastructure indispensable pour la sécurité de notre commune, ainsi que les communes appartenant au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, et d'autre part en tenant compte des délais courts avant l'arrivée de nouveaux véhicules plus grands, la meilleure solution proposée est de vendre ce bâtiment au dit Syndicat. Nous approuvons donc la vente de ce bâtiment tout en étant conscients que, selon la clé de répartition, Saint-Imier assume un taux de 56% aux frais de fonctionnement du Syndicat. »

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « En gardant ce bâtiment, il faudra l'entretenir, l'assainir, le mettre aux normes et le modifier pour qu'il puisse accueillir un nouveau véhicule. La fraction ARC est consciente que d'une manière ou d'une autre, vente ou non, la Municipalité de Saint-Imier devra de toute façon payer sa quote-part. Si la question du prix s'est posée, il a été décidé que le Syndicat des sapeurs-pompiers est d'utilité publique et que le prix ne serait pas remis en question. Compte tenu de ces réflexions et des nécessités, la fraction ARC en connaissance de cause accepte à l'unanimité la vente de l'immeuble au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël pour le prix de 300000 francs. »

M^{me} Delphine Boillat, PLR: « Pin-pon, pin-pon, voilà les pompiers! C'est avec une attention toute particulière que le groupe PLR a étudié la proposition de vente du hangar des pompiers par la commune, ainsi que les deux points qui y sont liés: la cession du droit d'habitation grevant l'immeuble, et l'attribution du gain comptable au fonds spécial patrimoine financier, et non plus au patrimoine administratif vu l'acceptation de la modification de notre ordre du jour en début de séance. Dans une approche à la fois pragmatique et libérale, cette vente nous paraît parfaitement justifiée. Fondamentalement, la commune n'a pas vocation à conserver des bâtiments qui ne répondent ni à ses besoins propres ni à ses missions essentielles comme l'école, par exemple. Trop nombreux sont les bâtiments communaux dans un état préoccupant, insuffisamment suivis par le Service compétent et surtout bénéficiant d'un financement d'entretien clairement inadéquat. Dans le contexte actuel, nous souhaitons que les efforts communaux se concentrent en priorité sur les héritages du passé, tels que le manège, l'asile pour lesquels il est urgent de trouver des solutions ou encore demain notre belle École secondaire. S'agissant de ce point 4, les travaux à réaliser sont conséquents et spécifiques. Il est donc tout à fait logique qu'ils soient assurés par les utilisateurs eux-mêmes. Qui mieux que les pompiers pour aménager un hangar de pompiers? Nous avons pleinement confiance dans leur capacité à ne pas mettre le feu au budget. C'est donc pour nous une évidence que le Syndicat des sapeurs-pompiers

d'Erguël devienne propriétaire des lieux et puisse les adapter à ses besoins. Ce bâtiment constitue d'ailleurs, selon nous, un élément important de la motion, toujours en suspens, concernant les bâtiments communaux. Nous profitons de cette prise de parole pour encourager l'Exécutif à, si j'ose dire, rallumer la flamme du traitement de ce dossier. Le prix de vente a certes suscité quelques interrogations. La surface et le volume du bâtiment pourraient, à première vue, suggérer une valeur plus élevée. Toutefois, au vu de son état technique, des investissements importants qu'il nécessite, que la commune n'est pas en mesure d'assumer, ainsi que de la nature spécifique du bien, qui empêche une valorisation classique par exemple sous forme de logements, nous estimons que le prix proposé est raisonnable. Enfin, rappelons que l'acheteur, le Syndicat des pompiers d'Erguël, est détenu à plus de 50% par la commune elle-même. Pour chaque franc investi, la commune en finance déjà plus de la moitié. Autrement dit, même quand on vend, on achète aussi un peu. C'est pourquoi le PLR Saint-Imier accepte, à l'unanimité et avec enthousiasme, la vente du hangar des pompiers ainsi que les points 4.2. et 4.3. de l'ordre du jour. »

Au vote, la vente de l'immeuble au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël pour le prix de 300000 francs est acceptée à l'unanimité.

4.2. Cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël: décision

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « La fraction ARC accepte la cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël. »

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: « En acceptant la vente, logiquement nous approuvons la cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël. »

... La fraction libérale radicale ne demande pas la parole, s'étant prononcée au point 4.1....

Au vote, la cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël est acceptée à l'unanimité.



4.3. Attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier: décision

M. Michel Ruchonnet, président: «Donc, tout à l'heure nous avons eu deux suspensions de séance en lien avec une modification de notre ordre du jour. Je vous propose de traiter maintenant en premier lieu la modification demandée, et en cas de rejet, nous passerons à l'autre proposition. Est-ce que cela peut vous convenir?»

M. Christian Tharin, PLR: «M. le président nous avons déjà voté la modification de notre ordre du jour, il n'y a pas besoin de voter une deuxième fois, me semble-t-il. Nous allons nous prononcer sur l'attribution au patrimoine financier.»

... Petit flou...

M. Michel Ruchonnet, président: «Oui, mais je pense que des gens ont des choses à dire?»

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: «L'attribution du gain comptable y relatif au fonds spécial du patrimoine administratif nous posait toutefois un problème. En tenant compte des problèmes financiers de notre commune et vu la problématique de l'entretien de tous nos bâtiments, nous avons souhaité que ce gain soit attribué aux bâtiments du patrimoine financier. Ce sont ces bâtiments-là, ceux qui rapportent à la commune, qui ont le plus besoin de moyens financiers. Nous vous rappelons le triste épisode de la vente de Jacques-David avant que d'autres bâtiments subissent le même sort. Selon le règlement des fonds spéciaux, le passage d'argent d'un fonds à l'autre n'est sûrement pas autorisé, mais ce soir nous pouvons décider d'attribuer le gain de cette vente au patrimoine financier, et c'est la proposition qui a été faite par la fraction socialiste.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Bien, alors pour que nous soyons tous au clair, tout à l'heure, nous avons voté l'entrée en matière sur la modification de l'ordre du jour. Maintenant on va voter cette acceptation de modification de l'ordre du jour. Les conseillers et les conseillères...»

... M^{me} Martine Bourquin, ARC, demande la parole...

M. Michel Ruchonnet, président: «Oui M^{me} Martine Bourquin, ARC?»

Martine Bourquin, ARC: «Oui, merci. La fraction ARC accepte l'attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Bon. Alors, cela semble clair. L'attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier est acceptée à l'unanimité.»

... Brouhaha...

M. Michel Ruchonnet, président: «Mon idée était de confirmer que nous allions bien nous prononcer sur l'attribution au patrimoine financier...»

... Brouhaha...

M. Michel Ruchonnet, président: «S'il vous plaît. Bon, alors, très bien, très bien. Les conseillers et les conseillères de ville qui acceptent l'attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier sont priés de le manifester par un lever de main.»

Au vote, l'attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier est acceptée à l'unanimité.

5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 900 000 francs pour la réfection des réseaux souterrains de la rue du Vallon entre les carrefours avec les rues Saint-Martin et Châtillon

M. Michel Ruchonnet, président: «Bien, maintenant nous avons des arrêtés de compte. Il s'agit des points 5 à 9. Je ne sais pas si vous voulez un traitement point par point? Je vous donne la parole.»

M. Sébastien Ehl, PLR: «C'est au nom du PLR Saint-Imier et environs que je tenais à vous remercier pour la présentation des comptes, menée avec clarté et rigueur. Le souci du détail et la transparence dont vous avez fait preuve sont tout à fait appréciables. Il est d'ailleurs remarquable de constater à quel point les dépenses ont été respectées... au centime près. Une telle exactitude force l'admiration. Merci encore pour cette démonstration de maîtrise budgétaire. Nous savons désormais que la rigueur comptable peut aussi être un art.»

M. Vital Carnal, PS: «Nous avons pris note, et apprécierons de recevoir un décompte plus détaillé à l'avenir.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre remarque concernant ce point 5 de l'ordre du jour, nous passons au suivant.»

6. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 200 000 francs pour la rénovation des réseaux souterrains de la partie aval de la rue Saint-Martin

... La parole n'est pas demandée...

7. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 150 000 francs pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse pour les Travaux publics

... La parole n'est pas demandée...

8. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 300 000 francs pour la mise sous terre de la ligne MT sud entre les stations route de Villeret et Longines

... La parole n'est pas demandée...

9. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de 200 000 francs pour la rénovation de la station transformatrice de la rue de Tivoli

... La parole n'est pas demandée...

10. Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M^{me} Aurélie Juillerat, démissionnaire

M^{me} Chiara Voisin, ARC: «Tout d'abord, la fraction alternative régionale et communale souhaite remercier chaleureusement M^{me} Aurélie Juillerat pour son investissement au sein de la Commission de gestion. Sa disponibilité et son engagement ont été essentiels. Merci beaucoup. Pour représenter notre fraction au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M^{me} Aurélie Juillerat, la fraction alternative régionale et communale propose M^{me} Jessica Froidevaux, ARC.»

Au vote, M^{me} Jessica Froidevaux, ARC, est nommée à l'unanimité, moins l'intéressée.»

11. Nomination d'un membre au sein de la Commission des bâtiments et infrastructures sportives, en remplacement de M. Théo Brand, démissionnaire

M. Vital Carnal, PS, propose M. Christian Hostettler.

Au vote, M. Christian Hostettler est nommé à l'unanimité.

12. Motions, postulats et interpellations

12.1. Motions

12.2. Postulats

12.3. Interpellations

12.1. Motions
Néant.

12.2. Postulats
Néant.

12.3. Interpellations

M. Michel Ruchonnet, président: «Je vous donne la parole pour les interpellations.»

M. Christian Tharin, PLR: «En préambule je tiens à préciser que cette interpellation est faite à titre personnel et non pas au nom de la fraction PLR. Je déclare également avoir un intérêt personnel direct dans cette interpellation étant donné que je suis un pendulaire utilisant les transports publics depuis 18 ans pour me rendre à mon lieu de travail.

Le Conseil municipal m'a nommé dans le courant de l'année 2024 comme délégué communal pour les assemblées des délégués de la Conférence régionale des transports 1 (CRT 1).

Je me suis rendu à l'assemblée des délégués au mois de juillet 2024 et j'ai pris position sur plusieurs points importants pour le maintien de l'offre ferroviaire dont notre Cité bénéficie, à savoir principalement le maintien d'un train Regio Express avec un temps de parcours d'environ 30 minutes jusqu'à Bienne. J'ai également mentionné qu'il fallait revoir le temps des correspondances en gare de Bienne, et ce afin de pouvoir éviter des ruptures de correspondances qui se produisent malheureusement de plus en plus souvent.

Lors de cette assemblée de juillet 2024, les délégués ont aussi procédé à la nomination d'un habitant de notre commune comme membre au sein du comité de la CRT 1.

En prévision de l'assemblée des délégués 2025, j'ai demandé à la Commission de l'urbanisme et MO-BI-LI-TÉ les visions à défendre pour Saint-Imier, j'ai donc reçu la mission de défendre les points suivants:

- la halte CFF afin qu'elle se réalise dans les meilleurs délais et ne passe pas à la trappe suite à la décision du Conseiller fédéral Albert Rösti;
- l'amélioration de la liaison entre La Chaux-de-Fonds et Bienne, notamment la fiabilité de l'horaire, le matériel roulant, un RE plutôt que R accéléré, les points de croisements;
- la liaison avec le Val-de-Ruz.

Je ne vois absolument aucun problème à défendre ces 3 points, et ce malgré qu'il me semble que le 2^e soit pour le moment le plus important. Concernant la nouvelle halte à la Clef, la presse a fait part hier qu'elle ne serait pas impactée par l'étude lancée par la Confédération.

J'ai participé hier soir à l'assemblée 2025 de la CRT. Selon l'ordre du jour que nous avons à traiter se trouvait le schéma d'offre régional 2027-2030 pour approbation. Ce schéma d'offre a fait l'objet d'une consultation publique auprès des communes membres et du public entre

le 13 août et le 31 octobre 2024. J'ai naturellement tenté de défendre les 3 principales lignes de conduite mentionnées précédemment.

Dans la documentation remise pour cette assemblée, que chacun d'entre vous peut télécharger sur le site internet de la CRT, j'ai été surpris, fâché pour ne pas dire profondément mis en colère. La commune de Saint-Imier n'a pas pris la peine de répondre à cette consultation. C'est non seulement décevant, mais surtout inacceptable! Comment défendre une ligne de conduite si la collectivité qui me demande de le faire ne prend pas la peine de faire son travail? Comment défendre cette ligne de conduite si je ne reçois pas l'information qu'une consultation publique a été effectivement lancée? Et comment défendre cette ligne de conduite si le soutien nécessaire de l'administration est inexistant?

Suite à cela, je me pose les questions suivantes:

1. Est-ce que la Commune a bien reçu la demande de consultation?
 - 1.1. Si oui, quel service a été mandaté pour le traitement?
 - 1.2. Est-ce que le dossier a été traité par le service en question?
2. Est-ce que ce dossier a été traité en commission de la mobilité?
 - 2.1. Si oui, à quelle date ce dossier a été traité en commission de la mobilité?
 - 2.2. Si oui, quelles ont été les remarques et les décisions de la commission de la mobilité?
 - 2.3. Si non, pourquoi ce dossier n'a pas été traité en commission de la mobilité?
 - 2.4. Si non, est-ce que le sujet n'est-il pas assez important pour la commission de la mobilité?
3. Pourquoi aucune réponse à cette consultation n'a été formulée?
 - 3.1. Quelles sont les raisons de cette non-réponse?
 - 3.2. Si ces raisons sont un manque de diligence dans le travail d'un collaborateur, quelles mesures à son encontre sont envisagées ou seront prises?
4. Est-ce que le maintien et le développement des transports publics n'est pas intéressant pour la commune de Saint-Imier?
5. Est-ce que le service de la MO-BI-LI-TÉ est prêt à prendre contact avec les communes voisines afin de se battre ensemble contre le démantèlement annoncé des prestations ferroviaires touchant Saint-Imier? Pour rappel les communes de Sonvilier, Renan et Courtelary sont tout aussi perdantes que la nôtre à la suite du nouveau concept.
6. Quand est-ce que Saint-Imier aura droit à un vrai service qui s'occupe de la mobilité? Mobilité au sens large du terme.

Pour information, il aurait été possible de mentionner dans le cadre de cette consultation notre mécontentement ainsi que le souhait d'instaurer une liaison routière avec la commune de Val-de-Ruz. Cela pourrait se faire à l'aider d'une phase test de 3 ans financée à 50% par le canton de manière analogue à la desserte urbaine de notre Cité.

Me demander de participer en novembre dernier à un débat public sur l'état des prestations actuelles a été une expérience intéressante, je le referai très volontiers en défendant toujours les intérêts des utilisateurs des transports publics imériens et régionaux. Mais il faut aussi que toutes les conditions-cadres à cela soient réunies pour pouvoir le faire efficacement.

Je suis prêt à m'investir et mettre à disposition mes quelques compétences de ce domaine pour défendre nos voies de communications vers l'extérieur ainsi que de tenter de maintenir les prestations actuelles en transport public. Mes compétences

de ce domaine ont par ailleurs été saluées par des représentants des CFF alors que je ne suis pas cheminot. Par contre, je trouve que s'investir à défendre cela devient compliqué pour ne pas dire même très compliqué si la commune pour laquelle je dois me battre ne fait pas un minimum pour aider. Dorénavant, j'estime et j'attends surtout que le service de la MO-BI-LI-TÉ doit traiter ce genre de dossier avec la plus grande importance et diligence. J'attends également des membres de la commission en question de veiller au grain de manière plus prononcée que ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui. Cela en va de la compétence de la commission sur la surveillance du service de la MO-BI-LI-TÉ.

Je me permets enfin de rappeler une réponse de l'Exécutif datant du 9 mai 2019. L'Exécutif me faisait alors part que Saint-Imier n'était pas une république bananière.

En conclusion, défendre les intérêts de Saint-Imier, des Imériennes et des Imériens ainsi que de la population du Haut-Vallon de Saint-Imier envers l'extérieur, oui je le fais et je continuerai à le faire avec plaisir, fierté, conviction et détermination. En revanche, si les conditions-cadres comme celles énoncées précédemment continuent ainsi, ce sera à l'avenir sans moi! Que cette interpellation fasse office d'avertissement, le seul et le dernier!

C'était mon coup de gueule du soir.

NB: jusqu'à ce jour, le travail fourni dans le cadre de ce mandat a été fait bénévolement car je n'ai pas reçu d'indemnisation pour cela.

J'ai dit.»

M. Gérard Dessales, chef du Département urbanisme et mobilité: «Merci. Je comprends l'énerverment de M. Christian Tharin, PLR. N'étant pas en charge du Département à l'époque où cette étude aurait dû être faite, je vais faire les recherches nécessaires afin de comprendre ce qui s'est passé. Une réponse vous sera apportée lors d'une prochaine séance.»

M. Christian Tharin, PLR: «Merci.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Très bien. Je donne la parole à M. le maire qui a des réponses relatives à des interpellations déposées.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Concernant le soutien à Saintimania. Lors de la dernière séance du Conseil de ville, le Conseil municipal a été interpellé au sujet de Saintimania, plus particulièrement sur la question de savoir quel soutien la commune apporte à ce spectacle d'une manière générale. Le Conseil municipal peut vous répondre comme suit, après avoir sondé les différents services de la Municipalité concernés:

Au niveau de la subvention annuelle, Saintimania a touché une subvention extraordinaire en 2013 d'un montant de 7000 francs. Ensuite, chaque année jusqu'en 2020, la troupe a perçu un montant de 5000 francs. Après quelques années d'interruption, Saintimania a perçu à nouveau un montant en 2024 qui s'élève à 2000 francs, montant qui est inscrit au budget annuel. Pour l'édition 2025, le sponsoring de la part de l'équipement s'est élevé à 500 francs contre des prestations de visibilité. Ceci est justifié par le fait que cette manifestation est considérée comme un évènement local d'importance régionale. En ce qui concerne les locations de salles, le Service des bâtiments et infrastructures sportives met à disposition deux locaux sis à Sonvilier 3 pour du stockage de décors et costumes. Ces deux locaux sont mis à disposition gracieusement. Pour les répétitions, elles avaient lieu par le passé dans la salle de chant de l'École

primaire, gracieusement. Pour l'édition 2025, les répétitions ont eu lieu à l'Ancien Asile et seront facturées 100 francs par jour, pour 11 jours, au total. En ce qui concerne la Salle de spectacles, Saintimania l'a louée pour 2025 du vendredi 21 février 2025 au lundi 10 mars 2025 (toute la salle y compris le Patchwork, le Conseil de ville, etc.). Ces prestations ont été facturées au montant de 1790 francs pour 2024 (avant l'augmentation et sur une durée plus courte) et à 3780 francs pour 2025.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Maintenant, concernant la manière d'informer la population sur les représentations du Conseil municipal. Le Conseil municipal a été interpellé en mars dernier au sujet de la communication des représentations de l'Exécutif dans la presse locale et régionale. L'Exécutif, tout comme le relève l'auteur de l'interpellation, a mis un effort particulier depuis le début de la législature sur la transparence et la communication. La transparence fait également partie du Programme de Législature du Conseil municipal, avec notamment pour objectif la transparence et l'écoute comme étant deux valeurs cardinales qui régissent l'activité politique de la Municipalité de Saint-Imier. C'est dans cette logique que l'Exécutif a souhaité communiquer chaque semaine les représentations assumées par les membres du Conseil municipal, comme le font la plupart, pour ne pas dire la totalité, des communes du Vallon. Compte tenu de ce qui précède et afin de tendre plus encore vers la transparence, le Conseil municipal est favorable à indiquer le nom du ou des représentants présents lors des invitations honorées par l'Exécutif. Informer de la personne présente augmente non seulement la transparence, mais permet aussi à la population de pouvoir s'approcher de ladite personne lors des manifestations. Cette mesure permettra donc de renforcer la proximité entre les membres des autorités et les citoyens. Cela permettra aussi de s'aligner sur la pratique des communes du Vallon qui indiquent les élus présents nommément. De plus cela permet d'avoir une cohérence avec la communication des nonagénaires où le nom du membre du Conseil est indiqué.»

M. Marcel Gilomen, PLR: «Je remercie M. le maire pour cette réponse.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Au sujet de la Fondation Grand Chasseral. Lors de la dernière séance du législatif, le Conseil municipal a été interpellé au sujet de la Fondation Grand Chasseral, en particulier du soutien de la Municipalité de Saint-Imier. Afin d'apporter des réponses aussi complètes que possibles, contact a été pris avec la Fondation Grand Chasseral, qui a fourni une partie des éléments servant à la réponse qui vous est donnée ce soir. Le Conseil municipal répond comme suit aux questions:

■ **À combien s'est monté le soutien de notre commune au fonctionnement de la Fondation Grand Chasseral versé en complément à la subvention unique?**

Comme les autres communes du Grand Chasseral, Saint-Imier n'a versé que la subvention unique en lien avec ses habitants (51 330 francs). Les documents du Grand Conseil cités dans l'interpellation démontrent en effet «que les communes ont été fortement impliquées dans la rénovation du bâtiment de La Couronne» avec cette subvention unique. Ces documents illustrent aussi les synergies mises en place par les institutions régionales engagées dans la démarche Grand Chasseral au travers de la Fondation Grand Chasseral pour utiliser, en termes de fonctionnement, une part de leurs moyens dans un projet d'attractivité transversal. Cet apport par ricochet au fonctionnement de la Fondation est précisément

décris dans les documents cités et démontre qu'une planification efficiente a permis d'accompagner dans les premiers temps la démarche d'attractivité Grand Chasseral sans augmenter la part des communes. Cette approche prodigue déjà des effets positifs pour Saint-Imier, mesurables par exemple à l'occasion du Prologue du Tour de Romandie. En collaboration avec le comité d'organisation du Prologue, Grand Chasseral y a pris en charge l'élaboration et la production d'un cadeau promotionnel mettant en exergue les atouts naturels régionaux distribué durant l'ensemble du Tour de Romandie. Le concept de communication et le design du véhicule présent dans la caravane du Tour de Romandie ont aussi été pris en charge pour un total de plus de 20 000 francs. Cela constitue une implication importante pour toute l'opération.

■ **Ce versement a-t-il fait l'objet d'un préavis de la Commission des finances conformément à l'art. 16 du Règlement des commissions permanentes?**

Le préavis de la Commission des finances est toujours requis lorsque les conditions légales ou réglementaires sont remplies. Dans la mesure où aucun montant supplémentaire n'a été dépensé, il n'a pas été nécessaire de solliciter la Commission des finances. Si à chaque fois que la commune ne dépense pas d'argent, il faut tout de même demander l'avis de la Commission des finances, cela risque de devenir complexe.

■ **Le Conseil municipal est-il informé d'une demande de financement complémentaire et régulier prévoyant une contribution annuelle à la Fondation Grand Chasseral à hauteur de 2 francs par habitant dès l'année 2027?**

Le Conseil municipal n'a pas connaissance d'une demande formelle de financement complémentaire récurrent. Dans le rapport du Grand Conseil cité, il a pris connaissance d'un business plan de développement incluant une possible future contribution des communes. Cette information est donc tirée d'un plan d'affaires décrivant des scénarii d'évolution à moyen terme qui n'ont pas été mis en discussion dans les cadres concernés, mais le seront le cas échéant.

En outre, notre commune contribue depuis plusieurs années à hauteur de 12 francs par habitant, soit plus de 62 000 francs par an aux différentes institutions régionales que sont Grand Chasseral Tourisme, Jura bernois.Bienne, la Chambre d'économie publique du Grand Chasseral, le Centre de conseil régional en énergie du Jura bernois ainsi que le Parc régional Chasseral.

■ **Pouvez-vous également nous informer si ces contributions seront modifiées dès 2026 en raison du transfert de la commune de Moutier dans le Jura qui verra ainsi le financement des différentes institutions diminuer?**

Le Conseil municipal est conscient de possibles adaptations mineures du système de contribution aux institutions régionales dans la foulée du transfert de Moutier. Renseignement pris, le sujet sera traité dans le cadre des échanges relatifs au mécanisme de la contribution unique géré par Jura bernois.Bienne.

■ **Et finalement, nous vous serions reconnaissants de nous indiquer le caractère obligatoire ou non de ces différentes contributions ainsi que les bases légales y relatives pour celles qui sont obligatoires?**

La contribution unique est régie par les accords conclus en 2019, au moment de la création de Jb.B. Elle inclut les contributions pour Grand Chasseral

Tourisme (GCT), Jura bernois.Bienne (Jb.B), la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP), l'Organe de conduite régional (OCRég) et le Centre de conseil en énergie (CCE) pour un montant total de 8 francs 30 par habitant et par année. Saint-Imier participe à cette contribution, de même que les 39 autres communes de la région. Elle est donc solidairement engagée.»

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: «Merci M. le maire pour cette réponse très complète. J'imagine que nous aurons l'occasion d'en discuter ici même si des demandes arrivent, vu qu'elles vont arriver. J'ai vu dans la Feuille d'Avis de la semaine passée que la commune de Sonceboz avait accepté une subvention supplémentaire de 6000 francs. Il ne faut pas oublier que chez nous, il y avait eu un référendum par rapport au montant octroyé par Saint-Imier. Nous sommes dans une situation économique qui ne permet peut-être pas de faire tout ce que l'on veut. Il faut que nous puissions garantir une équité de traitement vis-à-vis de toutes les associations culturelles et sportives de notre commune et de la région.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Effectivement, la commune de Sonceboz a décidé de son propre chef d'octroyer un montant annuel supplémentaire, qui se justifie par le fait que l'implantation de La Couronne sur son territoire a des retombées très positives. Non seulement au niveau du bâtiment lui-même (un café, un shop de produits du terroir, souvenirs de la région, etc.), mais également un attrait pour sa commune.»

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: «Merci.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Bien, je redonne la parole pour les nouvelles interpellations.»

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: «Nous voyons sortir de terre les premiers éléments de la construction du bâtiment de la Migros au sud de la place des Abattoirs. La fraction socialiste aimerait savoir s'il existe, dans le cadre de ce projet, une étude concernant les flux de trafic qui seront engendrés dans le quartier, également aux points d'entrée et de sortie de notre Cité reliant les routes communales à la route cantonale, une fois cette surface commerciale ouverte. Les éléments tels que le nombre estimé de voitures supplémentaires ou les mesures prises afin de garantir un accès sécurisé tant pour les piétons que les automobilistes? Je vous remercie d'ores et déjà pour vos éléments de réponse.»

M. Gérard Dessaulles, chef du Département urbanisme et mobilité: «Je ne peux pas vous répondre à l'heure actuelle concernant les flux. Par contre, afin de répondre à cette problématique du carrefour Rue du Midi Route de Villeret, il est dans un premier temps à relever que l'aménagement de ce carrefour relève de la compétence de l'OPC (Office des ponts et chaussées) car il s'agit d'une route cantonale. La question du caractère accidentogène de ce carrefour a déjà été abordée avec l'OPC sans grand succès jusqu'ici. Toutes les normes, la visibilité notamment sont respectées, n'en déplaise aux utilisateurs qui trouvent le contraire, et j'en fais partie. Toutefois, les choses sont sur le point de changer car suite à une interpellation de notre député-maire M. Corentin Jeanneret au Grand Conseil lors de la session d'automne 2024, l'OPC s'est engagé à réévaluer la situation courant 2025 pour voir si des améliorations sont possibles. Nous pouvons en effet imaginer qu'avec l'ouverture d'une zone commerciale non loin du secteur concerné, l'augmentation du trafic notamment d'est en ouest soit nettement plus conséquente. L'OPC dispose d'un montant à son plan financier pour mener cette étude. C'est donc une affaire à suivre.»

M. Christian Tharin, PLR: «Je prends acte de la réponse. Il me semble, de mon souvenir lointain, très lointain, probablement en 2015, que nous avions été invités par la Migros à participer à une séance, et que lors de cette séance d'information, il me semble que les flux avaient été mesurés en cas d'implantation de la Migros. Maintenant, 10 ans plus tard, est-ce que ces calculs sont toujours d'actualité c'est une autre question, mais les flux avaient été mesurés.»

M^{me} Mélanie Lambert, PS: «Interpellation intitulée: *Création d'un poste de responsable RH*. La fraction socialiste souhaite interpeller l'Exécutif au sujet du nouveau poste de responsable des ressources humaines récemment mis au concours par la commune. Cette création de poste marque une évolution notable dans l'organisation interne de notre administration. Dans un souci de transparence et de bonne gouvernance, nous aimerions obtenir des éclaircissements sur les points suivants:

1. Quelle sera la nouvelle structure du service des ressources humaines de la commune?
2. Quelles seront précisément les attributions et responsabilités confiées à cette nouvelle fonction?
3. Ce poste implique-t-il des réorganisations internes ou des transferts de compétences entre services.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses, qui permettront à la population et à ses représentants de mieux comprendre les enjeux liés à cette évolution administrative.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Merci. Nous avons pris note, et une réponse développée, avec les éléments nécessaires, vous sera apportée lors de la prochaine séance.»

M^{me} Mélanie Lambert, PS: «Merci M. le maire.»

M. Loan Tultak, ARC: «Interpellation intitulée: *B.U.S - Besoins urbains et sociaux*. La semaine dernière, nous avons pu lire dans la presse un article qui relatait que le canton de Berne va appliquer plus strictement la loi sur les transports publics et ne financera plus à 74 % les lignes de bus qui ne répondent plus aux critères légaux. Cette mesure, qui devra être mise en place d'ici 2026, menace 30 % des lignes de bus dans le canton. En sachant que les lignes des régions périphériques sont souvent les premières à subir ce genre de coupures, devons-nous nous inquiéter? Est-ce que nos lignes de bus sont toujours assez utilisées? Avons-nous le quota de passagers qui nous permet de garder l'intégralité de nos dessertes? Y aura-t-il des mesures à adopter pour pérenniser la contribution cantonale pour notre commune? Notre fraction, et je pense nos citoyens, espèrent que nos autorités arrivent à garder ce service si important pour la population.»

M. Gérard Dessaulles, chef du Département urbanisme et mobilité: «Je n'étais pas au courant de cette situation. Une réponse vous parviendra lors du prochain Conseil de ville.»

M. Loan Tultak, ARC: «Merci.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre interpellation, nous allons pouvoir passer au point suivant de notre ordre du jour.»

13. Divers et imprévu

M. Laurent Egloff, ARC: «*Relance du Projet de digitalisation des votes lors des séances du Conseil de ville*. Lors de la séance du Conseil de ville du 24 octobre 2024, nous avons accepté à l'unanimité le projet de digitalisation des votes lors des séances du Conseil de ville ainsi que de la modification de l'art. 18 al. 8 du règlement y relatif.

Personne n'a jugé opportun depuis lors de relancer le projet vu les difficultés économiques que traverse notre commune. Le budget du projet se situant à 2300 francs, nous pensons qu'il n'est pas dispendieux au regard des avantages qu'il procurera. La fraction ARC demande ce soir au Bureau du Conseil de ville de relancer ce projet qui est porteur d'amélioration et de fiabilité du comptage de voix.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Merci M. Laurent Egloff, ARC.»

M^{me} Martine Bourquin, ARC: «La fraction ARC remercie le comité qui a organisé le Prologue du Tour de Romandie. Après 3 ans de préparation, il faut admettre que la fête a été belle pour le monde des sportifs et les badauds. Les employés communaux ont fait un sacré travail, alors que la population et les commerces ont fait preuve de compréhension, merci à eux aussi! À titre personnel, je n'étais pas à Saint-Imier ce jour-là, j'ai donc regardé en replay *Autour du Tour* et le Prologue. Si je ne suis pas fan des courses cyclistes, j'ai apprécié de voir quelques beaux paysages, mon village ensoleillé se laissant aller aux festivités et nos ambassadrices culturelles, Mesdames Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici, et Coraline Gajo, conservatrice du Musée de Saint-Imier, qui ont présenté une autre facette de Saint-Imier aux téléspectateurs. J'espère que cette belle énergie portera ses fruits et que nous aurons le plaisir d'accueillir à bras ouverts de futurs touristes.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Merci.»

M. Patrick Grobéty: «Les beaux jours arrivent. Qu'en est-il de mon postulat du 24 octobre 2024 concernant la Piscine découverte.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Lors du dernier Conseil municipal, nous avons validé les nouvelles directives. Votre postulat n'a pas été oublié, d'autant plus que la Piscine découverte ouvre ce samedi. Nous vous apporterons une réponse lors du prochain Conseil de ville, mais déjà vous dire que les nouvelles directives fournissent une base plus forte et complète aux employés et garde-bains, notamment quant aux règles à respecter par les utilisateurs de notre piscine plein air.»

M. Patrick Grobéty, PLR: «Merci M. le maire.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Très bien, nous arrivons au terme de notre séance. Lors du prochain Conseil de ville, je vais vous donner plus d'informations, mais je vous invite déjà à réserver la date du vendredi 27 juin, à 19h, afin de participer au départ du cortège de l'Imériale. Cette année l'Imériale aura lieu le vendredi et samedi 27 et 28 juin. Le cortège des autorités n'aura rien de révolutionnaire et se déroulera comme d'habitude. Le Bureau du Conseil de ville réfléchit actuellement à l'attention qui sera offerte à notre population lors du cortège.»

M. Michel Ruchonnet, président: «Bien, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour notre prochain Conseil de ville, qui aura un menu copieux. Il y aura à l'ordre du jour notamment les Comptes 2024, et puis toutes les réponses attendues suite aux interventions de ce soir. Je vous souhaite une bonne semaine, et n'hésitez pas à aller à notre Piscine découverte qui ouvre sa saison ce samedi. Une nouvelle équipe sera à l'œuvre à la buvette. Faisons vivre notre piscine. Bonne soirée.»

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.

Rénovation des réseaux souterrains

Le Service de l'équipement de la commune de Saint-Imier a lancé les travaux de rénovation des réseaux souterrains dans la route cantonale à partir du 2 juin et pour 4 mois environ

Les réseaux électriques, d'eau, de gaz et de téléseuil seront modernisés. Une nouvelle station transformatrice sera installée au nord du carrefour avec la rue Paul-Charmillot en remplacement de celle présente dans le bâtiment Paul-Charmillot 82 qui sera ensuite mise hors service. Les raccordements électriques des maisons situées passage de la Raissette 36 à 46 seront mis sous terre afin de pouvoir démonter la ligne aérienne actuelle. L'Office des ponts et chaussées mettra ensuite en place les murs antibruit prévus dans son projet. Des feux de signalisation et des panneaux

de déviation régleront la circulation et les accès au quartier tout en assurant la sécurité des personnes réalisant les travaux.

Il est demandé aux habitants des maisons Passage de la Raissette 36 à 46 d'accéder à leur bâtiment depuis le sud, l'accès depuis la route de Tramelan pouvant être difficile, voire impossible, en raison du chantier.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu'il est impératif que la signalisation provisoire soit respectée afin d'assurer la sécurité de tous les intervenants. ■ **CM**



L'Observatoire de Mont-Soleil certifié

Le Conseil municipal a appris avec grand plaisir que l'Observatoire de Mont-Soleil a obtenu une certification du Minor Planet Center. Il est désormais inscrit sous le code officiel R86.

Les responsables indiquent dans un communiqué que « cette reconnaissance marque une étape importante pour notre observatoire: elle atteste de la qualité de nos installations, de la rigueur de nos observations et du sérieux de notre démarche scientifique dans le suivi et la mesure d'objets

célestes, en particulier les astéroïdes. Ce code nous permet désormais de contribuer officiellement aux travaux du MPC, notamment par l'envoi de données astrométriques qui seront intégrées aux bases de données internationales utilisées par la communauté astronomique. »

Le Conseil municipal est fier de ce succès qui récompense un travail collectif qui fait rayonner Saint-Imier bien au-delà du Grand Chasseral. Un grand bravo! ■ **CM**

Pro Saint-Imier

Concours de décoration florale

Les inscriptions pour le concours de décoration florale organisé par Pro Saint-Imier sont ouvertes. Les personnes intéressées à y participer peuvent s'inscrire jusqu'au 30 juin

auprès du magasin de fleurs la Clairière (rue du Temple 3).

Tous les participants au concours seront invités à la remise des prix le 12 septembre. ■ **CM**



Photo: Kelly Common, unsplash.com

Ordures ménagères

Pas de ramassage lundi 9 juin

Le Conseil municipal informe sa population que la tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 9 juin est supprimée en raison de la fête de la Pentecôte. Le service de la voirie procédera au ramassage des

sacs poubelles le mardi 10 juin dans l'ensemble de la commune.

Le Conseil municipal et le service de la voirie remercient les habitants de Saint-Imier de leur compréhension et de leur collaboration. ■ **CM**

Représentations du Conseil municipal

Étienne Geiser représentera l'Exécutif lors de l'assemblée générale de Sasdoval le 11 juin, à Saint-Imier.

Le 17 juin, à 7 h 30, Corentin Jeanneret et Étienne Geiser participeront au petit déjeuner des services de la Chambre d'économie publique

Grand Chasseral, sur le thème *Mobilité des collaborateurs: mesures et expériences*.

Gisèle Tharin et Gérard Dessales prendront part à l'assemblée générale du Funiculaire de Saint-Imier Mont-Soleil SA le 18 juin à Mont-Soleil. ■ **CM**

LETTRE DE LECTEUR

Une lectrice a été touchée par la lettre de lecteur de Jean-Philippe Rubin parue dans *La Feuille d'Avis du District de Courtelary* du 23 mai et souhaite lui adresser ces quelques mots

Notre forêt

« Merci Monsieur Rubin pour votre lettre de lecteur du 23 mai, vous me parlez du fond de mon cœur.

Pourquoi donc une telle autorisation?

Et le passage de la Raissette vers Villeret... avez-vous vu comment ça se passe là? »

■ **STÉPHANIE TREICHLER**

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

ESPACE JEUNESSE D'ERGUËL

Sport & Culture est de retour à Saint-Imier pour sa 3^e édition!

Lundi 9 juin de 13 h à 20 h sur la place de l'Esplanade

Pour la 3^e année consécutive, le projet Sport & Culture revient avec un nouveau programme! Ce dernier a pour objectif de permettre aux jeunes de la région de s'affronter autour d'un tournoi amical de Street-foot. À travers des matchs de 5 contre 5, les jeunes peuvent montrer leur talent de soccer pour réussir à obtenir le titre de champion de leur catégorie.

De plus, afin de permettre à tous et toutes de profiter de cette journée de fête, le projet se transforme en mini-festival régional. En effet, une soirée de concerts est organisée pour permettre à tous les habitants du vallonn

de Saint-Imier de passer un moment convivial.

Programme

- Dès 13 h: tournoi de Street-foot mixte par catégorie (U12, U14, U16, U21);
- dès 15 h 30: exposants et spectacle de bulles itinérant;
- dès 17 h 30: restauration sur place avec la *Team du 12* et *Chez Nancy Crêpes*;
- dès 17 h 45: concerts avec DJ Polo Rigza, Darom et LaBoucle.

Événement gratuit, sur la place de l'Esplanade à Saint-Imier, de 13 h à 20 h. En cas de fortes intempéries, l'événement peut être reporté ou annulé.

Retrouvez toutes les informations concernant l'événement sur www.e-j-e.ch et sur nos réseaux sociaux numériques (@espacejeunesseerguel - Instagram et Facebook). ■ **RGDS**

Lundi 9 juin de 13 h à 20 h
Sur la place de l'Esplanade
Gratuit
www.e-j-e.ch
Instagram et Facebook:
[@espacejeunesseerguel](https://www.instagram.com/espacejeunesseerguel)

Réclame



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

CEFF INDUSTRIE

Attestations en poche pour les participants aux ateliers Zappy

Encourager les jeunes à investir le domaine de la microtechnique, de la mécanique, de l'informatique et des technologies de communication: le ceff Industrie et l'EPFL collaborent et proposent des formations innovantes et accessibles



Le mercredi 28 mai a eu lieu au ceff Industrie, à Saint-Imier, la cérémonie de remise des attestations des ateliers Zappy, atelier de robotique pour filles et garçons. Les jeunes participants, âgés de 11 à 13 ans, ont reçu leur attestation en présence de leur famille et de Cédric Bassin, directeur général du ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone, Florent Cosandey, responsable formation chez Cartier, et Nicole Duperret, représentante du Service de promotion des sciences de l'EPFL. Durant 11 semaines, les ateliers se sont déroulés dans les locaux du ceff Industrie. Les jeunes filles et garçons enthousiastes ont pu y bénéficier de l'accompagnement d'assistants-étudiants qualifiés, qui ont fait preuve de professionnalisme et de bienveillance.

Développé par le Service de promotion des sciences de l'EPFL, le programme Zappy, atelier de robotique pour filles et garçons s'appuie sur une pédagogie solide, que le ceff Industrie a su intégrer avec dynamisme dans son offre de formation pour la jeunesse. Ensemble, les deux institutions unissent leurs forces pour éveiller des vocations dans les filières techniques, en alliant démarche scientifique, créativité et pratique. L'atelier a commencé par une initiation aux concepts de base, suivie de l'assemblage d'un robot, entièrement réalisé par les jeunes. La dernière phase a été dédiée à la programmation du robot. À la fin du parcours, chaque participant est reparti avec son robot, qu'il ou elle peut continuer à développer à domicile. ■ SF

L'introduction ludique à l'électronique et à la programmation constitue un excellent moyen de découvrir des compétences techniques avancées, dès le plus jeune âge. Proposé avant la phase d'orientation scolaire, cet atelier donne aux jeunes les clés pour envisager des parcours en lien avec les métiers techniques, que ce soit par voie universitaire ou par un apprentissage.

Le ceff Industrie et le Service de promotion des sciences de l'EPFL tiennent à remercier chaleureusement Precitrame Machines SA (Tramelan), Guenat SA Montres Valgine (Les Breuleux) et Affolter Group (Malleray) pour leur précieux soutien pour l'organisation de cette activité.



ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Lecture publique

Sandro Marcacci est né en 1963 à Neuchâtel, de racines tessinoises.

Écrivain et professeur de français et de philosophie. Auteur d'œuvres poétiques et théâtrales, de romans, de récits et proses diverses, ainsi que de livrets d'opéras et de mélodies contemporaines. Son travail fait régulièrement l'objet de publications et d'expositions.

Le roman parle d'une femme très jeune, et dès lors obligée de se marier. Atteinte de tuberculose, elle part en



cure pour plusieurs années où elle sera séparée de sa fille. La voilà retranchée dans un monologue qui sublime les silences et redore la place des petites choses au centre de toutes vies. Un récit aussi délicat que puissant qui honore le souvenir des gens de peu.

Sandro viendra nous lire quelques passages de ce dernier livre *Me taire* paru aux éditions d'en bas. ■ ESPACE NOIR

Judi 12 juin à 19h 30
Au chapeau

L'avez-vous lue, relue et rerevue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary,
c'est chaque vendredi

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Jules Blancpain (1860-1914)

Œuvres choisies

Né à Villeret en 1860, Jules Blancpain était promis, par tradition familiale, à une carrière horlogère. Une santé fragile l'en détourne, ouvrant la voie à une trajectoire artistique. Après dix années de formation académique à Paris, il part en Algérie, un voyage décisif qui marquera durablement son œuvre et son mode de vie. Peintre orientaliste reconnu, il fut aussi un portraitiste et un peintre de scènes de genre particulièrement prolifique.

À l'occasion de la venue des descendants du peintre dans la région, le Centre de Culture et de Loisirs et le Musée de Saint-Imier vous invitent à redécouvrir une sélection de ses œuvres. ■ CCL



CCL Saint-Imier
Du 14 au 26 juin, mardi-dimanche 14h-17h
Entrée libre

Un nouveau canapé forestier

Projet initié par la classe de Basisstufe et la classe de 6H de Sonvilier, sa fabrication a été rendue possible grâce à la collaboration intergénérationnelle et à l'énergie collective

Douze ans après sa première construction, le mythique canapé forestier de Sonvilier s'est offert une seconde jeunesse, vendredi matin 23 mai dernier, dans une ambiance à la fois pluvieuse et joyeuse.

À l'initiative de ce projet: la classe de Basisstufe et la classe de 6H de Sonvilier, épaulées par une équipe impressionnante de parents, tronçonneurs, ébrancheurs, créateurs, porteurs, scieurs, ingénieurs d'un jour... et bien sûr, des élèves motivés. Ensemble, ils ont relevé le défi de reconstruire, en une matinée, ce lieu emblématique de rassemblement et de repos en pleine nature qui accueille les classes pour l'école en forêt.

Les enseignantes Valérie Lüthi et Damaris Chopard disent que: «le premier canapé avait bien vécu, mais il était en fin de vie. C'était important pour nous de transmettre ce lieu aux nouvelles générations, avec la même énergie collective qui l'avait vu naître il y a 12 ans».

Le ciel n'a pas été tendre: pluie et gadoue au rendez-vous. Mais cela n'a pas entamé l'enthousiasme des enfants. Trempés, couverts de boue, mais rayonnants, ils ont participé activement à toutes les étapes, du transport des rondins jusqu'à l'installation finale.

La matinée s'est conclue par un apéritif convivial, un moment de partage pour remercier chacun(e) des participant(e)s et célébrer cette réussite commune. Ce canapé forestier n'est pas seulement un mobilier en bois: il est le symbole d'un engagement collectif, d'un apprentissage en plein air et d'un lien précieux avec la nature et la communauté.

L'école de Sonvilier remercie la bourgeoisie de Sonvilier qui a généreusement offert le bois pour la fabrication de ce dernier. Merci également à Monsieur Peluso et Monsieur Tschanz, pour le martelage des arbres. ■ CM



Vie du village: transports scolaires, solidarité locale et appel au civisme

Ils roulent pour les élèves

Au volant de leurs bus verts, nos chauffeurs sillonnent les routes, sous le soleil, la pluie ou la neige avec bonne humeur. Les trajets entre le village, Mont-Soleil, Renan, Les Breuleux ou Saint-Imier, sont effectués afin que les élèves arrivent en temps et en heure aux leçons, en toute sécurité. Merci à notre trio de chauffeurs: Reto Geiser, Marinette Geiser et Christine Créchard.

Un article sur le nouveau bus rouge, conduit par M^{me} Repond, qui complète l'équipe de chauffeurs agréés, a été publié dans une précédente édition.

Commission pour les personnes âgées

Cette commission composée de représentants de la commune, de la Parioisse et de la Bourgeoisie, se dévoue pour organiser des événements très



Reto Geiser, entouré de Marinette Geiser à gauche et Christine Créchard à droite

attendus par nos aînés, notamment le loto, une sortie ou un repas.

Le fonds qui finance ces rencontres a été alimenté par un don très généreux du Pétanque-Club de Sonvilier qui a versé la somme de 1000 francs. Le Club en est chaleureusement remercié.

Incivilités et déprédations

Dans un registre nettement moins agréable, il faut malheureusement constater que divers lieux dans le village ont été vandalisés.

Des personnes se sont attaquées à la tente de jardin du Club de pétanque et des bacs à fleurs ont également

disparu. La société de Tir a dû constater le vol du bois de feu préparé pour une soirée grillades.

Des déprédations de tags de peintures dans différents endroits du village ont aussi été constatées.

Les Autorités regrettent infiniment le peu de respect de ces personnes pour les biens d'autrui et comptent sur le bon sens civique pour que les incivilités cessent.

Parcage dans le village

Des contrôles plus fréquents seront effectués pour réguler les parcages illicites, en particulier pour les cas récurrents. Tout véhicule stationné de manière incorrecte ou qui compromet la sécurité routière sera amendé. Le mandat est délégué à la Police administrative de Saint-Imier. ■ CM

COMMUNE BOURGEOISE DE SONVILIER

Un nouveau banc offert aux promeneurs

La bourgeoisie de Sonvilier a effectué une coupe de bois aux abords du chemin de la Guerre à Sonvilier l'année dernière. Cette coupe de bois a suscité quelques réactions car de

nombreux arbres ont été coupés et des tas de branches sont restés entassés. Ce n'est pas un oubli, mais ces tas de branchages sont utiles à la biodiversité.



Nouveau banc au chemin de la Guerre

Nous rappelons que les coupes de bois sont préalablement martelées (marquage des arbres à couper) ceci sous la supervision du forestier d'État du triage du Haut-Vallon. Les coupes de bois sont toutes effectuées par des spécialistes de la forêt qui connaissent parfaitement ses besoins. Elles sont nécessaires afin que la forêt se régénère. Cette coupe de bois a été finalisée dernièrement par la pose d'un nouveau banc que le conseil de bourgeoisie a décidé d'offrir aux promeneurs afin qu'ils puissent se reposer et admirer la nature.

Les escaliers menant à la place de pique-nique (en arrière-plan) ont également été remis à neuf car ils avaient subi le poids des années.

Nous profitons de rappeler qu'il est interdit de déposer en forêt du bois venant de jardins privés. Ces branchages peuvent être déposés au centre de compostage afin d'éviter des pollutions par des essences de bois exotique. Merci à tous de nous aider à prendre soin de nos forêts. ■ LE CONSEIL DE BOURGEOISIE DE SONVILIER

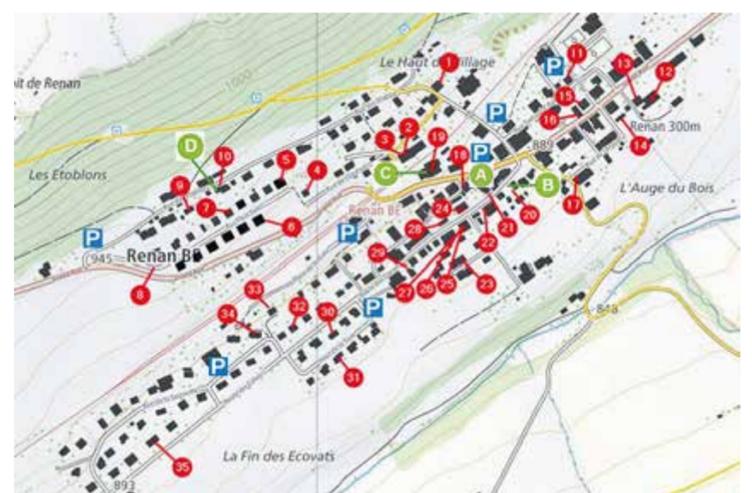
RENAN AVIS COMMUNAUX

Grand vide-grenier dans le village de Renan

Dimanche 15 juin, ce sera la 4^e fois que Renan se transformera en un immense vide-grenier. Cela se passera à domicile soit dans les garages, sur les terrasses ou aux abords des habitations des villageois.

35 stands vous accueilleront par tous les temps dans le village. Venez déambuler dans les rues de Renan entre 9h et 16h et y dénicher des trésors cachés. Une petite faim, envie

d'une boisson fraîche durant votre balade? Il sera également possible de vous restaurer durant la journée à divers endroits. Les organisatrices, qui ont commandé le soleil, espèrent vous voir nombreuses et nombreux à Renan le 15 juin. Vous trouverez sur le plan ci-dessous les emplacements des stands (numéros rouges) et stands de nourritures (lettres vertes) et des places de parc. ■ CM



CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Le désert dans la peau

Exposition de dessins, monotypes et peintures acryliques de Mirjam Froidevaux

Tombée amoureuse du désert du Sinaï lors de son premier voyage au printemps 2022, Mirjam Froidevaux n'avait – à son retour en Suisse – qu'une chose en tête: y retourner.

Cela s'est fait plus vite qu'espéré. Elle y retourne au printemps 2023 pour deux semaines, toute contente de pouvoir se replonger dans la beauté, la majesté et le silence profond du désert qui l'avaient tellement séduite.

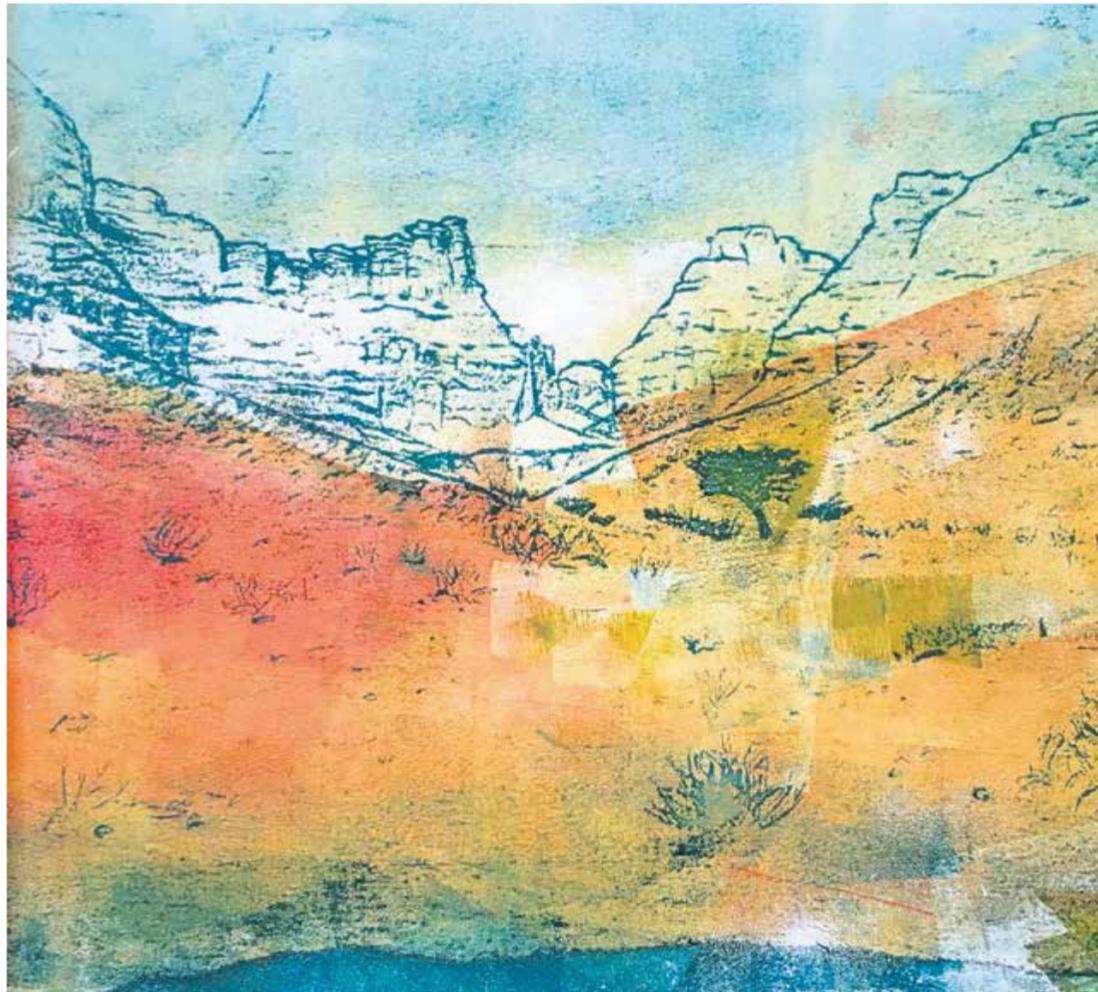
C'est au retour, encore dans l'avion, qu'elle sort son crayon rouge et qu'elle commence à dessiner. C'était peut-être une manière de prolonger un peu son séjour, de se remémorer les contacts avec les Bédouins et leur manière simple de vivre.

Ainsi sont nés les premiers dessins rouges. Depuis, Mirjam est retournée plusieurs fois dans le Sinaï, découvrant de nouvelles facettes de la vie dans le désert.

Ces différentes expériences lui inspirent des méthodes de travail variées. Elle débute alors l'impression de monotypes sur plaque de gel et la peinture acrylique.

Les œuvres de Mirjam montrent des situations et des détails de la vie quotidienne des Bédouins dans le désert. Une vie et un environnement dans lesquels Mirjam Froidevaux trouve ses plus profondes aspirations. ■ CIP

Du vendredi 13 juin au vendredi 25 juillet
Exposition de Mirjam Froidevaux
Ouverture: du lundi au samedi de 8 h à 20 h,
dimanche fermé



AGORA

Un projet artistique à la Violette

Samedi 7 juin de 14 h à 22 h

L'association culturelle Agora, dans le but de mettre en valeur la place de sport de la Violette, organise ce samedi 7 juin La Violette Jam, un événement hip-hop et artistique ouvert à tous, entre 14 h et 22 h. Le graffeur tannois Cyril Alarcon, dit Mise2, s'occupera du nouveau graffiti de la place. Le président de l'association Face au Mur, qui veut promouvoir l'art urbain à travers le graffiti, laissera libre cours à son imagination et le public pourra admirer sa démarche en direct.

Lors de cet après-midi, un atelier peinture lié à l'art urbain est également proposé. Clément Gerber, enseignant tramelot en arts visuels au Gymnase de Bienne, sera l'animateur de cet atelier pour petits et grands.

Côté musique, Agora proposera dès 18 h une série de concerts entre rap et chanson: 18 h-18 h 30, Vanessa et Élina; 18 h 45-19 h 15, Sugo; 19 h 30-20 h 15, Darom; 20 h 30-21 h 15, La Boucle; 21 h 30-22 h, Open mic.

Un bar sera présent sur place et un feu sera préparé pour les personnes souhaitant amener leurs grillades. Pour terminer cette belle journée, l'association tramelote collabore avec le bar le 943, où une after vinyes Hip-Hop and more est prévue dès 22 h jusqu'à la fermeture du bar!

Les organisatrices et organisateurs se réjouissent d'accueillir un public nombreux et de tous âges à cet événement. ■ MR



CONSEIL DU JURA BERNOIS

Élection du Bureau et nomination d'une nouvelle secrétaire générale

Lors de sa séance plénière du 28 mai, le Conseil du Jura bernois a procédé à l'élection de son Bureau pour la période allant du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026. À cette occasion, Virginie Heyer a été élue à la présidence de l'institution. Elle succède à Elisabeth Beck, présidente sortante, qui siègera désormais comme 2^e assesseure.

La composition du nouveau Bureau est la suivante:

- présidence: Virginie Heyer élue par 20 voix;

- vice-présidence: Cyprien Louis élu par 20 voix;
- 1^{er} assesseur: Étienne Klopfenstein élu par 20 voix;
- 2^e assesseure: Elisabeth Beck élue par 20 voix.

La passation des pouvoirs entre Elisabeth Beck et Virginie Heyer se tiendra officiellement devant la presse le vendredi 6 juin à Perrefitte.

Le CJB remercie chaleureusement Elisabeth Beck pour son engagement et sa contribution à la tête de l'institution,

et adresse ses vœux de succès à Virginie Heyer ainsi qu'à l'ensemble du Bureau élu pour la période à venir.

Nomination d'une nouvelle secrétaire générale

Le Conseil du Jura bernois a le plaisir d'annoncer la nomination de Madiana Vanndevor au poste de secrétaire générale de l'institution à compter du 1^{er} août. Elle succédera à Jessica Schöpfer, qui quittera ses fonctions le 30 juin.

Le processus de recrutement, mené en collaboration avec la Chancellerie d'État du Canton de Berne, s'est déroulé durant ces dernières semaines. Le comité de sélection a retenu la candidature de Madiana Vanndevor, un choix ratifié par le plénum.

Âgée de 37 ans, originaire de Tavannes et domiciliée à Boudevilliers (NE), Madiana Vanndevor travaille au sein du CJB depuis début 2019 en tant qu'assistante de la secrétaire générale. Dotée d'une solide expérience dans

l'administration, elle connaît parfaitement l'institution, ses partenaires et les dossiers. Elle a également assuré la suppléance à plusieurs reprises avec rigueur et efficacité.

Le Conseil du Jura bernois se réjouit de pouvoir compter sur ses compétences et son engagement pour accompagner les projets à venir. Il lui adresse ses vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

■ MV

Réclame

TRAML'EN FÊTE

Tram'len Fête est de retour



Après une première réussie, Tram'len Fête revient du 13 au 15 juin. Pour bien lancer cette 2^e cuvée, les manèges seront gratuits pour les enfants, entre 16 h et 16 h 30, le vendredi. Outre les forains, une vingtaine de sociétés et commerçants du village tiendront un stand sur lequel ils vendront de la nourriture des quatre coins du monde, de quoi se désaltérer,

et proposeront de nombreuses animations. Concerts, ateliers graffitis, blind test, spectacle de feu, karaoké, disco sirop, jass, taurau mécanique, jeu du clou ou encore bar à tautous rythmeront ce week-end à ne pas manquer.

La journée du samedi sera particulièrement dense, avec un marché artisanal le long

de la rue de la Gare, de 10 h à 18 h, qui permettra aux visiteurs de découvrir et acheter des produits confectionnés dans la région du Grand Chasseral. Le matin, l'Action jeunesse régionale organisera des joutes sportives pour les enfants et adolescents, en plus de proposer un stand de prévention avec un jeu de questions inédit. L'après-midi, ce seront les équipes des sociétés participantes qui s'affronteront lors d'un grand tournoi comprenant diverses disciplines. La finale adultes aura lieu le dimanche après-midi.

Enfin, la scène principale, au centre de la fête, accueillera les prestations des flûtistes, de la chorale et de l'ensemble instrumental de l'École primaire, les chorégraphies de ZMC Dance et Tramelan Danse, mais aussi des concerts de cor des Alpes, du Gemischtes Jodlerchörli Anemone, du Club d'accordéonistes de Tramelan et de Tramusica, ainsi que des démonstrations des athlètes du Budokan et des sapeurs-pompiers. Davantage d'infos sur www.tramlenfete.ch. ■ TRAML'EN FÊTE

Du 13 au 15 juin
info@tramlenfete.ch

ATELIER PARTICIPATIF

ET SI ON IMAGINAIT LE CŒUR DE TRAMELAN ENSEMBLE ?

Participez à un atelier en deux phases afin de consolider le diagnostic de l'étude préliminaire, pour anticiper, planifier et répondre efficacement aux besoins de Tramelan en matière d'espaces publics, de cadre de vie, de mobilité et de sécurité.

LUNDI 23 JUIN & MERCREDI 5 NOVEMBRE

Ateliers de 18h45 à 22h avec apéritif dînatoire

Infos & inscriptions
centre@tramelan.ch
032 484 99 50
Délai d'inscription
6 juin 2025



Un projet porté conjointement par la Municipalité de Tramelan et l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne (OPC Jura bernois).

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

LILLO ET STITCH

VENDREDI 6 JUIN, 15 H
SAMEDI 7 JUIN, 14 H
DIMANCHE 8 JUIN, 14 H
LUNDI 9 JUIN, 14 H

De Dean Fleischer-Camp avec Maia Kealoha, Billy Magnussen, Hannah Waddingham. L'histoire touchante et drôle d'une petite fille hawaïenne solitaire et d'un extra-terrestre fugitif qui l'aide à renouer le lien avec sa famille. Cette nouvelle adaptation, 23 ans après la première version, est une vraie réussite! Un beau voyage familial destiné à mettre des couleurs dans nos vies! Durée 1h 48, âge 6 ans, français.

NÉ À BELFOND

VENDREDI 6 JUIN, 18 H
EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE
DIMANCHE 8 JUIN, 20 H

De Miranda Christa. La Kinderfabrik - c'est ainsi que les gens du coin appelaient la maternité et la pouponnière pour les femmes enceintes célibataires au Jura. C'est dans cette maison isolée que des mères comme Agnès mettaient au monde leurs bébés. Des enfants comme Nicole et Urs y sont né(e)s et ont été adopté(e)s. Les 920 enfants qui sont nés ici entre 1952 et 1978 ne sauront probablement jamais exactement ce qui s'est passé ici. Le film n'est pas accusateur. Il montre simplement ce que la société de l'époque considérait comme juste! Un film bouleversant qui ne laisse pas indifférent! Durée 0h58, âge pour tous, vo s.t.

BALLERINA: FROM THE WORLD OF JOHN WICK

VENDREDI 6 JUIN, 20 H 30
SAMEDI 7 JUIN, 16 H 15
DIMANCHE 8 JUIN, 17 H
LUNDI 9 JUIN, 17 H

De Len Wiseman avec Ana de Armas, Keanu Reeves, Norman Reedus, Lance Reddick. En tant que ballerine, Rooney a déjà dû subir des entraînements difficiles à l'école de ballet. Mais tout cela ne l'a pas préparée à la vie de tueuse à gages. Après le meurtre de ses parents, elle veut se venger et se lance dans une campagne sanglante à travers le monde souterrain. Elle doit aussi se familiariser avec les règles qui régissent l'Hôtel Continental. Un film coup de poing, sexy et dangereux, dans l'ADN de John Wick! Durée 2h 05, âge 16 ans, français.

THE MONKEY

SAMEDI 7 JUIN, 19 H **SOIRÉE HORREUR**
MARDI 10 JUIN, 20 H

De Osgood Perkins avec Theo James, Tatiana Maslany, Christian Convery. Lorsque Bill et Hal, des jumeaux, trouvent dans le grenier un vieux jouet ayant appartenu à leur père, une série de morts atroces commence à se produire autour d'eux. Une étrange comédie macabre, générique en gore grand guignol! Durée 1h 38, âge 16 ans, français.

DESTINATION FINALE BLOODLINES

SAMEDI 7 JUIN, 21 H 45 **SOIRÉE HORREUR**

De Zach Lipovsky, Adam B. Stein avec Brec Bassinger, Teo Briones. Hantée par un cauchemar terrifiant qui revient sans cesse, Stefanie, étudiante à l'université, rentre chez elle pour retrouver la trace de la seule personne susceptible d'enrayer ce cycle infernal et de sauver ses proches du sort funeste qui les attend. La mort ne manque ni d'imagination, ni d'idées sadiques. Aussi jouissif que festif! Durée 1h 50, âge 16 ans, français.

JEUNES MÈRES

LUNDI 9 JUIN, 20 H

De Jean-Pierre Dardenne avec Elsa Houben, Lucie Laruelle, Babette Verbeek. Jessica, Perla, Julie, Ariane et Naïma sont hébergées dans une maison maternelle qui les aide dans leur vie de jeune mère. Cinq adolescentes qui ont l'espoir de parvenir à une vie meilleure pour elles-mêmes et pour leur enfant. Un film choral, intime et sensible! L'art salutaire de poser son regard à juste distance! Durée 1h 45, âge 12 ans, français.

L'ATTACHEMENT

MARDI 10 JUIN, 14 H 30

CINÉ APRÈS-MIDI

De Carine Tardieu avec Valeria Bruni, César Botti. Sandra, quinquagénaire farouchement indépendante, partage soudainement et malgré elle l'intimité de son voisin de palier et de ses deux enfants. Contre toute attente, elle s'attache peu à peu à cette famille d'adoption. Un improbable et réjouissant feel-good movie! Durée 1h 46, âge 12 ans, français.

PARTIR UN JOUR

MARDI 10 JUIN, 18 H

De Amélie Bonnin avec Juliette Armanet, Bastien Bouillon, François Rollin. Alors que Cécile s'apprête à ouvrir son propre restaurant gastronomique et à réaliser enfin son rêve, elle doit rentrer en catastrophe dans son village natal suite à l'infarctus de son père. Loin du bourdonnement de la vie parisienne, elle recroise par hasard son amour d'enfance; ses souvenirs ressurgissent alors et ses certitudes vacillent... Présenté en ouverture du Festival de Cannes 2025! Un film génial basé sur le court-métrage éponyme. Durée 1h 38, âge 12 ans, français.

DRAGONS

MERCREDI 11 JUIN, 15 H ET 20 H 15
JEUDI 12 JUIN, 15 H

De Dean DeBlois avec Gerard Butler, Mason Thames, Nico Parker. Sur l'île escarpée de Beurk, où depuis des générations Vikings et dragons s'affrontent sans merci, Harold fait figure d'exception. Effacé, écrasé par la stature de son père, le chef de la tribu, Stoïk, ce jeune rêveur défie des siècles de tradition en se liant d'amitié avec un dragon nommé Krokmu. Leur lien improbable va révéler la vraie nature des dragons et remettre en question les

fondements mêmes de la société viking. Une aventure épique! Un spectacle en prises de vues réelles à couper le souffle donnant vie aux aventures de Harold et Krokmu avec un réalisme époustouflant! Durée 2h 05, âge 8 ans, français.

LE RÉPONDEUR

MERCREDI 11 JUIN, 18 H

De Fabienne Godet avec Denis Podalydès, Salif Cissé. Baptiste, imitateur de talent, ne parvient pas à vivre de son art. Un jour, il est approché par Pierre Chozène, romancier célèbre, mais discret, constamment dérangé par les appels incessants de son éditeur, sa fille, son ex-femme... Pierre, qui a besoin de calme pour écrire son texte le plus ambitieux, propose alors à Baptiste de devenir son 'répondeur' en se faisant passer pour lui au téléphone... Peu à peu, celui-ci ne se contente pas d'imiter l'écrivain: il développe son personnage! Adaptation du roman éponyme de Luc Blauvillain. Podalydès et Cissé réinventent le répondeur! Une comédie au récit cocasse qui offre au spectateur une expérience drôle et épatante! Une comédie magistralement écrite! A ne pas manquer! Durée 1h 42, âge 8 ans, français.

DANS LA CUISINE DES NGUYEN

JEUDI 12 JUIN, 17 H 45

De Stéphane Ly-Cuong avec Clotilde Chevalier, Anh Tran Nghia. Yvonne Nguyen, actrice française d'origine vietnamienne, rêve de la grande scène des comédies musicales. Cela déplaît fortement à sa mère, une immigrée. Celle-ci souhaite que sa fille suive une voie sérieuse. Lorsque la carrière d'Yvonne dans les comédies musicales se stagne, la jeune femme retourne chez sa mère et sa tante par nécessité, qui gèrent ensemble un restaurant vietnamien. Au lieu des grandes scènes musicales, c'est la gazinière familiale qui l'attend. Yvonne Nguyen, jeune femme d'origine vietnamienne, rêve d'une carrière dans la comédie musicale au grand dam de sa mère... Durée 1h 39, âge 16 ans, français.

ENFANTS DE LA PAIX

JEUDI 12 JUIN, 20 H

EN PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE DU FILM, SUIVI D'UN APÉRÔ

De Manuel Andreas Duerr avec Hansuli Gerber. À l'approche de l'anniversaire de la mort de son père, Jürgen Gerber est confronté au passé trouble de sa famille. Il doit faire face à la rébellion, à la violence et à la peur, face à un monde auquel il n'appartient plus, mais qui continue de le façonner. Le film Enfants de la Paix explore l'héritage complexe d'une minorité en voie de disparition: les anabaptistes. Une communauté religieuse radicale de l'époque de la Réforme, attachée au principe de non-violence. Une présentation globale des anabaptistes réussie et passionnante! Une partie du film a été tournée à Mont-Tramelan, Tramelan et environs! Durée 1h 03, âge pour tous, vo s.t.

AU ROYAL À TAVANNES

LE RÉPONDEUR

VENDREDI 6 JUIN, 20 H
SAMEDI 7 JUIN, 21 H
DIMANCHE 8 JUIN, 17 H
MARDI 10 JUIN, 20 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

LILLO ET STITCH

SAMEDI 7 JUIN, 10 H
DIMANCHE 8 JUIN, 14 H
LUNDI 9 JUIN, 14 H ET 20 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

THE AMATEUR

DIMANCHE 8 JUIN, 20 H
LUNDI 9 JUIN, 17 H

De James Hawes avec Rami Malek, Julianne Nicholson, Caitriona Balfe. Charlie Heller, un cryptographe de la CIA aussi brillant qu'introverti, voit son existence basculer lorsque sa femme décède durant une attaque terroriste perpétrée à Londres. Déplorant l'inaction de sa hiérarchie, il prend alors l'affaire en main et se met à la recherche des assassins, embarquant pour un dangereux voyage partout à travers le monde pour assouvir sa vengeance. Durée 2h 03, âge 12 ans, français.



Le répondeur, photo: cineimage.ch

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

LES IMMORTELS

SAMEDI 7 JUIN, 14 H 30

De Maja Tschumi. La jeune et courageuse Milo s'habille comme un homme, afin de pouvoir se déplacer plus librement à Bagdad en tant que femme. Khalili, cinéaste ambitieux, découvre le pouvoir de sa caméra comme arme dans la lutte contre le régime. vo s.t. 14 ans. Durée 1h 34.

CROQUETTE LE CHAT MERVEILLEUX

DIMANCHE 8 JUIN, 10 H 20
MERCREDI 11 JUIN, 16 H 20

De Christopher Jenkins. Les chats ont plusieurs vies, mais Croquette vient de gâcher celle de trop et il ferait tout pour retrouver sa maîtresse. On lui accorde une dernière chance, cependant une règle a changé. En français. 8 ans. Durée 1h 24.

LES CONTES DE KOKKOLA

DIMANCHE 8 JUIN, 14 H 30

De Juho Kuosmanen. À Kokkola, petite ville finlandaise, ce ne sont pas les déjantés qui manquent! Comme Romu-Mattila, un marginal

qui décide de partir s'installer en Suède avec son chien, des trafiquants d'alcool accompagnés d'un cochon ou encore une gardienne de phare qui rêve de se lancer dans une grande aventure spatiale. vo s.t. 16 ans. Durée 1h 01.

LE RÉPONDEUR

DIMANCHE 8 JUIN, 17 H 10
MARDI 10 JUIN, 20 H 10

De Fabienne Godet. Baptiste, imitateur de talent, ne parvient pas à vivre de son art. Un jour, il est approché par Pierre Chozène, romancier célèbre, mais discret, constamment dérangé par les appels incessants de son éditeur. En français. 12 ans. Durée 1h 42

MEXICO 86

DIMANCHE 8 JUIN, 20 H 10
JEUDI 12 JUIN, 20 H 10

De César Diaz. 1986. Maria, militante révolutionnaire guatémaltèque, est depuis des années exilée à Mexico où elle poursuit son action politique. Alors que son fils de 10 ans vient vivre avec elle, elle devra faire un choix cornélien. vo s.t. 16 ans. Durée 1h 29.



Mexico 86, photo: xenixfilm.ch

Jeux



Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

	6	1			2	4		
	9		6	4				8 1
3					8			7
7		2						3
	3			2				1
	8					5		6
2			9					5
1	7			8	4			9
		3	2				1	4

Y	Y	T	C	F	L	G	Y	C	T	U	H	W	R
A	M	G	F	Q	O	F	A	R	L	E	I	D	I
W	U	K	Z	B	N	R	E	S	H	K	L	A	P
I	C	Y	C	O	U	V	R	I	R	G	Q	Z	E
S	O	N	E	Q	U	S	Q	T	E	F	G	U	G
X	Y	T	J	K	A	D	J	Z	L	P	U	I	I
D	N	E	K	E	E	W	G	K	N	N	H	D	R
L	A	A	P	H	C	M	Z	S	I	J	S	N	Z
E	Q	M	U	Z	R	P	A	V	E	Y	R	O	N
B	X	V	W	X	A	F	E	L	P	M	E	X	E
C	Y	D	X	U	M	R	L	T	W	G	I	Y	N
B	J	W	R	E	S	K	T	Y	R	Q	J	F	S
G	K	H	M	I	O	I	U	J	Q	P	L	I	I
M	O	Q	Z	M	C	U	T	R	J	N	L	N	A

- AISNE COUVRIER MARCEAU UNIVERS
- AVEYRON EXEMPLE MIEUX VERT
- CAR FIN PLI WEEKEND

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

8	9	3	7	2	5	4	6	1
7	4	1	9	6	8	2	3	5
5	6	2	3	4	1	8	7	9
2	3	7	1	5	4	9	8	6
6	5	9	2	8	7	3	1	4
1	8	4	6	3	9	5	2	7
9	2	8	4	1	6	7	5	3
3	7	6	5	9	2	1	4	8
4	1	5	8	7	3	6	9	2

F	C	C						
E	R	I	G	E	M	A	T	I
A	G	R	I	C	O	L	E	S
M	U	N	I	H	U	M	E	E
D	S	O	U	D	A	R		
A	U	B	E	R	T	R	E	E
P	L	I	L	E	B	R		
E	T	C	S	U	C	R	E	
U	T	E	S	E	U	E	S	
S	E	L	M	E	T	R	O	
E	R	E						

GOSIER

Rubrique offerte par

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

LITTÉRATURE

Une édition qui gagne à être connue

Le Jura bernois et Orvin sont connus pour accueillir des écrivains de talent (Jean-Pierre Rochat, Kate Wagner, etc.) Nouveau venu dans la galaxie : Luc Victot, dans la catégorie fantasy. Son récit *La fin des quêtes* est une nouvelle où les dragons vivent à l'égal des humains, trop humains parfois...

PVH éditions, jeune et dynamique édition neuchâteloise ont lancé en 2024 un concours de nouvelles sur le thème d'une société utopique et régulant la communication de manière oppressive. Autre contrainte, le nom de Satoshi Nakamoto, fondateur mythique du bitcoin devait être inclus dans la nouvelle.

Arrivé à la troisième place du concours Luc Victot a vu sa nouvelle éditée dans Le recueil de Nakamoto à l'instar des huit autres gagnants.

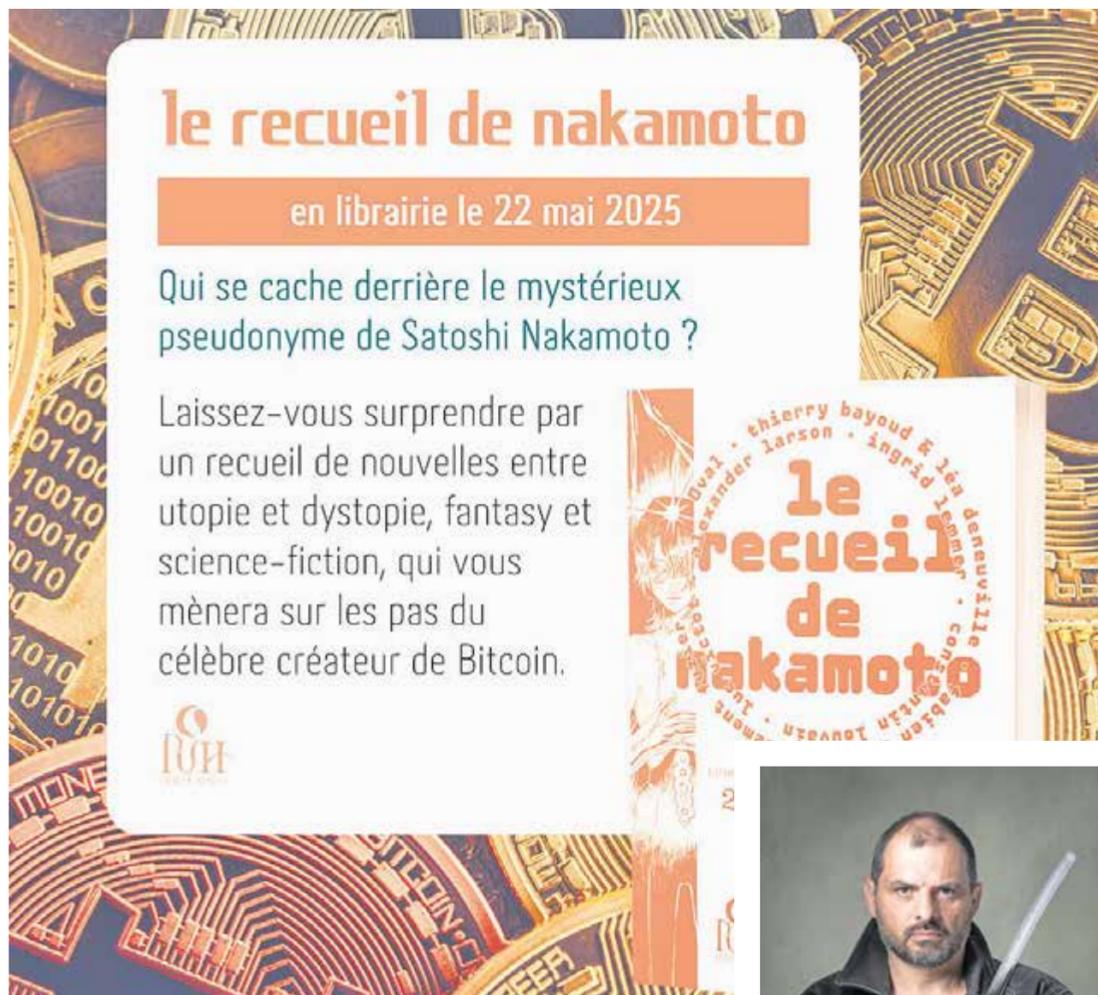
Luc Victot a placé son histoire dans un univers opposant deux peuples: la cité d'Hakakor, médiévale et autoritaire et les Arapec, nomades du désert, pacifiques et sans hiérarchie.

Les barons d'Hakakor imposent à ses escadrilles de dragonniers des quêtes de plus en plus suicidaires. Ils pillent les richesses des Arapecs en massacrant sans pitié ce peuple lumineux.

Le clan Nakamoto est le seul parmi les Arapecs à posséder des dragons et il défend les autres clans contre les rafles d'Hakakor. Kors, jeune héros orphelin, a hérité de sa dragonne Aquila. Il est convoqué pour une de ces quêtes meurtrières et découvre à la fois l'horreur des pillages perpétrés par son escadrille et la civilisation complexe de leurs victimes. Ébloui par la puissance du clan Nakamoto, qu'ils sont censés combattre et mépriser, Kors et sa dragonne sont déchirés entre les contraintes imposées par sa cité et les injustices qu'elle les force à commettre.

Réussiront-ils à échapper à la dictature des Barons?...

Les huit nouvelles publiées dans le recueil balayent le spectre du genre et derrière le pseudonyme de Satoshi Nakamoto, vendeur d'amulettes bon marché, invité du Burning Man ou combattant clandestin pour la liberté, le Bitcoin revêt bien des visages dans ce recueil éclectique, qui joue avec les limites du réel et invite à envisager d'autres possibles.

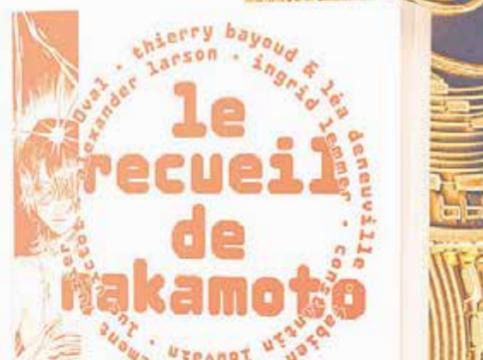


le recueil de nakamoto

en librairie le 22 mai 2025

Qui se cache derrière le mystérieux pseudonyme de Satoshi Nakamoto ?

Laissez-vous surprendre par un recueil de nouvelles entre utopie et dystopie, fantasy et science-fiction, qui vous mènera sur les pas du célèbre créateur de Bitcoin.



Luc Victot

Franchement, de belles histoires et de nouveaux auteurs à découvrir et une édition qui gagne à être connue! Preuve du dynamisme de PVH éditions, Sara Schneider a reçu le prix SFFF 2025 pour son roman *Place d'Âme*, également sélectionné pour le Roman des Romands.

L'ouvrage est disponible à la librairie Bostriche à Bienne, à la

librairie Pierre-Pertuis à Tavannes ou sur toutes les plateformes de vente en ligne (mais préférez si possible votre librairie locale.) ■ LV

Vernissage le samedi 15 juin, 11 h
Route des Prés d'Orvin 8, Orvin
Contactez l'auteur sur:
info@lucvictot.ch
pour plus de renseignements

LA PLUME

Vivent mes impôts!

Aucune personne ne saute littéralement de joie lorsqu'elle reçoit la facture des impôts. Nous savons que c'est normal d'en payer, voire bon signe pour l'état de nos finances, mais pour ma part, je la paie le plus vite possible en espérant ainsi y penser et en souffrir le moins possible. Je sais, c'est sot! Cela vient de cette habitude acquise enfant. Ne pas faire durer trop longtemps ce que je n'aimais pas faire. Vite m'acquitter de la tâche ingrate qui m'était attribuée. Car une fois terminée, le désagréable était terminé et je pouvais aller plonger une tête dans la piscine.

Alors, imaginez la joie que j'ai ressentie en m'entendant – toute seule dans ma voiture – jubiler parce que je payais des impôts. Je vous explique. Il existe une route entre Tramelan et Les Breuleux. Cette route au paysage époustoufflant était cabossée. Si vous aviez le malheur de lâcher le volant ou de ne pas le tenir fermement, vous risquiez par endroit avoir l'impression de perdre le contrôle de la voiture. Et un soir, en rentrant de La Ferrière, j'ai conduit sur cette route tant redoutée m'attendant à être bringuebalée sans ménagement. Crispée sur mon volant, roulant de nuit, j'attendais les passages malcommodes. Rien! Rien n'est venu! J'ai jubilé! La route avait été aplanie. Grâce aux impôts bien investis.

Oui, je le concède volontiers, cela peut paraître dérisoire de se réjouir pour si peu. Je me plains bien plus souvent pour rien que je ne me réjouis pour rien. N'est-ce pas le secret d'un cœur d'enfant? Savoir encore déceler des éclats du Royaume de Dieu dans la routine blasée de nos journées. Perdre cette capacité de savourer un moment seulement pour ce qu'il est, c'est ce que la vie m'a parfois tragiquement enseigné. Jugeant des expériences plaisantes et d'autres cruelles. Alors que ce ne sont que des expériences qui dans la foi sont accompagnées par Dieu qui retire l'aiguillon de leur nocivité morbide et ouvre un horizon marqueté de confiance et d'espérance.

■ NADINE MARSCHNER, PASTEUR

MEMOIRES D'ICI Notre histoire en images



La Patrouille Étoile de Tavannes victorieuse, juin 1925

Au concours sportif de Cormoret organisé le 7 juin 1925 lors de la Fête cantonale des Unions cadettes, la Patrouille Étoile de l'Union cadette de Tavannes sort première junior sur 28 équipes concurrentes.

Le prix remporté est un ballon de volley-ball! L'équipe pose devant le monument Henri Sandoz, sur le terrain de l'entreprise Tavannes Watch Co.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Pierre Steiner
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

PRO SENECTUTE

Scrabble duplicate

La Chaux-de-Fonds Jouer au scrabble duplicate c'est bon pour la mémoire, c'est convivial, c'est sympa. Rejoignez-nous tous les mardis et mercredis en alternance une semaine sur deux. Et en plus, c'est gratuit! Mardi: 10 et 24 juin. Mercredi: 18 juin, 2 juillet. Responsable et inscription: Michel Liardon, 079 912 44 44.

Conversation anglaise

Tous les vendredis, 14 h-15 h 30, Neuchâtel Vous avez déjà un bon bagage... Ces moments de lecture et de partages cordiaux autour de thèmes intéressants et très divers vous permettront de consolider vos compétences, étendre votre vocabulaire et soigner votre accent. Responsable Rosie De Pietro. Inscription: 032 886 83 02.

Tables d'hôte

Au bord de l'Areuse
Jeu d'une fois par quinzaine, 12h-14h, Boudry Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

La table de Jo

Lundi une fois par quinzaine, 12h-14h, Neuchâtel Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Séjour culturel à Lyon

Dimanche 19 au vendredi 24 octobre, Lyon Idéalement situé entre le Musée des Confluences et la Halle Tony Garnier, l'Hôtel Ibis Gerland est le point de départ parfait pour explorer Lyon, ville d'histoire et de gastronomie. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne:
https://aj.prosenectute.ch/activites

PASSEPORT VACANCES
ARC JURA BERNOIS

Dernier jour pour s'inscrire

Le Passeport Vacances Arc Jura bernois rappelle aux parents que les inscriptions pour la semaine d'activités tant attendue de la fin des vacances d'été sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 juin inclus.

Le Passeport Vacances offre aux enfants de la région une opportunité unique de profiter pleinement de leur dernière semaine de congé scolaire grâce à un programme riche et varié d'activités ludiques, sportives, culturelles et créatives. Encadrés par des animateurs enthousiastes et compétents, les jeunes participants auront l'occasion de découvrir de nouvelles passions, de se faire de nouveaux amis et de créer des souvenirs inoubliables.

À savoir que, pour les familles qui n'auraient pas pu inscrire leurs enfants dans les délais, une bourse aux places restantes sera organisée durant les semaines qui suivent l'attribution des places. ■ DB

Agenda

VENDREDI 6 JUIN

- Concert en commun, Brass Band Célébration, EPC Brass Ensemble La Tanne, halle des fêtes, Reconvilier, 20h
- Foire de printemps, Corgémont

SAMEDI 7 JUIN

- Journée portes ouvertes, espace découverte Énergie, Mont-Soleil, 10h-16h
- Portes ouvertes, Grand-Rue 35, Péry, 10h-14h
- Foire de printemps, Corgémont
- Projet artistique de Agora, 14h-22h, place de sport La Violette, Tramelan

DIMANCHE 8 JUIN

- Journée portes ouvertes, espace découverte Énergie, Mont-Soleil, 10h-16h
- Foire de printemps, Corgémont

MERCREDI 11 JUIN

- Mercréd'histoires, CIP, Tramelan, 15h30
- Soirée cinéma éco-solidaire du SEL de la Suze, salle communale, Sonvilier, dès 19h

JEUDI 12 JUIN

- Lecture publique de Sandro Marcacci, *Me taire*, Espace Noir, Saint-Imier, 19h30

VENDREDI 13 JUIN

- Vernissage de l'exposition de peintures de Petra Tschersich, Quai 29, gare, Sonceboz, 18h
- Tram'en Fête, Tramelan, dès 16h

SAMEDI 14 JUIN

- Fête de lutte du Jura bernois, Nods
- Friture de sandres et grillades, cabane des pêcheurs, Frinvillier, dès 11h
- Vide-grenier, halle des fêtes, Plagne
- Vide-maison/grenier-brocante, Grand-Rue 7, Courtelary, 10h-16h
- Souper de soutien du groupe Jeunesse du Grand Chasseral et after, salle polyvalente, Cormoret, dès 19h
- Tram'en Fête, Tramelan

DIMANCHE 15 JUIN

- Fête de lutte du Jura bernois, Nods
- Friture de sandres et grillades, cabane des pêcheurs, Frinvillier, dès 11h
- Vide-maison/grenier-brocante, Grand-Rue 7, Courtelary, 10h-16h
- Grand vide-grenier, village de Renan, 9h-16h
- Tram'en Fête, Tramelan
- Concert annuel de la fanfare Montagnarde de Plagne, halle cantine, dès 11h
- Vernissage du livre de Luc Victot, *La fin des quêtes*, rte de Prés d'Orvin 8, Orvin, 11h

VENDREDI 20 JUIN

- Fête du village, Cormoret, dès 17h30
- Sounds'Boz Festival, Sonceboz, dès 18h

SAMEDI 21 JUIN

- Balade découverte d'Orvin, 13h15, place du village, Orvin (inscription obligatoire)
- Fête du village, Cormoret, dès 10h
- Sounds'Boz Festival, Sonceboz

DIMANCHE 22 JUIN

- Sounds'Boz Festival, Sonceboz

MARDI 24 JUIN

- Repas estival, club des aînés de Sonvilier, maison de paroisse, Sonvilier, dès 11h30, inscription jusqu'au 20 juin, 032 941 13 62

MERCREDI 25 JUIN

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

SAMEDI 28 JUIN

- Inauguration-porte ouverte de la nouvelle place aménagée sur la terrasse ouest du centre communal, Courtelary

EXPOSITIONS

- Flower Power*, œuvres de Nicolas Bamert, allée d'accueil principale du CIP, Tramelan
- Dessins de Mirjam Froidevaux, du 13 juin au 25 juillet, CIP, Tramelan, lu-sa de 8h-20h
- Peintures de Petra Tschersich, Quai 29, gare, Sonceboz, du 13 juin au 18 juillet
- La grande aventure du livre*, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 juin, lundi-vendredi 8h-18h
- Oeuvres de Jules Blancpain (1860-1914), CCL, Saint-Imier, mardi-dimanche 14h-17h, du 14 au 26 juin

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@perylaheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@corbert.ch, www.corbert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@perylaheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch.

Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOSBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 1^{er} juillet: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 17 juin: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 7 juin: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 17 juin: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 20 juin: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 20 juin: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 24 juin: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 20 juin: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT Gym Seniors**: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET Gym des aînés Bel Automne**: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY Gym dames**: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ Ladyfit (femmes)**: mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET Gym des aînés**: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguel** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlehot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MERCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Pentecôte, pas de gardiennage.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine plein air d'Erguel** juin, juillet, août: 9h-20h, septembre: 9h-19h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56,

info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). **Piscine couverte** Fermée. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** lundi-dimanche: 9h-20h, 19h dès le 19 août, fermeture en septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Fou 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 6 au 12 juin: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 6 au 12 juin: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguel** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur**: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture**: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Tarifs**: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications**: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary*: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Une nouvelle réserve forestière pour préserver la biodiversité du Chasseral

Située sur les crêtes du Chasseral entre les Limes et les métairies des Plânes et de Morat, une nouvelle réserve forestière de 236 hectares de forêts et pâturages boisés d'altitude a été inaugurée samedi 24 mai par le Parc Chasseral, la Division forestière du Jura bernois et les propriétaires. Refuge d'une biodiversité rare, la réserve *Houbel* fait l'objet d'une gestion sylvicole ciblée en faveur des espèces emblématiques comme la gélinotte des bois ou le merle à plastron.

Implantée entre les Limes, la Métairie des Plânes et celle de Morat, la nouvelle réserve forestière *Houbel* s'étend sur 236 hectares de forêts de montagne et de pâturages boisés sur et autour de la crête du même nom. Officiellement reconnu comme réserve forestière depuis cette année, ce site remarquable accueille une diversité écologique rare: bécasses, gélinottes, merles à plastron ou alouettes lulus y trouvent refuge au milieu de vieux érables couverts de lichens et de clairières fleuries.

Si le périmètre est déjà inclus dans la réserve naturelle cantonale et dans le District franc fédéral de la Combe Grède, le nouveau statut de réserve forestière ajoute un cadre spécifique à la gestion sylvicole. À la différence des réserves forestières dites intégrales, où toute intervention est proscrite, celle du *Houbel* prévoit des actions ciblées en faveur de la biodiversité. Ici, la coupe de bois reste possible, mais elle est strictement orientée vers la création d'habitats favorables aux espèces rares. La production de bois devient secondaire face à l'enjeu écologique.

Un statut valable jusqu'en 2075

Ce statut est établi pour une durée de 50 ans entre les propriétaires fonciers et l'Office des forêts et des dangers naturels du canton de Berne. Un second accord de 10 ans fixe les actions



La nouvelle réserve forestière «Houbel» s'étend sur 236 hectares de forêts de montagne et de pâturages boisés, sur et autour de la crête du même nom, photos: Parc naturel régional Chasseral, Albert Bassin

prioritaires et leur financement. Le Parc naturel régional Chasseral est mandaté pour coordonner la mise en œuvre, en étroite collaboration avec les propriétaires: les syndicats d'alpage des Limes et du Murtenberg, ainsi qu'un propriétaire privé.

La réserve du *Houbel* vient renforcer un réseau de 1154 hectares de forêts et pâturages déjà classés en réserve sur les crêtes bernoises du Chasseral. Elle en souligne la richesse naturelle très élevée. Depuis plus d'une quinzaine d'années, ces espaces font l'objet de mesures concertées en faveur de la faune et de la flore de montagne. Cet ajout permettra d'intensifier ces efforts, au bénéfice des espèces emblématiques des milieux ouverts et forestiers d'altitude. ■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61 000 habitants.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Adieux

AVIS MORTUAIRE



«Ce que tu laisses derrière toi n'est pas gravé dans des monuments de pierre, mais tissé dans la vie des autres»

C'est avec une immense douleur, mais aussi avec de si nombreux beaux souvenirs, que nous laissons notre rayon de soleil partir.

Brigitte Voisard née Bühler

24 janvier 1962 - 1^{er} juin 2025

Nous sommes si reconnaissants pour tous les fous rires, la tendresse, les conseils, les bons petits plats, le soutien et l'amour inconditionnel que tu nous as donné.

Tu avais un cœur en or et grâce à toi nous avons vécu un petit paradis.

Ton mari: Thierry Voisard
Tes enfants: Kim et Robin Wyss
Romy Voisard et Nabil Hawsawi
Joe Voisard et Jessica Scozzari

Tes petits-enfants: Viggo et Emy
Tes enfants et petits-enfants de cœur: Sabrina, Jérémie, Fanny et Romy

La cérémonie se tiendra dans l'intimité de la famille et des proches.

Adresse de la famille: Thierry Voisard
Route de Sonceboz 17
2604 La Heutte

AVIS MORTUAIRE

La famille de

Madame Ruth Glutz

a le chagrin de faire part de son décès dans sa 91^e année
Saint-Imier, le 27 mai 2025, Home La Roseraie

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille

Adresse de la famille: Ursula Schär, Höfliweg 7, 4912 Aarwangen

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Son époux: Reynald Keller, à Corcelles-le-Jorat

Ses filles:

Céline Keller et son fils Lino, à Corcelles-le-Jorat
Léonie Keller et son compagnon Davide, leur fils Lou, à Corcelles-le-Jorat

Ses sœurs et son frère:

Anne-Marie Walliser et famille
Michèle et Raymond Kaltenrieder et famille
Pierette et Pierre Homberger et famille
Jean-François Leuenberger, sa compagne Sylvie, et famille

Sa belle-maman: Madeleine Keller

Ses belles-sœurs:

Nicole Keller et famille
Béatrice et Rudy Stalder et famille

Ses filleuls: Fabien, Audrey, Colin

Sa marraine: Rosemarie

Ainsi que les familles parentes et alliées, ses amis et ses amies, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Anne-Lise Keller-Leuenberger

enlevée subitement à leur tendre affection, le 29 mai 2025, à l'âge de 65 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Mézières (VD), le jeudi 5 juin.

Adresse de la famille: Reynald Keller
Route de Lausanne 9A
1082 Corcelles-le-Jorat

Réclame

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille - Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Erguël se bat pour une place sur le podium

C'est avec la jeunesse que la première équipe du FC Erguël s'est déplacée sur les magnifiques installations de Boudry, un terrain synthétique et deux en gazon naturel. C'est là que l'équipe nationale féminine du Danemark performera ses armes durant l'Euro 2025. Pour préserver les installations naturelles, c'est donc sur le terrain synthétique que les jaunes et noirs ont été reçu par la formation locale. Roberto Genesi a aligné une équipe relativement jeune avec des juniors B que sont Emir Drndar, Aydın Bernasconi ou encore Sam Lautenschlager. Si on y ajoute le portier Basil Beutler, Kenan Ljoki et Dino Duric, vous aurez compris que le FC Erguël joue avec ses cartes juvéniles. Alors pour entourer, conseiller ces jeunes joueurs, les plus expérimentés ont toute leur importance pour mener cette formation sur le chemin du succès. Et ça a plutôt bien marché, Rabbi Nsita (2x) et Garce Nzombo ont fait ce qu'il fallait en phase offensive, tout comme Nicolas Röthlin dans l'axe de la défense pour que le portier imérien passe une après-midi sans gros soucis. Le but encaissé à la 87^e minute, une réaction bien trop tardive des Boudryens avec une reprise de volée qui laisse à penser que ce Boudry-là possède des armes peut-être mal exploitées. Avec ce succès, le FC Erguël s'installe à la seconde place du classement (35 points) avec un point de retard, mais un match en plus, que le FC Saint-Blaise. Bôle, le prochain adversaire des Erguéliens est en embuscade avec 33 points. C'est donc après le week-end de Pentecôte que l'on saura si Erguël va se parer d'argent ou de bronze.

La seconde garniture et les Youth League B défaites

Il faut savoir que ces deux formations étaient confrontées à des équipes occupant le haut de leur classement respectif, Saint-Blaise pour la seconde et Bulle (leader) pour les juniors B. La barre était donc trop haute pour les équipes du vallon. Chacune a tenté d'éviter le pire. Le score était encore nul et vierge après la première mi-temps entre les jeunes Imériens et les Bullois, puis le Team Vallon a fini par craquer définitivement à l'heure



La jeunesse et la fougue du FC Erguël incarnées ici par Sam Lautenschlager



La jeunesse et la fougue du FC Erguël incarnées ici par Kenan Ljoki

de jeu. À Saint-Blaise, les réservistes étaient déjà menés de deux à rien avant la demi-heure. Tout retour semblait improbable même en ayant sauvé l'honneur.

Une buvette à reprendre

À la fin de la saison, Kathia et Tito vont remettre leur tablier de tenanciers de la buvette du terrain du stand de Sonvilier. Un ou des tenanciers sont donc recherchés afin de faire vivre ce petit établissement au rythme du football ou d'autres sports selon les intérêts de chacun. Pour tout renseignement, merci de s'informer par courriel à infrastructure@fcerguel.ch ou au 076 311 08 21. ■ GD

2^e I. Boudry – Erguël I 1-3
3^e I. Saint-Blaise II – Erguël II 5-1
Youth LB TV – Bulle 0-4

SAMEDI 14 JUIN

2^e I. 18h: Erguël I – Bôle

DIMANCHE 15 JUIN

3^e I. 10h: Erguël II – Val-de-Ruz

Youth LB 15h:

Audax Coffrane Academy – Team Vallon



Même si Nicolas Röthlin (à gauche) n'affectionne pas particulièrement cette position, inhabituelle pour lui, il a avec Dino Duric rendu une copie quasi parfaite dans l'axe de la défense d'Erguël

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Le HC Saint-Imier met la jeunesse à l'affiche

Quand bien même le hockey sur glace est un sport collectif, il est bon de temps à autre de mettre en avant des joueurs qui exploitent leur talent. Ou pour le moins, ceux qui prodiguent des efforts particuliers pour parvenir à des satisfactions sportives. Ainsi lors de la remise des Mérites imériens 2025, Luca Mathez et Ethan Cavallaro ont été nommés pour leur sélection en équipe U14 Neuchâtel/Jura. Un cercle assez fermé, compte tenu du nombre de clubs que cette sélection recouvre. Alors félicitation à eux pour leur volonté et persévérance. Il a fallu aussi passablement d'abnégation et de sacrifice pour que Luca Nappiot se retrouve en équipe nationale de U17. Sa formation a été perfectionnée dans le cadre du EHC Biemme Spirit. Vous n'imaginez certainement pas le nombre d'heures de glace ou hors glace auxquelles il s'est consacré pour vêtir le maillot à croix blanche, ce n'est pas rien. Mais il ne faut pas



De gauche à droite: Luca Mathez, Ethan Cavallaro et Luca Nappiot font partie des fêtés du HC Saint-Imier

oublier que toutes ces performances, ces jeunes les doivent aussi à leurs parents qui jonglent semaine après

semaine pour que leur progéniture puisse s'éclater dans leur sport favori, merci à eux aussi. ■ GD

TEAM VALLON

Dernier match à domicile réussi

Mercredi 28 mai, pour leur dernier match à domicile du tour de printemps, les juniors D Sommer accueillait les Jurassiens du FC Cœuve. Malgré une météo maussade, la rencontre s'est révélée très enlevée. Sérieux et appliqués, les jeunes du Team Vallon ont livré une belle première mi-temps, solides défensivement et efficaces offensivement; c'est ainsi sur le score de 4-0 qu'ils ont atteint la pause.

Après un petit encas – pain, chocolat et thé – l'heure était à la reprise, sous un angle différent. L'effectif a

été partiellement remanié et chacun a eu l'occasion de tester un nouveau poste: les attaquants en défense et vice versa. Une expérience aussi ludique qu'instructive, révélant la capacité d'adaptation de certains, quand d'autres ont eu un peu plus de peine à trouver leurs repères.

Score final: 7-0. Merci encore à David et PA pour la mise à disposition d'un gardien pour cette rencontre.

■ JML

JD TV Sommer – Cœuve 7-0

Délai sport

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

SAINTIBASKET

Derniers matchs de la saison



U12 et jura basket



U14 et jura basket

Samedi 24 mai, nos U12 et U14 se sont rendus à Delémont pour jouer et se mesurer aux basketteurs de la Jurassic Academy (partenariat jurassien avec le BC Boncourt).

Ce dernier match de la saison était amical, mais entre sangliers et béliers la saveur est toujours particulière.

Ce jour-là avait lieu, sous un soleil radieux, la fameuse et traditionnelle danse sur la doux, fête préférée des Delémontains dans la vieille ville depuis 1970!

En marge de la fête, sur le playground, les U14 avaient à cœur de se racheter après la défaite à Moutier. Après une mise en route difficile (10-0 pour Delémont en quelques minutes), nos jeunes revinrent progressivement pour virer en tête (30-31) à la mi-temps grâce en particulier au pilier et roi de la raquette tant en défense qu'en attaque, Ethan!

Il a su rassurer et fédérer ses équipiers par sa prestance, son caractère et son leadership. Au basket, chacun à sa place, les vifs, les corpulents, les petits, les grands et il est important de maintenir une cohésion pour que chacun exprime ses qualités individuelles

et soit respecté dans l'équipe pour atteindre l'objectif commun.

Menant 53-57 à 2 minutes du terme, nos garçons subirent les assauts des béliers jusqu'à la toute dernière seconde de jeu. Une dernière possession et un dernier shoot à 2 points manqué par Delémont a permis à Saintibasket de s'imposer in extremis 56-57. Quel match!

À noter la qualité de l'arbitrage, le fair-play du coach adverse et le bon esprit de ses jeunes U14 delémontains venus saluer chaque membre du public malgré la défaite. Bel esprit du basket!

Chez les U12, le départ en fanfare est à mettre au crédit des jeunes de Saintibasket. Les joueurs de la Jurassic Academy pourtant 3^e de leur championnat U12 ont été surpris dès l'entame de la partie par nos jeunes désireux de démontrer les progrès réalisés à l'entraînement (tant techniquement qu'au niveau du comportement). Les points défilèrent insatiablement et, par respect pour l'adversaire, nos Imériens jouèrent pied au plancher jusqu'à la dernière seconde avec comme un symbole, le

100^e point inscrit par notre star player Sérénity, fille du village aux qualités physiques et mentales hors du commun. Score final 31-110!

À noter également le fair-play de l'arbitrage pourtant maison et l'accueil chaleureux du coach adverse qui nous invitât à manger la pizza au mètre après le match.

Deux joueurs sélectionnés

Le club de Saintibasket est également fier de vous annoncer que cette année, deux joueurs (tous deux originaires de Renan) ont été retenus en sélection cantonale neuchâteloise (Saint-Imier étant accepté, sportivement parlant, à intégrer l'association neuchâteloise de basket).

Kyliann tout d'abord, a franchi chaque étape de la sélection qui comptait au départ, 40 prétendants parmi les plus méritants des clubs de Marin, La Chaux-de-Fonds, Val de Ruz et surtout Union Neuchâtel, véritable colosse de la région.

Il participera donc au tournoi final inter sélections cantonales du 7 au 9 juin à Genève contre des formations suisses alémaniques et tessinoises.



Kyliann



Louis

Louis, de son côté, déjà dans la section Sport études de l'Académie d'Union Neuchâtel a été retenu en sélection U14, cela fait de lui le plus jeune des U14. À signaler que Louis est toujours membre de Saintibasket où il peut, grâce à la souplesse de son président Loïc, à la fois transmettre

ses connaissances apprises sur le littoral aux jeunes U12 et également encore jouer en amical avec les U14 de Saintibasket (tout comme Kyliann qui joue lui dans les 2 équipes U12 et U14 de Saint-Imier).

■ LDA

PING-PONG CLUB TRAMELAN

Fin de saison pour le tennis de table

Le Ping-Pong-Club Tramelan termine la saison 2024-2025 de tennis de table sur un bilan positif. Au terme de la deuxième phase du championnat, qui rappelons-le permet des promotions et des relégations à la mi-saison déjà, la première équipe tramelote termine au deuxième rang de son groupe et récupère ainsi brillamment sa place en 1^{re} ligue. Même sort pour Tramelan 2 qui achève son exercice au troisième rang et regagne logiquement sa place en 2^e ligue. Pas de miracle pour Tramelan 3, qui

retourne en 4^e ligue après un deuxième tour compliqué. Enfin, la quatrième équipe termine à une bonne 6^e place en 5^e ligue avec plus de 14 points dans son escarcelle. Ainsi, le PPCT débutera la saison 2025-2026 avec des équipes qui joueront respectivement en 1^{re}, 2^e, 4^e et 5^e ligue. À noter encore, l'excellente deuxième place de Tramelan en catégorie senior. L'équipe des vétérans échoue à un petit point seulement d'une première participation aux finales suisses.

Classements finaux

2^e ligue phase 2: 1. Entente Pongiste Neuchâteloise II, 22 points; 2. Tramelan 20 points; 3. Delémont II, 18 points; 4. Entente Pongiste Neuchâteloise III, 16 points; 5. Cortaillod III, 14 points; 6. Omega II, 9 points; 7. Val-de-Ruz III, 8 points; 8. Entente Pongiste Neuchâteloise IV, 5 points.

3^e ligue phase 2: 1. Le Locle, 25 points; 2. La Chaux-de-Fonds III, 20 points; 3. Tramelan II, 19 points; 4. Omega, 14 points; 5. Le Locle II, 13 points; 6. Moutier II, 12 points; 7. Tramelan III, 5 points; 8. Val-de-Ruz IV, 4 points.

5^e ligue phase 2: 1. Centre Portugais, 26 points; 2. Delémont V, 23 points; 3. La Chaux-de-Fonds IV, 21 points; 4. Omega V, 21 points; 5. Hauterive II, 14 points; 6. Tramelan IV, 14 points; 7. Omega IV, 11 points; 8. Moutier III, 8 points; 9. Porrentruy II, 6 points.

Seniors O40

1. Entente Pongiste Neuchâteloise, 28 points; 2. Tramelan, 27 points; 3. Delémont, 18 points; 4. Porrentruy, 15 points; 5. Le Locle, 13 points; 6. Val-de-Ruz, 13 points; 7. La Chaux-de-Fonds, 11 points; 8. Tramelan II, 10 points; 9. Entente Pongiste Neuchâteloise II, 9 points. ■ SA

BUDOKAN TRAMELAN

Entraînement commun judo, karaté do et aikido



Tous les participants sont sortis avec le sourire de cette soirée d'entraînement

Les trois sections du Budokan Tramelan se sont réunies sur les tatamis du Dojo vendredi passé afin de proposer un entraînement commun. Le principe est de créer un moment de rencontre entre pratiquants qui ne se côtoient pas durant l'année, d'échanger les connaissances et de partager les expériences. Les différents entraîneurs du club: Yoan Habegger pour le judo, Alain Mathez pour le karaté do, Olivier Schnobellen et Jean-Robert Drougard pour l'aïkido ont animé la soirée en démontrant en filigrane, les points communs et les différences des

diverses disciplines. Damien Cremona, ancien membre de la section karaté et désormais entraîneur de self défense a également présenté une introduction à cette discipline.

La soirée s'est terminée autour d'une grillade afin de prolonger ces moments placés sous le signe de l'amitié. ■ JRD



LA VIEILLE GARDE DU DRAPEAU DE BIENNE

De 1943 à aujourd'hui: 82 années plus tard, la dissolution

La Vieille Garde du Drapeau de Bienne range ses couleurs aux archives. Mais qu'est-ce au juste cette Vieille Garde du Drapeau ?

En 1943, quelques vieux sous-officiers de Bienne, alors en service, décidèrent de fonder un groupement dont le but initial serait de soutenir autant moralement que financièrement leurs jeunes camarades, les sofs romands. Ne pouvant plus participer aux compétitions de patrouilles ou de championnats, sauf en ce qui concerne le tir, bien entendu, ces messieurs désiraient tout au moins garder le contact avec leurs successeurs et les encourager dans leurs entraînements hors service. C'est là, on en conviendra, une bien noble tâche et nos jeunes sofs romands sauront bien tout ce qu'ils devront à la Vieille Garde! Aussi feront-ils preuve de beaucoup de mordant dans les compétitions auxquelles ils prendront part et sacrifieront volontiers quelques heures de leur liberté chaque semaine pour leurs entraînements. La Vieille Garde a pour elle l'expérience, les moyens financiers assez élevés et de leur côté, les sofs ont pour eux les muscles, l'enthousiasme et la discipline. Avec cela l'avenir est tout tracé avec de beaux jours en perspectives.



De gauche à droite: Col EMG Denis Racle; Sgtn José Lambert; assis Plt Dante Cassina (104 ans cette année); Lt col Émile Gauchat, président, photo: jcl

marquer mieux encore tout l'intérêt qu'il porte à la Vieille Garde et aux sofs, il offrit un Challenge dont la mise perpétuelle en compétition suscitera certainement chez les sofs romands une saine et heureuse émulation.

La Vieille Garde aujourd'hui

Après 82 années de participation aux différentes joutes sportives, la Vieille Garde du Drapeau de Bienne va pour la dernière fois descendre les couleurs du drapeau et les ranger dans les archives à jamais. De 350 membres dans les belles années, la Vieille Garde compte aujourd'hui, 82 ans plus tard, 24 membres, ce qui entraîne, comme l'a si bien cité son président, le Lt col Émile Gauchat, la sage décision d'une dissolution. Cette décision est également ratifiée par le trésorier en la personne du Col EMG Denis Racle suivi par le Maj Jean-Pierre Finazzi, le Col EMG Philippe Paroz et le Sgtn José Lambert, secrétaire. Tous les membres présents à cette assemblée de dissolution ont accepté la décision et profité de l'occasion pour souhaiter un joyeux anniversaire au doyen le Plt Dante Cassina qui fête cette année son 104^e anniversaire.

La société des Tireurs – Sofs et Sdts Romand de Bienne, membre de la Voix Romande depuis 29 années devient, avec la société des Sofs romands de Bienne, les seules formations militaires actives dans notre région.

C'est comme de coutume que se referme le grand livre de cette belle histoire avec l'Hymne national suisse, tout en souhaitant longue vie aux deux sociétés encore actives dans les tirs et les joutes sportives.

■ JCL

Huit années plus tard dans le salon du Cercle industriel de l'Hôtel Élite

Nous sommes le samedi 1^{er} décembre 1951, c'est sur cette date que la Vieille Garde du Drapeau avait fixé son choix pour tenir son assemblée générale annuelle. Assemblée importante s'il en est, puisqu'elle réunissait au milieu des membres, le Général Henri Guisan (*Journal du Jura* du 5 décembre 1951, édition N° 286) président d'honneur de la Vieille Garde du Drapeau de Bienne. Ce fut fête pour les quelque quarante membres de la Vieille Garde qui ont eu le plaisir d'entourer notre général arrivé en gare de Bienne aux environs

de 15 h 30. Accueilli par le colonel brigadier Villeneuve, le général mit directement tout l'entourage à l'aise et eut le plaisir de remettre le traditionnel diplôme à chacun avant de prendre la parole. Dans ses paroles, le général insista sur le fait que « c'est avec les sofs que l'on gagne les batailles et que l'on gouverne le monde » parole de Napoléon.

Début du Challenge Guisan

En début 1943, le comité de la Vieille Garde du Drapeau de Bienne transmit une lettre au Général Guisan en lui demandant d'accepter la présidence d'honneur, il n'hésita pas et pour



De gauche à droite: Col EMG Philippe Paroz; Col EMG Denis Racle; Lt col Émile Gauchat, président; Maj Jean-Pierre Finazzi et Sgtn José Lambert, photo: jcl

TENNIS CLUB TRAMELAN

Fin de saison pour l'équipe Messieurs 65+



L'équipe des Messieurs 65+ lors de leur dernière rencontre sur les courts extérieurs des Reussilles

L'équipe des séniors du TC Tramelan a terminé les interclubs 65+ 2025 au 4^e rang en se battant comme des lions. Malheureusement pour l'équipe, composée de son capitaine Michel Vuilleumier et des joueurs Roland Bassin, Alfred Bossert, Roland Loetscher, Silvio Monti et Jean-Claude Voumard, il a souvent manqué peu pour faire tourner une rencontre à son avantage. Il faut mentionner que l'équipe était amputée de son numéro 1, René Lautenschlager, blessé.

Si les rencontres ont parfois provoqué chez certains un peu de frustration pour la perte d'un set ou l'autre au

tie-break, elles se sont toutes déroulées dans une ambiance joyeuse et sympathique.

De manière unanime les adversaires venus batailler sur nos courts ont fait l'éloge de notre cuisinier 3 étoiles René Hubert qui, rencontre après rencontre, a su sublimer les papilles des valeureux tennismen. Un immense merci à lui.

Classement final

1. Chavornay (19 points); 2. Yverdon (15 pts); 3. Béroche-B.-Boudry (13 pts); 4. Tramelan (8 pts); 5. La Chaux-de-Fonds (5 pts). ■ ND

PRO SENECTUTE

Gymnastique

Tous les lundis, 10h-11h, Sonceboz Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

Course à pied

Tous les vendredis, 10h-12h, Neuchâtel et alentours Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

Yoga

Tous les jeudis, 16h-17h, Neuchâtel Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nordic walking

Tous les mardis, 9h 30-11h, La Chaux-de-Fonds Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable Michel Liardon. Inscription: 032 886 83 02.

Tous les mercredis, 9h-11h, Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

DomiGym

De la gym à votre domicile dans tout l'Arc jurassien! Un cours au rythme que vous souhaitez et en fonction de vos besoins avec un moniteur ou une monitrice expérimenté. Possibilité de créer un cours pour une ou plusieurs personnes, avec vos amis ou voisins. Jour et horaire flexibles selon vos disponibilités et celles du moniteur ou de la monitrice. Tarifs: groupe dès 3 personnes, 10 francs par personne. Duo, 15 francs par personne et individuel, 28 francs. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

Randonnée

Mardi 10 juin, 14h-17h, Les Emibois, Autour des Chenevières (JU) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Rendez-vous 14h, Les Emibois, parc à côté de la boulangerie. Durée: env. 2h 30. Dénivelé: 200 m +/- . Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Maryvonne Wermeille, 079 672 36 92.

Jedi 12 juin, 11h 20-16 h 30, Diesse, Au sommet du Mont-Sujet (BE) Rendez-vous 11h 20, Diesse. Trajet à pied: montée depuis Diesse, descente sur Lamboing. Pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Michèle Fridez, 079 248 86 24.

Jedi 12 juin, 13h-15h 30, Les Reussilles, Autour des Tourbières (BE) Rendez-vous 13h, parking de la Clef, Les Reussilles. Pique-nique tiré du sac. Durée environ 2h 30 à 3h. Dénivelé 120 m +/- . Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Charles Donzé, 079 517 72 00.

Mardi 17 juin, 10h 30-15h, Le Locle, Land Art avec ses créations originales (NE) Rendez-vous: 10h 40, gare du Locle. Trajet en train: aller Le Locle / retour Les Brenets. Départ Neuchâtel 10h, La Chaux-de-Fonds 10h 31. Trajet à pied: Le sentier des planètes depuis Le Locle avec la découverte Land Art, possibilité de retourner en bateau depuis le Saut du Doubs. Pique-nique tiré du sac. Responsable et inscription (jusqu'au 15 juin): Irène Meyrat Albrecht, 079 254 76 57.

Mardi 17 juin, 10h-17h, Villars-sur-Fontenais, Les Chainions par la Roche à l'Aronde (JU) Durée: env. 4h. Dénivelé: 470 m +/- . Rendez-vous: 10h, cabane forestière de Villars-sur-Fontenais. Pique-nique tiré du sac. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Denis Bédât, 079 721 76 00.

Jedi 19 juin, 8h 30-13h, Sonceboz, Gorges de l'Areuse par Chambréien (BE) Rendez-vous: 8h 30, gare de Sonceboz. Pique-nique tiré du sac. Durée: env. 4h 30. Dénivelé: 350 m +/- . Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Blaise Monard, 079 285 64 46. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

District



SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DES FERMES DE LA CHAÎNE DU CHASSERAL

Assemblée générale annuelle
Mercredi 25 juin 2025 à 20 h
au Bison Ranch aux Prés-d'Orvin

Ordre du jour

- Appel
- Approbation du PV du 15 mai 2024
- Rapport:
 - du président
 - du fontainier
- Projet de renouvellement
- Présentation, approbation et décharge des comptes 2024
- Budget 2025 – Fixer le prix du m³ et des taxes fixes
- Démission du fontainier
- Nomination d'un nouveau fontainier
- Nomination d'un aide-fontainier
- Divers et imprévus

Tous les membres sont invités à y participer.

Sonvilier, le 2 juin 2025

Le Comité

SYNDICAT SCOLAIRE
DE COURTELARY-CORMORET-VILLERET

Règlement d'organisation

Le nouveau règlement d'organisation sur l'école à journée continue *Au Carrousel* du Syndicat Scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret a été approuvé lors de l'Assemblée des délégués du 7 mai 2025.

Tout ayant droit au vote d'une des trois communes affiliées peut faire recours dans un délai de 30 jours dès la date de publication.

Le recours est à envoyer à: Préfecture du district de Courtelary, rue de la Préfecture 2c, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 juin 2025

Au nom de la Commission scolaire
du syndicat scolaire CoViCou
La secrétaire C. Oppliger

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 168/2024
eBau 2024-19544

Requérant: Municipalité de Corgémont, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 66, au lieu-dit: Grand'Rue 17b, commune de Corgémont.
Projet: mise en place d'un panneau d'affichage *Bienvenue à Corgémont* en façade sud du bâtiment N° 17b.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: CE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 juin 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



Dépôt public d'une modification mineure
du Plan d'Aménagement Local (PAL)

Selon l'article 122,
alinéa 7 OC (procédure simplifiée)

Dans le cadre de la procédure d'approbation du PAL par l'Autorité cantonale, conformément aux art. 60 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.0) et 122 al. 7 de l'Ordonnance cantonale du 6 mars 1985 sur les Constructions (OC), le Conseil municipal de Cortébert dépose publiquement la modification susmentionnée pour laquelle il est prévu de suivre la procédure applicable à la modification mineure de plans d'affectation.

Le projet de modification mineure du PAL est déposé publiquement pendant trois (3) décades, du 7 juin au 8 juillet 2025 inclusivement, à l'Administration municipale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du guichet. Les pièces opposables sont également consultables sur le site Internet de la Commune: www.cortébert.ch (seul le dossier physique déposé auprès de l'Administration municipale fait formellement foi).

Portant sur les seules modifications apportées au PAL approuvé par l'Assemblée municipale du 12 décembre 2022, les éventuelles oppositions ou réserves de droit, écrites et congruement motivées, sont à adresser au Conseil municipal de Cortébert, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, jusqu'au 8 juillet 2025.

Pour rappel, les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur que si elles indiquent le nom de la personne représentant valablement le groupe d'opposants.

En cas d'opposition(s), les pourparlers de conciliation se dérouleront le mardi 12 août 2025, en Mairie de Cortébert, sur invitation du Conseil municipal.

Cortébert, le 6 juin 2025

Le Conseil municipal

Courtelary



RÉSIDENCE HÉBRON, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Assemblée générale ordinaire

Conformément à nos statuts, nous convoquons nos associés le

Mardi 24 juin 2025 à 18 h
à la Résidence Hébron, rue du Tilleul 3,
2608 Courtelary

Ordre du jour

- Liste de présences
- Nomination de 2 scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2024
- Rapport de l'exercice 2024: conseil d'administration et direction
- Présentation des comptes 2024
- Rapport de l'organe de révision
- Approbation des comptes 2024
- Décharge au conseil d'administration pour l'exercice 2024
- Élections statutaires:
 - des membres du conseil d'administration
 - de l'organe de révision
- Demandes d'achat de parts sociales
- Projet d'agrandissement: aménagement d'un espace de repos et de conférences sur la terrasse (toiture de la cafétéria) – décision
- Divers

Les comptes peuvent être obtenus en s'adressant au secrétariat de la Résidence Hébron à Courtelary par mail info@hebron.ch ou par téléphone au 032 941 25 65.

Courtelary, le 12 mai 2025

Résidence Hébron
Le Conseil d'administration

Péry-La Heutte



COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

Dépôt public du procès-verbal
de l'assemblée de Bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 59 al. 1 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Péry, le procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2025 est déposé publiquement au secrétariat de la Bourgeoisie jusqu'au 27 juillet 2025 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 403 89 34.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Péry, le 6 juin 2025

Le Secrétariat de Bourgeoisie

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 51/2025
eBau 2025-3902

Requérant: Cerini Guido & Cie, La Basse Ferrière 10, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 632, au lieu-dit: Rue des Etohlons, commune de Renan.

Projet: construction d'un immeuble d'habitation de 8 logements avec parking sous-terrain de 8 places, aménagement de terrasses en pavés et végétalisées, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, création d'un petit bâtiment technique pour l'installation d'une pompe à chaleur et la création d'un local pour le concierge à l'ouest du bâtiment principal, aménagement d'une place de jeux et création de 4 places de stationnement extérieures le long de la rue des Etohlons.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ Les Etohlons.

Dérogations: art. 7 al. 2, 8 al. 3 et 5 RPQ et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 juin 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Avis de construction N° 25-44
eBau 2025-7979, dossier eBau 235210

Adresse du projet: BF 1079, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation de panneaux solaires en applique contre un mur et sur une pergola.

Réclame

Maître d'ouvrage: Guillaume Kornmayer, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C3a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 6 juin au 7 juillet 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 juin 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Sauge



Avis de construction

Requérant: Niklaus Egloff, La Peuttere 69, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Niklaus Egloff, La Peuttere 69, 2536 Plagne.

Projet: déplacement du poulailler mobile existant déplaçable à 3 endroits différents pour garantir la pâture sis sur parcelle N° 878 au lieu-dit La Peuttere 69 à Plagne, hors zone.

Dérogation: art. 24c LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 6 juin 2025

Le Conseil municipal

Offrir des moments magiques aux enfants

Grâce à vos dons, les enfants hospitalisés reçoivent chaque semaine la visite des docteurs Rêves.
Merci pour votre soutien.
www.theodora.ch/support

Fondation THEODORA
Bien plus que des rêves

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 102/2024
eBau 2024-11546

**** annule et remplace les publications des vendredis 28 février 2025 et 7 mars 2025 ****
Les oppositions déposées lors de la publication demeurent valables

Requérant: Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: EnKom AG, Schellenrainstrasse 13, 6210 Sursee.

Emplacement: parcelle N° 631, au lieu-dit: *Sur le Brassiège 3*, commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH avec mât, systèmes techniques et nouvelles antennes pour les technologies 4G et 5G.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: AE2.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 30 mai 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Avis de construction

eBau 2025-7712
N° Commune: 1325



Requérant: Blaise Jan, Champ de la Pierre 13, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Blaise Jan, Champ de la Pierre 13, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: Champ de la Pierre 13, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 1059.

Projet: création d'une annexe sur le garage existant.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.

Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 mai 2025

Le Bureau communal

Avis de construction

eBau 2025-7721
N° Commune: 1425



Requérant: Garage Auto-Relais S.A., Pierre Pertuis 16, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Schaer Pascal, Est 2, 2732 Reconvilier.

Emplacement: rue Pierre Pertuis 16, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 629.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A.

Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit

et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 mai 2025

Le Bureau communal

Avis de construction

eBau 2025-7726
N° Commune: 1525



Requérants: Silvana et Sacha Criblez, Les Longues Raies 4, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Harnisch SA, rue de la Gare 14d, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: Les Longues Raies 4, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 731.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: M2.

Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 mai 2025

Le Bureau communal

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 47/2025
eBau 2025-2879

Requérante: Commune municipale de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 1722, 2002, 2635, 2641, 2799, 2807, 2808, 2812, 2813, 2814, 2816, 2820, 2827, 2828, 2829, 2830, 2832, 2833, 2834, 3315, 3463, 3464, 3716, 3717 et 3739, aux lieux-dits: *La Paule – Les Reussilles*, commune de Tramelan.

Projet: suppression des lignes électriques aériennes et d'eau potable, installation d'un nouveau réseau électrique sous terre et d'alimentation en eau potable.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: H2, agricole, routes communales et route cantonale.

Zones de protection: allées d'arbres, haies (art. 526 et 533 RCC), verger (art. 532 RCC) et IVS BE 2070.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2025 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 juin 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Avis de construction N° 2025/22

eBau 2025-6963

Requérant: Daniel Gyger, chemin de Navaux 13, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem que requérant.

Projet: isolation extérieure des quatre façades, avec crépi couleur blanc cassé, ainsi que changement de chauffage, du mazout à une PAC et installation de panneaux photovoltaïques en façade sud et barrière sud-ouest. Parcelle N° 1543, zone H2. Emplacement: Navaux 13, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogations: – Art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

Mise à l'enquête publique: du 6 juin au 6 juillet 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 juin 2025

La Commune

Avis de construction N° 2025/24

eBau 2025-7188

Requérante: Patricia Gamma, rue du Nord 25, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, Yves Wahli, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

Projet: installation d'un nouveau poêle avec nouveau canal de fumée en façade sud-ouest du bâtiment. Parcelle N° 3103, zone H3. Emplacement: rue du Nord 25, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

Mise à l'enquête publique: du 6 juin au 6 juillet 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 juin 2025

La Commune

Canton de Berne



OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS, BERNE
DIVISION INFRASTRUCTURE

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire

Projet des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et de Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA (CJ) concernant le projet CFF renouvellement intégral et Modernisation ligne 226 entre Sonceboz et Moutier (ces 2 gares non comprises) et le projet CJ de modernisation de la gare de Tavannes.

Communes: Sonceboz-Sombeval, Tavannes, Reconvilier, Loveresse, Valbirse, Sorvilier, Court, Moutier.

Requérants: CFF et CJ.

Objet:

Projet CFF

- Mettre en conformité selon la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand; RS 151.3) 4 gares (Tavannes, Reconvilier, Malleray et Court);
- renouveler et moderniser l'ensemble des installations ferroviaires en fin de vie entre Sonceboz-Sombeval et Moutier (ces 2 gares non comprises).

Projet CJ

- Mettre en conformité selon la LHand la gare de Tavannes;
- renouveler et moderniser l'ensemble des installations de la gare de Tavannes;
- étendre et sécuriser la cour aux marchandises à Tavannes.

Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Obligation d'EIE: le projet présent est soumis à l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) selon la loi sur la protection de l'environnement (LPE; RS 814.01). Le rapport d'impact sur l'environnement fait partie intégrante du dossier de demande.

Procédure: la procédure d'approbation des plans est régie par la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021), pour autant que la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) n'en dispose pas autrement. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'OFT.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés du 9 juin au 8 juillet 2025 aux administrations communales de Sonceboz-Sombeval, Tavannes, Reconvilier, Loveresse, Valbirse, Sorvilier, Court et Moutier, selon les heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y. c. modifications de terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.).

Oppositions: quiconque a qualité de partie en vertu de la PA peut faire opposition auprès de l'autorité chargée de l'approbation des plans pendant le délai de mise à l'enquête.

Quiconque a qualité de partie en vertu de la Loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711) peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête (oppositions à l'expropriation; demandes selon les art. 7 à 10 LEx; demande de réparation en nature selon l'art. 18 LEx; demande d'extension de l'expropriation selon l'art. 12 LEx; demandes sur le montant de l'indemnité selon l'art. 16 et 17 LEx).

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Les oppositions, écrites et en deux exemplaires seront adressées durant le délai de mise à l'enquête (date selon timbre postal) à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations I, 3003 Berne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'autorité chargée de l'approbation des plans, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c al. 2 LCdF).

Ban d'expropriation: dès la remise de l'avis personnel ou de la demande d'expropriation à la personne visée par celle-ci, il n'est plus permis de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition de droit ou de fait susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse (art. 42 LEx). L'expropriant est tenu de réparer intégralement le dommage résultant du ban d'expropriation (art. 44 al. 1 LEx).

Berne, le 4 juin 2025

Office fédéral des transports, 3003 Berne
Office des transports publics
et de la coordination des transports
du canton de Berne, 3013 Berne

Réclame

Solidaire au-delà de votre existence



Chaîne du Bonheur



PLUS D'INFOS

